

Synthèse des Pêcheries 2000

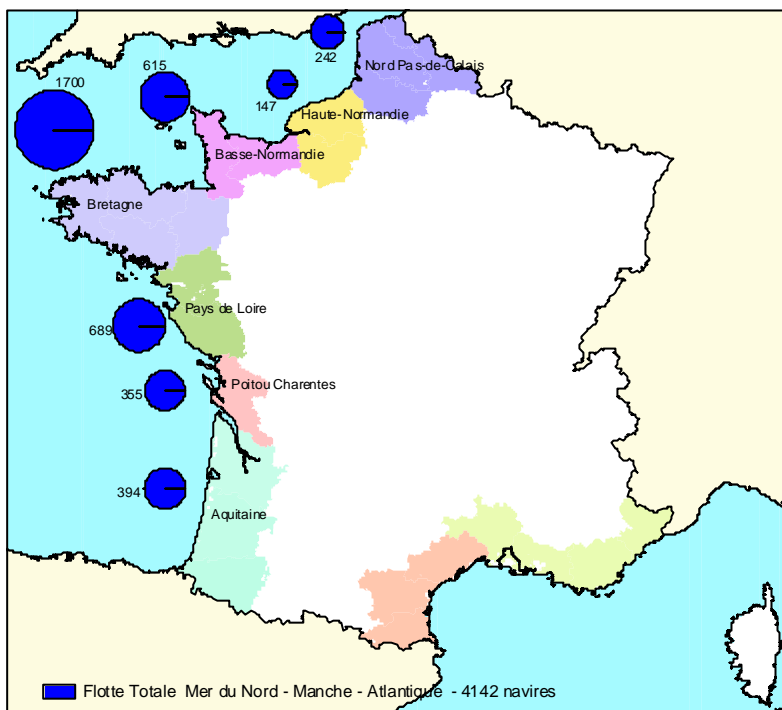
Flotte Mer du Nord – Manche – Atlantique

Synthèse des pêcheries 2000

Flotte Mer du Nord Manche Atlantique

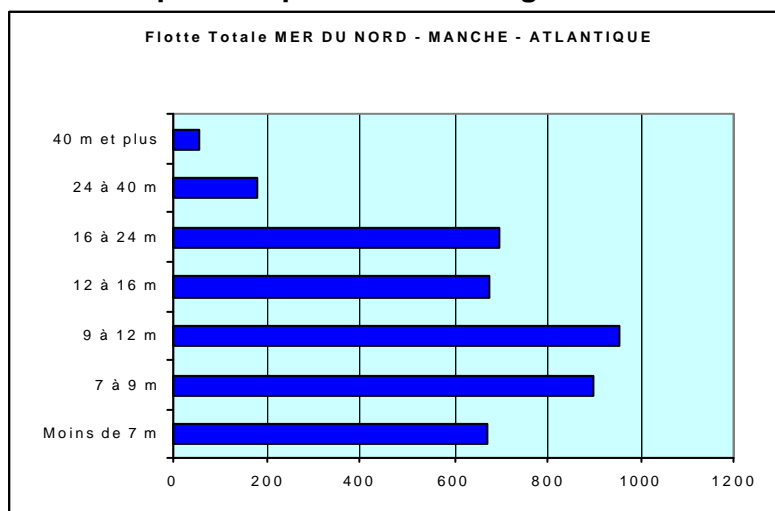
Résumé et Résultats préliminaires - à Ifremer

Répartition régionale de la flotte



Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Age moyen Flotte	Effectif total
4 142	767 704 KW	149 350 TJB	19 ans	10 500 marins

Répartition par classe de longueur



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
DESCRIPTION ET EVOLUTION HISTORIQUE DE LA FLOTTE	7
Evolution globale de la flotte de 1983 à 2000	7
Evolution de la structure de la flotte par classe de longueur	7
Variation de puissance motrice entre 1983 et 2000 (en %)	8
Evolution inter régionale de la flotte de 1990 à 2000	8
Les moins de 12 mètres	9
Les plus de 12 mètres	9
DESCRIPTION DE LA FLOTTE FRANÇAISE EN 2000	10
Caractères généraux	10
Rayon d'action	11
DESCRIPTION DE LA FLOTTE FRANÇAISE PAR METIER EN 2000	13
Description par famille d'engins	13
Polyvalence	14
Rayon d'action	14
Comparaison par rapport à 1996	15
DESCRIPTION DE LA FLOTTE PAR GRANDES FLOTTILLES EN 2000	17
La flottille des chalutiers exclusifs	18
La flottille des chalutiers tamiseurs	18
La flottille des chalutiers dragueurs	18
La flottille des traînants dormants	18
La flottille des tamiseurs	18
La flottille des tamiseurs polyvalents	18
La flottille des caseyeurs	18
La flottille des fileyeurs	19
La flottille des fileyeurs caseyeurs	19
La flottille des ligneurs palangriers	19
La flottille des Canneurs	19
La flottille des Senneurs	19
La flottille des divers petits métiers	19
Le groupe des Conchyliculteurs	19
RESULTATS ECONOMIQUES PAR GRANDES FLOTTILLES EN 2000	20
Représentativité globale de l'échantillon	20
Répartition régionale et par taille de l'échantillon	20

Principaux résultats par flottilles	20
Résultats par grandes catégories de navires	23
Navires de moins de 12 mètres, équipage d'une personne.	23
Navires de moins de 12 mètres, équipage de 2 à 3 personnes.	25
Navires de 12 à 20 mètres.	27
Navires de plus de 20 mètres.	29
Éléments sur l'environnement économique : le prix du carburant	30
Éléments sur le contexte socio-professionnel	32
Appartenance à des organisations de producteurs (O.P.)	32
Raisons d'entrée dans la profession	32
Diplôme scolaire et professionnel.	33
Diversification de l'activité	33
Retraites	34
ELEMENTS METHODOLOGIQUES	35
Le reste à partager	35
Le Salaire Brut par marin	36
La valeur ajoutée brute	37
L'excédent brut d'exploitation	37
Le rendement net du capital	38
CONCLUSION	39
REMERCIEMENTS	40
FLOTTILLE DES CHALUTIERS EXCLUSIFS	41
FLOTTILLE DES CHALUTIERS TAMISEURS	49
FLOTTILLE DES CHALUTIERS DRAGUEURS	55
FLOTTILLE DES TRAINANTS DORMANTS	63
FLOTTILLE DES TAMISEURS	72
FLOTTILLE DES TAMISEURS POLYVALENTS	76
FLOTTILLE DES CASEYEURS EXCLUSIFS	83
FLOTTILLE DES FILEYEURS EXCLUSIFS	91
FLOTTILLE DES FILEYEURS CASEYEURS	99
FLOTTILLE DES LIGNEURS - PALANGRIERS	107

FLOTTILLE DES SENNEURS	115
FLOTTILLE DES DIVERS PETITS METIERS	118

Introduction

Cette synthèse des pêcheries françaises de Mer du Nord Manche Atlantique pour l'an 2000 est réalisée dans le cadre du programme «Systèmes d'Informations Halieutiques » du thème «gestion durable des ressources halieutiques » de la Direction des Ressources Vivantes. Dans le cadre du programme quadriennal de l'Ifremer, le Système d'Informations Halieutiques a pour ambition la réalisation d'un observatoire permanent et opérationnel de la pêche. Animé par le Département des Ressources Halieutiques et le Service d'Economie Maritime de l'Ifremer, il vise à rassembler les équipes, les méthodologies et les outils attachés aux différentes filières d'acquisition de données : données statistiques d'origine administrative et du réseau d'enquêteurs Ifremer, données économiques et données acquises lors des campagnes à la mer. Outre la mise à disposition des données halieutiques aux équipes de recherche de l'Institut, le programme est en charge de l'élaboration d'indicateurs sur les pêcheries et de la réalisation des synthèses à destination des différents acteurs de la filière pêche (depuis la recherche jusqu'aux professionnels et gestionnaires) et du grand public.

Cette première synthèse annuelle des pêcheries françaises, actuellement limitée à la façade Atlantique¹, a pu être réalisée en raison de l'existence, depuis 2001, d'un réseau complet d'enquêteurs Ifremer sur la façade et de la mise en place d'une méthodologie commune pour le suivi des activités des navires et la procédure de collecte des données économiques. Le soutien et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture, en particulier du Bureau Central des Statistiques, ont été précieux pour mener à bien le projet ainsi que l'adhésion des comités professionnels et l'accueil des marins enquêtés.

Ce travail correspond à une première restitution globale qui ne prétend pas rendre compte de l'ensemble des données récoltées en 2001. Elle ne comprend pas encore, en particulier, le volet extrapolation des données de production. Des restitutions par région ou par façade seront proposées ultérieurement.

La première partie de la synthèse des pêcheries 2000 contient une description globale de la flotte de Manche Atlantique, c'est à dire tous métiers confondus. Elle permet de mettre en évidence, globalement et par région de programme, la situation de la flotte en 2000 ainsi que son évolution depuis 1983.

La deuxième partie prend en compte le critère du métier (couple "engin-espèce") pour proposer une description de la flotte de Manche Atlantique par engin et par grand métier. Au préalable, les métiers sont hiérarchisés selon leur importance relative en pourcentage de l'activité totale.

La troisième partie propose une description des grandes flottilles de Manche Atlantique. Au-delà de la description de chaque métier considéré de façon isolée, une vision structurée de la flotte de pêche de Manche Atlantique peut être obtenue en mettant en évidence les combinaisons de métiers les plus fréquentes au cours de l'année. La flotte est subdivisée en flottilles qui ont des stratégies de pêche similaires. Cette classification des navires par flottille permet de mieux comprendre la structure d'une flotte qui, à première vue, semble très hétérogène. Cette classification a servi de base à un échantillonnage des données économiques par enquête directe auprès des armateurs. Chaque flottille fait l'objet d'une description détaillée : nombre de navires, caractéristiques techniques, origine géographique, calendrier d'activité, caractéristiques économiques principales.

¹ Le traitement des données économiques collectées sur la façade Méditerranéenne (120 enquêtes économiques) est en cours et fera l'objet d'une restitution prochaine.

La quatrième partie décrit les résultats économiques de ces flottilles à partir d'un échantillon représentatif de près de 14% de la flotte Manche Atlantique. Cette représentativité tant du point de vue des caractéristiques de taille des navires que de leur localisation géographique au niveau de chaque flottille constitue l'originalité de cet exercice. Les indicateurs économiques présentés sont à la fois des indicateurs monétaires des moyens de production mis en œuvre dans ce secteur d'activité que des performances générées par leur mise en œuvre. Ces indicateurs sont également appréhendés au niveau de sous-groupes pertinents d'un point de vue des niveaux de capital investi et de travail mis en œuvre à l'intérieur de chaque flottille.

Ces informations économiques sur les flottilles doivent être considérées dans des contextes économique et socio-professionnel précis qui font l'objet d'une rapide analyse en dernière partie de ce document. Elles s'appuient également sur un certain nombre d'outils méthodologiques et de définitions présentés en fin de document.

Description et évolution historique de la flotte

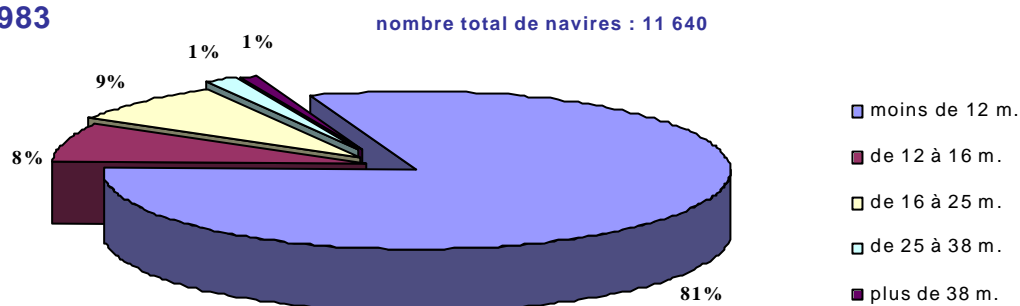
Cette description ne concerne que la flotte métropolitaine.

Evolution globale de la flotte de 1983 à 2000

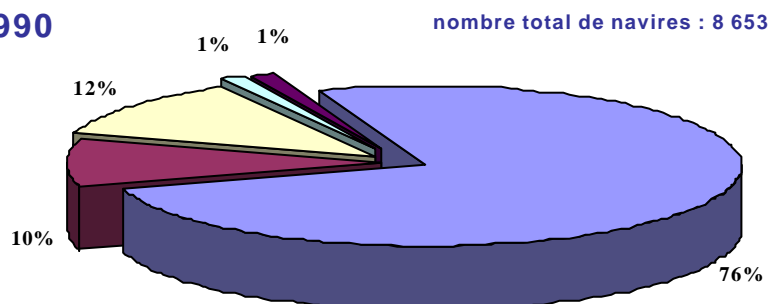
Le nombre de navires était de 11 640 en 1983 et est resté supérieur à 10 000 jusqu'en 1989. Il enregistre ensuite une chute brutale de 1989 à 1991, période de mise en œuvre du premier plan de sortie de flotte (plan Mellick). En 1991, le nombre total de navires n'est plus que de 7 392. Il reste 5 887 navires en 2000, soit une diminution de 49% par rapport à 1983.

Evolution de la structure de la flotte par classe de longueur

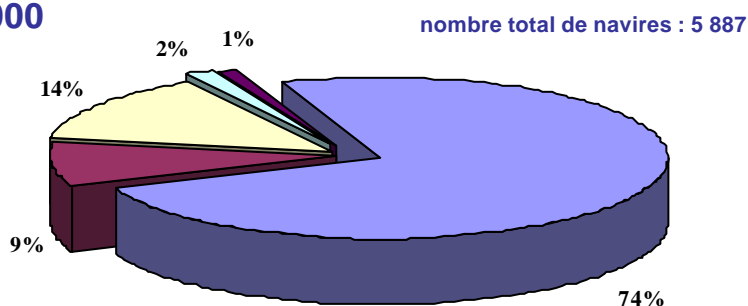
1983



1990



2000



Le nombre de navires de moins de 12 mètres a enregistré une diminution de 54% depuis 1983. Les navires de plus de 12 mètres ont connu une diminution de 31% par rapport à 1983. La diminution du nombre de navires de 16 à 25 mètres n'a été que de 17% sur la période (l'effectif de la classe des 22-24 mètres a augmenté de 26% entre 1990 et 2000). En ce qui concerne les plus gros navires, les 25-38 m. ont diminué moins fortement que les plus de 38 mètres (- 48% pour les plus de 38 mètres contre -39%).

Entre 1983 et 2000, la structure en longueur de la flotte s'est modifiée au détriment des navires de moins de 12 mètres et au profit de ceux de 16 à 25 mètres. La proportion des moins de 12 mètres est passée de 81% à 74% de la flotte. Les navires entre 12 et 16 mètres ont conservé la même proportion (8 et 9%), tandis que la proportion des 16 - 25 mètres a augmenté de 9 à 14% sur la période.

Variation de puissance motrice entre 1983 et 2000 (en %)

Classe de navires	1 ^{ère} Période 1983 - 1989	2 ^{ème} Période 1989 - 2000	Total Période 1983 - 2000
Moins de 12 m	13	-28	-19
12 à 16 m	11	-32	-24
16 à 25 m	20	-12	6
25 à 38 m	-24	-23	-42
Plus de 38 m	-5	-19	-23
Total	8	-22	-16

La puissance totale de la flotte métropolitaine a diminué de 16% entre 1983 (1 100 865 kW) et 2000 (926 336 kW), mais l'évolution des puissances par classe de longueur est différenciée :

- la puissance des navires de moins de 12 mètres a augmenté jusqu'en 1989 (+ 13%), puis a baissé fortement (- 28% entre 1989 et 2000)
- les navires entre 12 et 16 mètres ont suivi la même évolution : +11% de 1983 à 1989, puis - 32% entre 1989 et 2000.
- la classe des 16 - 25 mètres est la seule à présenter une augmentation de puissance de 6% sur l'ensemble de la période : + 20% entre 1983 et 1989, - 13% entre 1990 et 2000 (mais +28% en puissance pour les 22 – 24 mètres)
- la puissance des navires entre 25 et 28 mètres chute de 42% entre 1983 et 2000, tandis que celle des plus de 38 mètres diminue de 23%.

Evolution inter régionale de la flotte de 1990 à 2000

Les données disponibles permettent de décrire l'évolution des flottes des 8 régions de programme, dont la façade méditerranéenne, depuis 1990.

La flotte a perdu globalement 32% de son effectif durant la période : selon les régions, le pourcentage varie entre - 22% en Basse Normandie, - 25% dans le Nord pas de Calais à - 39% en Haute Normandie et -40 % dans les Pays de Loire. En matière de puissance motrice, la réduction moyenne est de 19%. la Basse Normandie enregistre la diminution la plus faible (-3%) suivie de l'Aquitaine (-8%). Ce sont la Bretagne et la Haute Normandie qui enregistrent la plus forte réduction de puissance totale (-26%).

<i>Nombre de navires par région</i>				<i>Puissance totale des navires par région (kW)</i>			
	<i>1990</i>	<i>2000</i>	<i>variation</i>		<i>1990</i>	<i>2000</i>	<i>variation</i>
<i>Nord Pas de Calais</i>	323	242	-25%	<i>Nord Pas de Calais</i>	87464	73004	-17%
<i>Haute Normandie</i>	240	147	-39%	<i>Haute Normandie</i>	56287	41831	-26%
<i>Basse Normandie</i>	791	615	-22%	<i>Basse Normandie</i>	88998	86466	-3%
<i>Bretagne</i>	2573	1700	-34%	<i>Bretagne</i>	485899	361900	-26%
<i>Pays de Loire</i>	1152	689	-40%	<i>Pays de Loire</i>	127568	102446	-20%
<i>Poitou Charentes</i>	525	355	-32%	<i>Poitou Charentes</i>	55307	44193	-20%
<i>Aquitaine</i>	564	394	-30%	<i>Aquitaine</i>	63020	57864	-8%
<i>Méditerranée</i>	2485	1745	-30%	<i>Méditerranée</i>	185818	158632	-15%
	8653	5887	-32%		1150361	926336	-19%

Les moins de 12 mètres

Nombre de navires : la décroissance des effectifs est de 33% au niveau national entre 1990 et 2000. Deux régions ont eu des taux de réductions plus élevés : -49% en Haute Normandie, et -44% en Pays de Loire. Les autres régions ont vu leurs effectifs décroître au même taux que celui de la Métropole. En subdivisant les moins de 12 mètres en trois classes (moins de 7 mètres, 7 à 9 mètres, plus de 9 mètres), on observe que la réduction des effectifs a porté surtout sur les moins de 9 mètres. La diminution dépasse 30% pour les moins de 7m, à l'exception de la Méditerranée, elle est de 30% ou plus pour les 7-9 mètres sauf en Méditerranée.

Puissance motrice : cette catégorie a diminué de 19% en puissance au niveau national entre 1990 et 2000. Quatre régions ont des taux de réduction supérieurs : l'Aquitaine (-23%), la Haute Normandie (-34%), le Poitou-Charentes (-21%), les Pays de Loire (-27%). Seule la puissance de la région Nord Pas de Calais n'a pas diminué (+0.44%).

Les plus de 12 mètres

Nombre de navires : la diminution au niveau national du nombre de ces navires est de 27%. Deux régions s'écartent de ce taux : la Bretagne en a perdu beaucoup plus (-35%), et l'effectif est resté stable en Basse Normandie (+0.56%). En analysant les effectifs par classes de longueur, on observe que l'effectif des navires de 25 à 38 mètres a augmenté de 71% en Aquitaine (14 en 1990, 24 en 2000), de 100% en Méditerranée (0 à 4), et de 400% en Poitou-Charentes (1 à 5). On note la disparition des plus de 38 mètres en Basse Normandie, en Poitou-Charentes et en Pays de Loire.

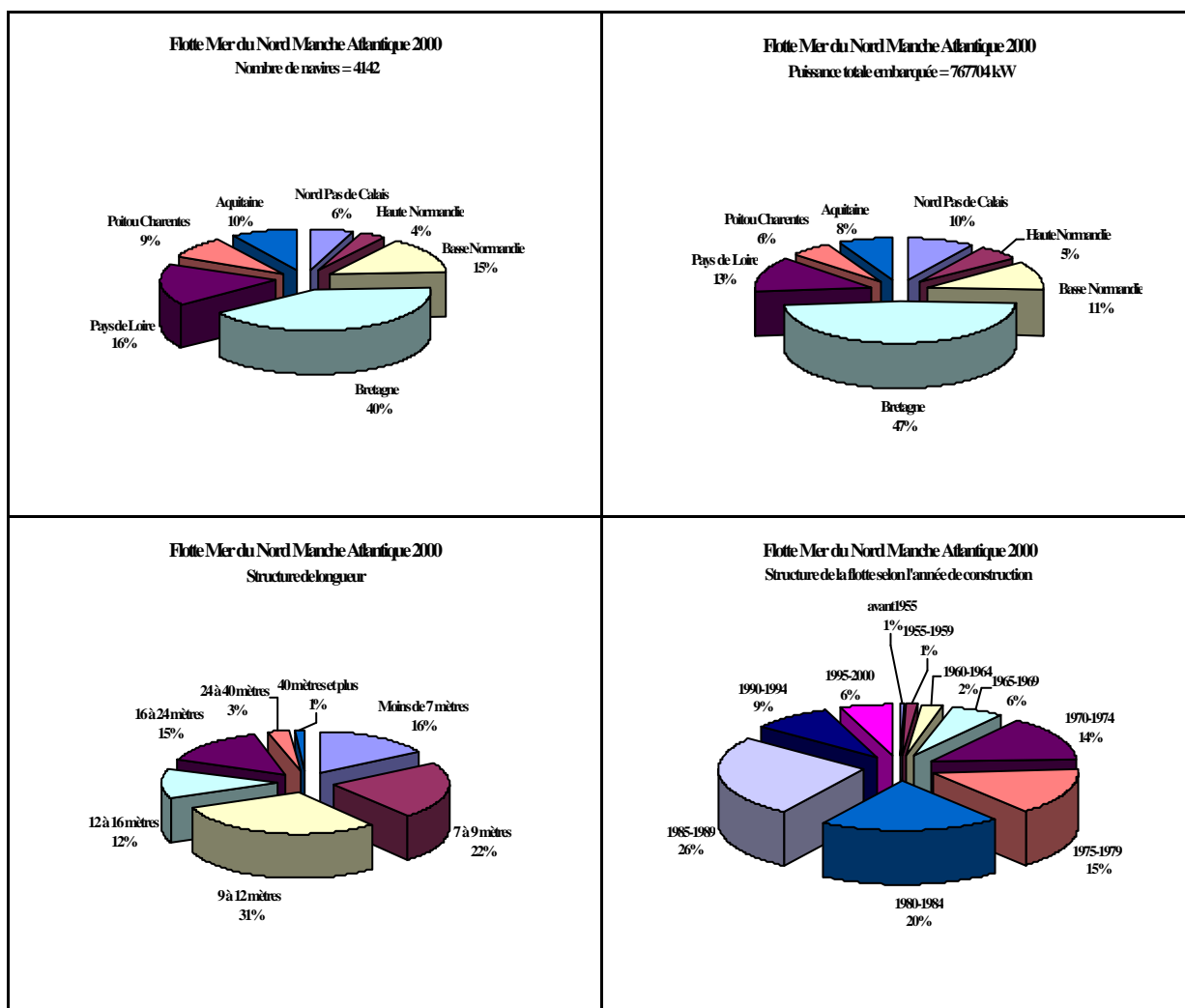
Puissance motrice : La puissance a diminué globalement de 20% entre 1990 et 2000, sauf en Aquitaine (+0.39%) et en Basse Normandie (+8%). Ces valeurs positives sont dues à l'augmentation des puissances des 25-38 mètres en Aquitaine (+103%) à partir de 1995, et à celle des 12-16 mètres (+17%) et des 16-25 mètres (+6%) en Basse Normandie.

Description de la flotte française en 2000

La flotte française de Mer du Nord Manche Atlantique comptait 4 142 navires actifs au sens du Programme d'Orientation Pluri-annuel (POP) au 31/12/2000, cumulant une puissance motrice embarquée de 767 704 kW et une jauge totale de 149 350 TJB. Le navire moyen a une longueur de 12.27 mètres, une jauge de 36.05 TJB, une puissance motrice de 185 kW et un âge de 19 ans.

Caractères généraux

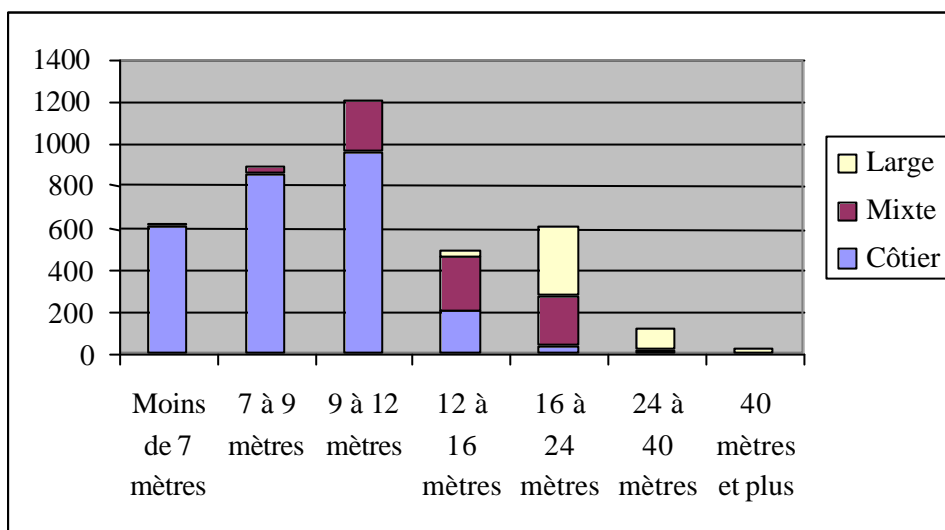
La Bretagne concentre 40 % de la flotte de Mer du Nord Manche Atlantique et 47% de la puissance totale embarquée. Par ailleurs, près de 70% de la flotte a une taille inférieure à 12 mètres et 46% des navires ont été construits dans les années 80 et seulement 6% depuis 1995.



Rayon d'action

Le traitement des informations acquises sur les zones de pêche de l'ensemble des navires permet de qualifier le « rayon d'action » des navires de la façon suivante :

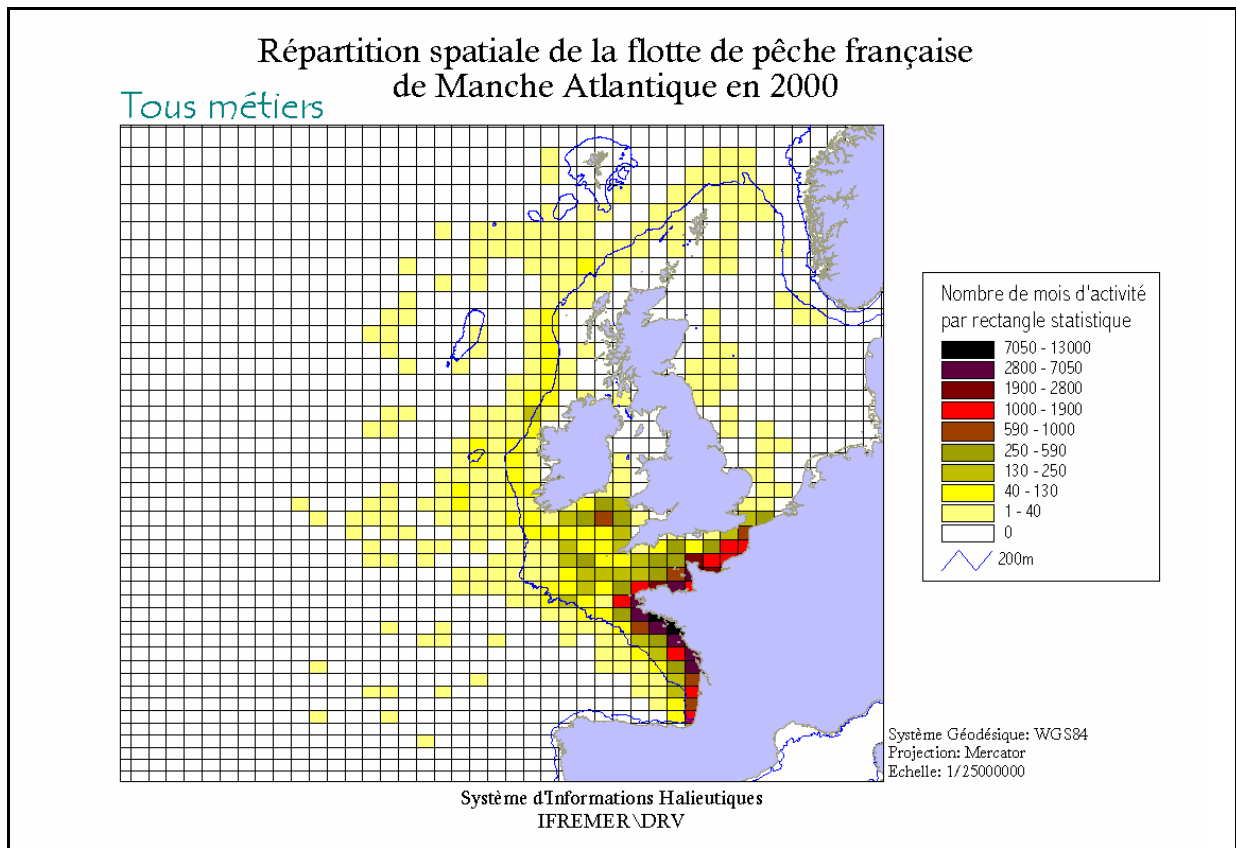
- les navires qui ont exercé plus de 75 % de leur activité dans les 12 milles sont qualifiés de « côtiers »
- ceux qui ont exercé entre 25 et 75% de leur activité dans cette zone sont qualifiés de « mixtes »
- ceux qui ont exercé plus de 75 % de leur activité à l'extérieur de la bande côtière sont qualifiés de « larges ». Ce dernier groupe correspond aux navires qui pêchent au large des côtes françaises mais certains ont une activité dans la zone côtière d'autres pays.



Selon cette grille d'analyse, 67% des navires sont « côtiers », 19.5 % sont « mixtes » et 13% sont « larges ». Au total, **plus de 86% des navires travaillent dans la bande côtière des 12 milles** (exclusivement, de façon majoritaire ou régulièrement), pour un effectif de 3 483 navires. Le nombre de navires travaillant exclusivement à l'extérieur de la bande côtière française est de 516 (plus les 27 thoniers océaniques et les 5 canneurs basés à Dakar).

L'essentiel des navires de moins de 16 mètres a une activité dans la bande des 12 milles, près de la moitié des 16-24 mètres a une activité en partie dans la mer territoriale française. La quasi totalité des navires de plus de 24 mètres exercent au delà de la bande côtière nationale.

La carte de répartition spatiale de l'activité de pêche en 2000, exprimée en nombre de mois d'activité, souligne l'importance stratégique de la Manche, du golfe de Gascogne et du sud Irlande pour la flotte française de Manche Atlantique.



Description de la flotte française par métier en 2000

Les calendriers annuels d'activité des 4 142 navires de pêche de Manche Atlantique inscrits au fichier national du POP au 31/12/2000 ont été reconstitués pour l'année 2000, au moyen d'enquêtes auprès des armateurs de ces navires. Le recours à cette méthode a été nécessaire pour pallier à la faible couverture statistique des activités de pêche côtière qui s'exercent dans les eaux territoriales des 12 milles. Cette collecte d'information a permis de constituer une base de données qui contient, pour chaque navire, les différents métiers pratiqués au cours de l'année 2000 et, le cas échéant, les périodes d'inactivité. Par « **métier** » on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche pour capturer une ou plusieurs espèces cibles, sur une zone donnée, et pendant une période donnée.

La base de données des calendriers d'activité 2000 contient 326 métiers unitaires, c'est à dire d'associations d'un engin de pêche et d'un groupe d'espèces cibles. Dans le cadre d'une présentation synthétique au niveau national, ils ont été regroupés selon deux niveaux d'agrégation, le premier par famille d'engins, présentés dans le cadre de ce résumé, le second par grands métiers correspondant au couple engin - famille d'espèces (poissons, crustacés).

Description par famille d'engins

L'importance relative des familles d'engins adoptées en Manche Atlantique peut être appréciée selon deux indicateurs, le nombre de navires actifs et le nombre de mois d'activité.

Famille d'engins	Code engin	Nombre de navires	% navires	Nombre de mois d'activité	% activité
Chalut	H	1 541	21.9	14 749	29.8
Filet	F	1 408	20	10 959	22.2
Casier	C	1 003	14.2	6 829	13.8
Drague	D	960	13.6	5 111	10.3
Palangre	LL	644	9.1	4 210	8.5
Tamis	T	764	10.8	2 987	6
Ligne	LH	340	4.8	2 118	4.3
Rivage	R	124	1.8	657	1.3
Senne	P	66	0.9	651	1.3
Appât	AP	70	1	412	0.8
Aquaculture	A	37	0.5	330	0.7
Scoubidou	SC	50	0.7	239	0.5
Plongée	PL	32	0.5	160	0.3
Autres métiers	X	10	0.1	44	0.1

Note : Les métiers d'appât, essentiellement au lançon pour la pêche à la palangre, l'aquaculture et les autres métiers que la pêche sont mentionnés pour mémoire.

Deux groupes engins, le chalut et le filet, dominent la flotte de Manche Atlantique. Ils représentent plus de 20 % des navires et plus de 22 % de l'activité. Avec 1 541 navires concernés et 14 749 mois d'activité, les métiers du chalutage concernent près de 22 % de la flotte et près de 30 % des mois d'activité. Plus de 1 400 navires de la zone d'étude pratiquent les métiers du filet, tout ou partie de l'année, soit près de 11 000 mois.

Deux autres groupes de métiers, ceux du casier et de la drague, représentent plus de 10 % de la flotte totale (autour de 1 000 navires) et plus de 10 % de l'activité (respectivement 6 800 mois et 5 100 mois).

Un groupe de trois engins représente encore plus de 8 % de l'activité globale : la palangre est le cinquième groupe d'engin en termes d'activité avec 4 210 mois d'activité et le sixième en nombre de navires concernés. Le tamis à civelles est le cinquième engin en nombre de navires concernés (764) et représente près de 3 000 mois d'activité.

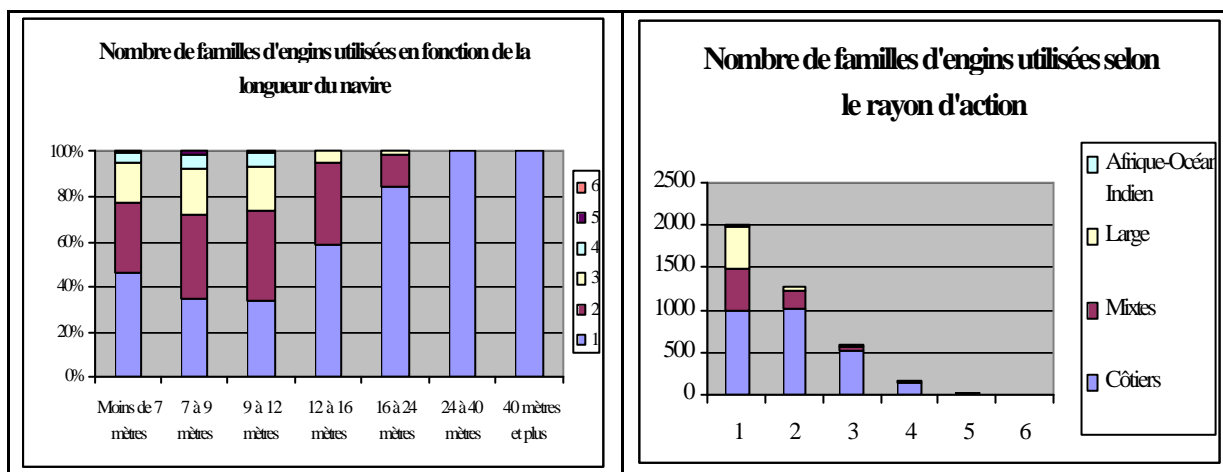
Les autres engins ont une importance plus secondaire, le plus souvent inférieure à 1 % de l'activité globale : il s'agit des métiers de rivage (essentiellement la pêche à pied), de la senne, du scoubidou ou de la plongée.

Il convient d'ajouter que 1 650 navires ont eu, au cours de l'année 2000, une période d'inactivité évaluée en moyenne à 4.2 mois. Rapportée à la flotte totale des 4 142 navires, l'inactivité moyenne est de 1.7 mois. On dénombre 120 navires considérés comme totalement inactifs à la pêche en 2000, dont 9 conchyliculteurs stricts.

Polyvalence

Sur la population des 4 022 navires ayant été actifs à la pêche en 2000, le nombre moyen d'engins mis en œuvre est de 1.74. Près de 50 % des navires (1 997 navires) ont utilisé un seul type d'engin en 2000, 32 % en ont mis deux en œuvre. Seulement 14 % de la flotte ont mis en œuvre 3 familles d'engins et 4 % quatre. Les navires encore plus polyvalents pratiquant cinq ou six types d'engins représentent 1 % de la flotte.

La polyvalence est maximale pour les navires de 7 à 12 mètres. Les navires de plus de 24 mètres ne pratiquent tous qu'un seul type d'engin. La polyvalence est d'autant plus faible que le navire a un rayon d'action important.



Rayon d'action

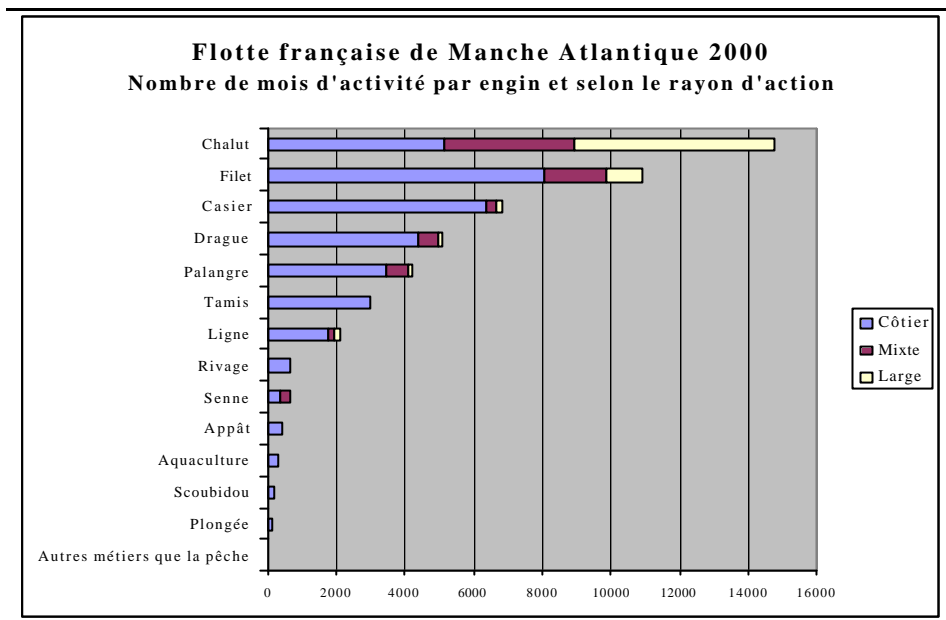
Le chalut est la seule famille d'engin à être distribuée à peu près également à la fois en bande côtière nationale et au large : 39 % strictement au large, 35 % strictement en bande côtière et 26 % de manière mixte.

Le filet est principalement localisé à l'intérieur des 12 milles, 10 % de l'activité se développant exclusivement au large, et 16 % à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la bande côtière.

S'agissant du casier, seulement une quinzaine de navires sont considérés essentiellement hauturiers. La drague est essentiellement mise en œuvre dans la bande côtière si ce n'est

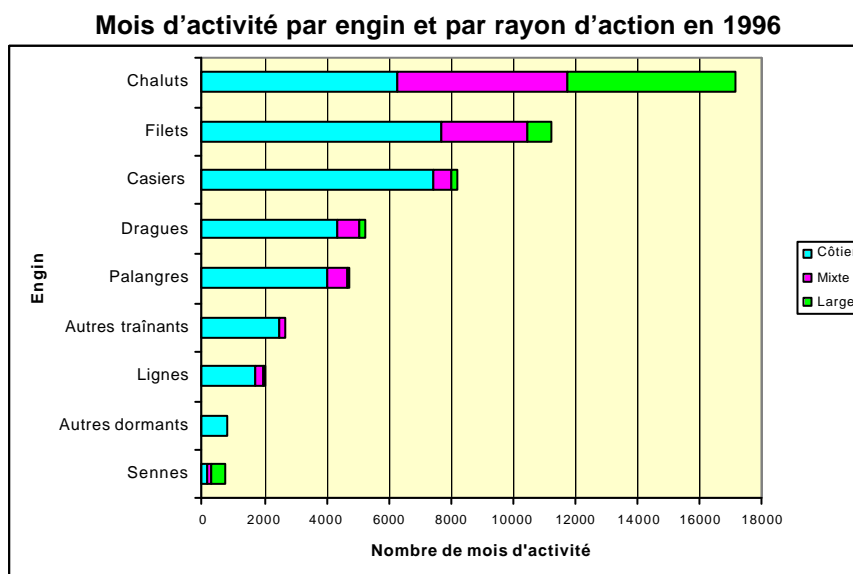
quelques navires de Manche ayant une activité mixte. 3% de l'activité palangrière se développe strictement au large et 14 % en zone mixte.

Les autres métiers se développent essentiellement en bande côtière, à l'exception notable des senneurs océaniques (non mentionnés dans le graphique suivant) et des 5 canneurs de Dakar.



Comparaison par rapport à 1996

Les résultats 2000 peuvent être comparés à ceux obtenus en 1996 sur la façade Manche Atlantique, dans le cadre de la préparation du POP IV, à travers le réseau d'observation des activités de pêche (RAP) qui avait été mis en place conjointement par la DPMCM et l'Ifremer.



Les métiers du chalut ont enregistré une réduction de 13.7% du nombre de mois d'activité au cours de la période, fortement liée à une réduction d'activité dans la bande côtière (-18%).

Les métiers du filet sont quasiment stables (-2.5%) tout comme les métiers de dragage (moins 8%). Les métiers de caseyage ont enregistré une réduction du nombre de mois d'activité de 16 %. L'activité palangre a diminué de près de 11%. Enfin, les métiers de ligne sont en légère augmentation (+4.9%).

Description de la flotte par grandes flottilles en 2000

Cette section propose une partition de la flotte de Manche Atlantique en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année 2000. La flotte est subdivisée en flottilles qui regroupent des navires adoptant des stratégies de pêche similaires. Cette classification des navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble très hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Cette approche s'appuie sur une analyse multivariée de la flotte de pêche ; les variables retenues dans l'analyse sont les nombres de mois d'activité consacrés à chacun des 42 grands métiers (décrits précédemment) par chacun des navires, au cours de l'année 2000.

L'analyse permet dans un premier temps de mettre en évidence 13 groupes de navires. Ils ont en commun la pratique d'un ou deux métiers auxquels ils consacrent un nombre de mois nettement supérieur à la moyenne de la flotte. L'importance numérique du groupe "divers", regroupant à la fois des navires inactifs (dont une part a quitté ou rejoint la flotte de pêche en cours d'année) et des navires ayant des stratégies de pêche (au sens des métiers ou de la combinaison de métiers pratiqués) originales, nous a conduit à procéder à une analyse spécifique sur ce groupe : une partie des ces navires a été affectée dans les autres flottilles d'une part et des flottilles supplémentaires ont été identifiées d'autre part.

Finalement, on distinguera au sein de la flotte de pêche commerciale de Manche Atlantique 15 flottilles et 25 sous-flottilles.

Flottilles	N°	Sous flottilles	Total Navires	Echantillon Eco
Chalutiers	1	Chalutiers de fond	650	69
	2	Chalutiers mixtes	137	22
	3	Chalutiers pélagiques	70	11
Chalutiers-tamis	4	Chalutiers-tamis	119	14
Chalutiers-dragueurs	5	Chalutiers mixtes-dragueurs	55	6
	6	Chalutiers-dragueurs	456	86
	7	Dragueurs	95	6
Trainants-dormants	8	Chalutiers-dormants	70	7
	9	Dragueurs-dormants	351	87
Tamis	10	Tamis	155	9
Tamis-polyvalents	11	Fileyeur-tamis	72	9
	12	Tamis-polyvalents	77	6
Caseyeurs	13	Caseyeurs	206	32
	14	Caseyeurs à buccin	85	13
Fileyeurs	15	Fileyeurs	390	52
	16	Fileyeurs-poly	128	22
Fileyeurs-caseyeurs	17	Fileyeurs-caseyeurs	304	49
	18	Fileyeurs-caseyeurs-polyvalents	88	15
Ligneurs-Palangriers	19	Ligneurs	150	16
	20	Palangriers	222	22
Senneurs	21	Senneurs	59	4
Canneurs	22	Canneurs	5	
Divers petits métiers	23	Divers petits métiers	59	6
Conchyliculteurs	24	Conchyliculteurs	27	
Inactifs	25	Inactifs	111	
Total			4 142	563

Quelques caractères généraux de ces grandes flottilles :

La flottille des chalutiers exclusifs

- 857 navires, puissance totale : 331 954 kW, jauge totale : 7 903 TJB -
Elle constitue le groupe numériquement le plus important, caractérisé par la pratique exclusive du chalut (11.3 mois en moyenne). On peut distinguer trois sous-flottilles ; 650 navires ne pratiquent que le chalut de fond, 137 le combinent avec le chalut pélagique et 70 pratiquent exclusivement le chalut pélagique.

La flottille des chalutiers tamiseurs

- 119 navires, puissance totale : 9 380 kW, jauge totale : 797 TJB -
Cette flottille côtière est caractérisée par l'association des pratiques du tamis à civelles (4.2 mois en moyenne) et du chalut de fond (7.3 mois).

La flottille des chalutiers dragueurs

- 606 navires, puissance totale : 97 659 kW, jauge totale : 11 392 TJB -
Ayant en commun la pratique de la drague, cette flottille est composée principalement de deux sous-flottilles associant le chalut de fond (456 navires) ou le chalut pélagique (55 navires), auxquelles ont été associés les dragueurs quasi exclusifs. Les chalutiers mixtes dragueurs pratiquent uniquement le chalut et la drague. C'est au sein de la sous flottille des chalutiers de fond dragueurs, que la polyvalence est la plus forte (2.4) ; 88 sont aussi civelliers pendant la saison, et quelques dizaines de navire incorporent certains métiers dormants dans leur calendrier. La polyvalence des dragueurs est très faible.

La flottille des traînants dormants

- 421 navires, puissance totale : 42 499 kW, jauge totale : 3 853 TJB -
Cette flottille assez hétérogène est caractérisée par la pratique conjointe d'un art traînant (chalut ou drague) et d'un art dormant. En association avec la drague (pratiquée en moyenne 4.9 mois sur l'année par les 351 dragueurs dormants) ou le chalut (pratiqué en moyenne 7.2 mois sur l'année par les 70 chalutiers dormants), sont pratiqués de nombreux engins dormants : 242 unités pratiquent le filet, 199 le casier, 112 la palangre, 106 le tamis et 63 la ligne.

La flottille des tamiseurs

-155 navires, puissance totale : 7 593 kW, jauge totale : 554 TJB -
Cette flottille côtière est caractérisée par la pratique exclusive du tamis (4 mois en moyenne dans l'année) et présente une inactivité importante (7.7 mois d'inactivité en moyenne).

La flottille des tamiseurs polyvalents

- 149 navires, puissance totale : 8 727 kW, jauge totale : 551 TJB -
Exclusivement côtière, cette flottille est caractérisée par la pratique séquentielle du tamis à civelles (en moyenne 4.2 mois) et d'un autre art dormant ; le plus fréquent est le filet qui est d'ailleurs la pratique dominante pour la sous flottille des fileyeurs tamiseurs. Parmi les engins mis en œuvre en complément du tamis par les tamiseurs polyvalents, on retrouve outre le filet, le casier, la palangre ou encore les engins de rivage.

La flottille des caseyeurs

- 291 navires, puissance totale : 26 375 kW, jauge totale : 2 624 TJB -
Ce groupe est caractérisé par la pratique dominante du casier (9.3 mois en moyenne), dont 85 ciblent en priorité le buccin. Ils ne cumulent que rarement deux engins sur l'année (1.3 engins en moyenne) ; la palangre, le filet et le tamis sont les trois engins les plus fréquemment mis en œuvre en complément au casier par les navires de cette flottille.

La flottille des fileyeurs

- 518 navires, puissance totale : 85 910 kW, jauge totale : 11 540 TJB -
Elle se caractérise par la pratique dominante du filet (9.7 mois en moyenne). Elle est exclusive pour 390 unités de la sous-flottille des fileyeurs purs et associée à un autre art dormant pour 128 fileyeurs polyvalents.

La flottille des fileyeurs caseyeurs

- 392 navires, puissance totale : 30 577 kW, jauge totale : 2 322 TJB -
Elle est caractérisée par la pratique conjointe du filet (7.4 mois en moyenne) et du casier (6.2 mois en moyenne). On distingue deux sous flottilles ; 350 navires associent rarement un autre art dormant et 88 associent systématiquement un autre art dormant

La flottille des ligneurs palangriers

- 372 navires, puissance totale : 32 811 kW, jauge totale : 2 797 TJB -
Cette flottille est caractérisée par la pratique dominante de la ligne et/ou de la palangre. Cent cinquante privilégient la ligne (en moyenne 8.5 mois) et 222 la palangre (en moyenne 9.5 mois). Certains navires de cette flottille associent parfois les deux engins (52 ligneurs et 22 palangriers). Les engins de complément sont le filet, le casier, le tamis.

La flottille des Canneurs

- 5 navires, puissance totale : 2 744 kW, jauge totale : 1 258 TJB -
Cette petite flottille concerne les cinq thoniers canneurs basques basés à Dakar.

La flottille des Senneurs

- 60 navires, puissance totale : 81 521 kW, jauge totale : 31 615 TJB -
On distingue parmi les senneurs une première flottille qui opère essentiellement dans le golfe de Gascogne ciblant la sardine, l'anchois, le chinchard, (en moyenne 9.7 mois dans l'année 2000) et celle des thoniers senneurs océaniques opérant dans le golfe de Guinée ou dans l'océan Indien.

La flottille des divers petits métiers

- 59 navires, puissance totale : 3 003 kW, jauge totale : 305 TJB -
Cette petite flottille regroupe les navires côtiers aux activités très côtières et assez marginales ; 36 navires ont des pratiques de pêche à pied sur le rivage 6.7 mois en moyenne sur l'année, 20 navires pratiquent la plongée (5.6 mois par an) et une sous flottille de 12 navires goémoniers pratique 4.5 mois en moyenne le scoubidou à laminaires. Cette flottille présente un fort taux d'inactivité.

Le groupe des Conchyliculteurs

- 27 navires, puissance totale : 1 156 kW, Jauge totale : 84 TJB -
Ce petit groupe de navires armés à la pêche a pour caractéristique commune d'être exploité par des conchyliculteurs. Neuf d'entre eux sont totalement inactifs à la pêche en 2000. Quatorze d'entre eux pratiquent à la saison le tamis à civelles. Pour le reste, ils incorporent quelques mois de métiers dormants dans leur activité.

Un dernier ensemble de 111 navires, considérés inactifs toute l'année 2000, complète la description des 4 142 navires armés au POP le 31/12/2000.

Résultats économiques par grandes flottilles en 2000

Les performances économiques des navires de l'échantillon qui sont présentées ici ont un caractère *purement privé*, elles ne mesurent pas l'impact potentiel des interactions entre les différentes flottilles de pêche ou celui engendré par d'autres activités économiques sur les entreprises de pêche.

Représentativité globale de l'échantillon

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes collectées auprès d'un échantillon représentatif de 562 navires exerçant leur activité de pêche en Atlantique, Manche, Mer du Nord, soit 13,6% de la population.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	Moins de 7 m.	7 à 9 m.	9 à 12 m.	12 à 16 m.	16 à 25 m.	16 à 40 m.	Plus de 40 m.	Total	%
Nord Pas de Calais		1	18	3	7	3	4	36	6%
Haute Normandie		2	3	1	2			8	1%
Basse Normandie	14	27	21	12	9	1		84	15%
Bretagne	27	53	85	33	29	6		233	41%
Pays de la Loire	11	30	45	11	16			113	20%
Poitou-Charentes	2	8	35	7	1			53	9%
Aquitaine	12		13	3	4	3		35	6%
Total	66	121	220	70	68	13	4	562	
%	12%	22%	39%	12%	12%	2%	1%		

Cet échantillon est dans l'ensemble représentatif de la structure de la population du point de vue de la répartition géographique. En termes de catégories de taille, cet échantillon sur représente les navires entre 9 et 12 mètres et sous représente notamment les moins de 7 mètres.

Principaux résultats par flottilles

Le regroupement des navires par flottille rend compte de la diversité de la flotte nationale. Ces flottilles se différencient d'abord d'un point de vue des métiers pratiqués mais également d'un point de vue du nombre et des caractéristiques des navires qui les constituent.

Ainsi les chalutiers exclusifs, avec 857 navires, constituent la flottille la plus importante en nombre de navires au niveau de la façade Manche Atlantique en 2000. C'est également la flottille qui regroupe, en moyenne, les unités possédant les moyens de production les plus importants si l'on se réfère à la longueur, la puissance motrice, et la valeur du capital investi (4.4 MF en moyenne en 2000).

L'âge moyen des unités de pêche est élevé et s'échelonne entre 15 ans pour les caseyeurs et 27 ans pour les chalutiers tamiseurs. Parmi les navires pratiquant les arts traînants, les flottilles pratiquant les métiers de la drague et du tamis en plus du chalutage se caractérisent par un âge moyen plus élevé que les chalutiers exclusifs.

Résultats moyens par flottille

	Tamiseurs Polyvalents	Fileyeurs Caseyeurs	Ligneurs Palangriers	Chalutiers tamis	Caseyeurs	Trainants Dormants	Fileyeurs	Chalutiers dragueurs	Chalutiers
Effectif de la population	149	392	372	119	291	421	518	606	857
Effectif de l'échantillon	15	64	37	14	45	87	74	98	107
Structure de l'échantillon									
Longueur (m)	7.1	8.1	8.3	8.8	8.9	9.7	11.5	11.7	19.5
Puissance (kW)	52	77	87	71	100	93	165	147	367
Equipage	1.1	1.8	1.4	1.1	2.2	1.9	3.2	2.7	5.4
Nombre d'heures moteur	1 170	1 583	1 739	1 921	1 657	1 646	2 462	2 695	4 770
Nombre de jours de mer	203	209	187	215	198	197	204	215	226
Age du navire	19	17	20	27	15	22	16	21	17
Valeur du capital investi (kF) ¹	162	477	473	396	640	570	1 361	1 246	4 386
Résultats économiques									
Chiffre d'affaires brut (kF)	333	560	492	453	781	673	1 399	1 179	3 750
Valeur Ajoutée Brute (kF)	239	378	325	340	503	489	902	775	2 042
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	97	147	121	139	194	206	363	338	932
Salaire brut par Marin (kF)	121	114	142	187	126	140	151	152	186
Rendement net du capital (%)	50%	22%	16%	28%	20%	26%	15%	18%	10%
Ratio économiques									
CA Net / CA Brut	96%	96%	95%	98%	98%	96%	95%	95%	93%
Frais Gazole / CA Brut	10%	6%	8%	10%	6%	6%	7%	13%	20%
Part Equipage / Reste à partager	49%	46%	48%	50%	47%	47%	43%	45%	41%
VAB / CA Brut	72%	68%	66%	75%	64%	73%	64%	66%	54%
EBE / CA Brut	29%	26%	25%	31%	25%	31%	26%	29%	25%
Capital investi / kW (F)	3 099	6 221	5 471	5 547	6 384	6 110	8 256	8 448	11 946

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

L'intensité d'utilisation moyenne des navires, mesurée en termes de jours de mer, n'est pas très différente d'une flottille à l'autre même si les navires pratiquant les métiers traînants ont une activité plus importante par rapport aux métiers dormants au regard de cet indicateur. Le nombre d'heures moteur réalisé par les unités de pêche est en revanche nettement plus élevé pour les chalutiers avec 4 800 heures moteur en moyenne, contre respectivement 2 700 et 2500 heures pour les chalutiers dragueurs et les fileyeurs. L'intensité d'utilisation est ensuite plus faible pour les chalutiers tamiseurs (environ 1900 heures), les ligneurs palangriers (1 750 heures) et les caseyeurs avec 1650 heures. Ces différences sont essentiellement liées à la taille des navires qui influence elle-même la durée des marées.

La valeur actuelle des navires, mesurée par le capital investi/puissance motrice, croît avec la taille moyenne des navires pour les différentes flottilles. L'investissement dans un ligneur-palangrier requiert environ 5 500F/kW, 8 300F/kW pour un fileyeur et 12 000F/kW pour un chalutier moyen. En conséquence, le changement d'échelle de production suppose des capacités d'investissement plus que proportionnelles à l'augmentation en taille des navires. Un chalutier tamiseur moyen de 8.8 mètres coûte environ 0.4MF alors qu'un chalutier dragueur moyen de 11.7 mètres a une valeur de 1.3MF. L'âge du navire a bien évidemment une influence sur la valeur du fait de l'usure et de l'obsolescence.

Les flottilles se différencient également par les résultats économiques qu'elles enregistrent et leurs performances moyennes. Le chiffre d'affaires moyen d'une flottille à l'autre peut varier de 0.3 MF pour les tamiseurs polyvalents à 3.7 MF pour le chalutier moyen. Il est fortement lié à la taille des navires mais également à la taille de l'équipage et dans une moindre mesure à l'intensité de l'activité. Le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente de 98% à 93% des ventes brutes en 2000 selon les catégories. Cela reflète des différences de stratégies des pêcheurs en termes de circuits de commercialisation. La part du carburant dans le chiffre d'affaires brut est plus élevée pour les navires pratiquant les arts traînants que les arts dormants, elle atteint au maximum 20% pour la flottille chalutière et au minimum 6% pour le caseyeur moyen. En revanche, les unités de pêche pratiquant les arts dormants, en particulier les fileyeurs, caseyeurs et palangriers, ont respectivement des coûts d'engins et d'appâts importants.

Les performances économiques, mesurées d'une part en termes de rémunération des équipages et d'autre part, de rémunération du capital investi dans les unités de pêche, sont assez différentes selon les flottilles. Il convient de considérer avec beaucoup de précaution le salaire brut par marin, indicateur de la rémunération du travail. Tout d'abord parce que les entreprises de pêche ont bénéficié de mesures d'accompagnement gouvernementales tout au long de l'année 2000 (allègement différencié des charges sociales selon les flottilles, réduction des taxes de criées). Enfin car dans le cas d'un patron seul embarqué, il est important de considérer globalement et non pas séparément les revenus du travail et du capital puisqu'il sert à rémunérer la même personne. Une rémunération du capital élevée pourra compenser un salaire en apparence faible.

Dans l'ensemble, le niveau de salaire tend à croître avec la taille du navire. Ceci semble refléter une certaine rationalité dans la mesure il faut que les conditions de rémunération s'améliorent au fur et à mesure que les contraintes en termes de temps à la mer s'accroissent. Il faut souligner enfin que la rentabilité des entreprises est en moyenne très satisfaisante pour l'ensemble des flottilles.

Cependant, les résultats moyens sur les principales flottilles et sous-groupes de flottilles doivent être relativisés au regard de la diversité des sous-groupes de flottilles en termes de caractéristiques techniques et économiques. Les indicateurs statistiques de dispersion indiquant la variabilité des résultats sont présentés dans les différentes fiches flottilles. La prise en compte simultanée des critères de taille des navires et des équipages permet

d'appréhender de manière plus exacte l'ensemble des moyens de production (capital et travail). Les caractéristiques moyennes de chaque groupe montrent qu'ils se distinguent aisément les uns des autres. Ce regroupement, basé sur des échantillons significatifs sur un plan statistique, est également pertinent du point de vue des résultats économiques puisqu'il permet de réduire la variabilité des résultats à l'intérieur d'un groupe et par ailleurs qu'il permet de dissocier aisément les résultats d'un groupe par rapport à ceux des autres. Ceci est particulièrement marqué pour différents indicateurs, en particulier le chiffre d'affaires brut.

Résultats par grandes catégories de navires

La présentation par sous-groupes a pour objectif de comparer les résultats économiques des différentes flottilles relativement proches du point de vue de leur caractéristiques techniques et économiques (longueur, effectif de l'équipage, valeur du capital investi). Les différents sous-groupes d'une même flottille sont parfois indicés (groupe1, groupe2, etc) de façon à retrouver les résultats plus détaillés dans les différentes fiches flottilles

Navires de moins de 12 mètres, équipage d'une personne.

La première catégorie est composée des navires des flottilles de moins de 12 mètres embarquant en général une seule personne. Elle intègre des caseyeurs, fileyeurs, ligneurs palangriers, chalutiers tamiseurs, fileyeurs caseyeurs, tamiseurs polyvalents et traînants dormants. Leur longueur moyenne varie de 6.8 mètres à 8.8 mètres selon les groupes. En moyenne, les unités les plus âgées sont celles de la flottille des chalutiers tamiseurs (27 ans). Le minimum de la valeur actuelle du capital investi pour ces différents sous-groupes de flottilles est de 0.16 MF pour le tamiseur polyvalent moyen, elle atteint un maximum de 0.44 MF pour le sous-groupe des ligneurs palangriers. La valeur des navires, mesurée par le ratio valeur du capital investi / puissance motrice varie de 3 000 F/KW à 5 500 F/KW. Cette valeur décroît généralement avec l'âge, du fait de l'usure et l'obsolescence, mais elle dépend également du renouvellement des équipements opérés par les propriétaires des unités de pêche.

L'intensité d'utilisation des navires côtiers est croissante, des caseyeurs aux chalutiers tamiseurs. Ces derniers ont exercé en moyenne leur activité durant 215 jours et environ 1 900 heures moteurs en 2000. Elle s'établit à environ 1 200 heures pour les caseyeurs et 1 400 pour les fileyeurs, 1 500 heures pour les traînants dormants et atteint 1 800 heures pour les ligneurs palangriers pour un nombre de jours de mer non différent sur un plan statistique.

Du point de vue des résultats économiques, le chiffre d'affaires atteint en moyenne 450 KF pour les groupes de ligneurs palangriers et chalutiers tamiseurs, 300 KF pour les tamiseurs polyvalents, les fileyeurs et les traînants dormants contre 250 KF pour les caseyeurs et fileyeurs caseyeurs. Le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente entre 96% et 98% du chiffre d'affaires brut. Ces taux qui se situent en deçà de ceux des navires de plus grande taille s'expliquent par les pratiques de commercialisation de ces unités qui sont essentiellement dirigées vers la vente directe.

Résultats moyens pour les moins de 12 mètres, 1 personne embarquée

	Fileyeurs Caseyeurs (g1)	Caseyeurs (g 1)	Tamis Polyvalents	Fileyeurs (g1)	Trainants Dormants (g1)	Ligneurs- palangriers	Chalutiers tamiseurs
Structure de l'échantillon							
Longueur (m)	6.8	7.1	7.1	8.0	8.1	8.2	8.8
Puissance (kW)	48	57	52	74	60	82	71
Equipage	1.0	1.1	1.1	1.0	1.0	1.4	1.1
Nombre d'heures moteur	1 167	1 181	1 170	1 383	1 478	1 739	1 921
Nombre de jours de mer	204	186	203	179	185	187	215
Age du navire	18	18	19	18	23	21	27
Valeur du capital investi (kF) ¹	197	236	162	258	316	445	396
Résultats économiques							
Chiffre d'affaires brut (kF)	249	260	333	297	300	445	453
Valeur Ajoutée Brute (kF)	164	168	239	206	198	292	340
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	56	60	97	67	60	108	139
Salaire brut par Marin (kF)	104	99	121	135	134	129	187
Rendement net du capital (%)	22%	17%	50%	14%	12%	15%	28%
Ratio économiques							
CA Net / CA Brut	96%	97%	96%	97%	98%	96%	98%
Frais Gazole / CA Brut	7%	8%	10%	6%	7%	7%	10%
Part Equipage / Reste à partager	49%	49%	49%	50%	50%	50%	50%
VAB / CA Brut	66%	65%	72%	69%	66%	70%	75%
EBE / CA Brut	23%	23%	29%	22%	20%	26%	31%
Capital investi / kW (F)	4 091	4 147	3 099	5 558	5 281	4 503	5 547

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, les frais de carburant représentent généralement moins de 8% du chiffre d'affaires brut pour les navires pratiquant les métiers dormants, 10% pour les chalutiers tamiseurs tractant leurs engins de pêche.

Les taux de valeur ajoutée les plus élevés concernent le groupe des chalutiers tamiseurs (75%), puis les tamiseurs polyvalents (72%) et enfin les ligneurs palangriers et fileyeurs (70%). Ces unités de pêche étant en majorité composées d'un équipage d'une seule personne, le propriétaire embarqué, la performance économique doit être appréhendée d'un point de vue global en intégrant le revenu du travail (salaire) et du capital (profit)².

Globalement, les meilleurs résultats sont enregistrés par les chalutiers tamiseurs avec un salaire brut par marin de 187 KF et un taux de rendement du capital de 28%. Les performances des ligneurs palangriers, des traînants dormants et des fileyeurs sont relativement proches avec un salaire brut par homme d'environ 130 KF et un taux de rendement du capital de 15% en moyenne. Celles des caseyeurs, des fileyeurs caseyeurs et des tamiseurs polyvalents sont légèrement en deçà des deux précédents groupes mais avec une activité de pêche en moyenne plus réduite. Ces chiffres moyens cachent cependant une grande diversité de résultats notamment en fonction des comportements des pêcheurs.

Navires de moins de 12 mètres, équipage de 2 à 3 personnes.

La seconde catégorie de flottilles est composée de navires de moins de 12 mètres dont l'équipage est supérieur à 1 personne et inférieur à 4 personnes. Les flottilles de caseyeurs, fileyeurs, fileyeurs caseyeurs (2 sous-groupes), traînants dormants et chalutiers dragueurs (2 sous-groupes) sont intégrées à cet ensemble. Les navires ont une taille moyenne allant de 8 à 11.3 mètres selon les groupes. L'équipage moyen mobilisé est généralement de 2.5 hommes pour les métiers dormants, sauf pour les plus grands fileyeurs caseyeurs, et varie de 2 à 3 hommes en moyenne pour les chalutiers dragueurs. Ces derniers sont du reste constitués, avec la flottille des traînants dormants, de navires en moyenne plus âgés (22 à 23 ans).

La valeur du capital investi dans ces unités de pêche varie de 345 KF, pour les plus petits fileyeurs caseyeurs, à 1.3 MF pour les plus grands, par ailleurs moins âgés (13 ans en moyenne). L'intensité d'utilisation des navires est assez similaire selon les groupes (exceptés les grands fileyeurs caseyeurs) notamment lorsque l'on raisonne en termes de jours de mer. Elle se situe à environ 205 jours de mers. En revanche, le nombre d'heures moteur progresse de manière significative avec la taille moyenne des navires et varie de 1 600 heures à 2 500 heures.

Le chiffre d'affaires brut varie de 470 KF en moyenne pour les petits fileyeurs caseyeurs à 1 400 KF pour la même flottille constituée de navires de plus grande taille. L'impact de la taille des moyens de production sur le niveau du chiffre d'affaires est illustré à travers l'exemple des chalutiers dragueurs. La différence de près de 500 KF entre les chalutiers dragueurs du groupe 1 et du groupe 2 est liée à la mobilisation de moyens de captures plus importants (équipage plus nombreux, capital investi plus important) et à un temps d'utilisation de ces moyens plus conséquent.

² Par convention, le taux de part est de 50% pour l'équipage et 50% pour l'armement dans le cas d'un seul homme embarqué.

Résultats moyens pour les moins de 12 mètres, équipage de deux à trois personnes

	Fileyeurs Caseyeurs (g2)	Caseyeurs (g2)	Trainants Dormants (g2)	Fileyeurs (g2)	Chalutiers- dragueurs (g1)	Chalutiers- dragueurs (g2)	Fileyeurs Caseyeurs (g3)
Structure de l'échantillon							
Longueur (m)	8.0	9.2	9.9	9.9	10.6	11.2	11.3
Puissance (kW)	75	117	96	134	111	127	143
Equipage	1.8	2.5	1.9	2.5	1.8	2.7	3.5
Nombre d'heures moteur	1 647	1 695	1 611	2 118	2 110	2 419	2 354
Nombre de jours de mer	200	210	199	199	208	216	235
Age du navire	19	12	22	18	22	23	13
Valeur du capital investi (kF) ¹	345	717	585	746	778	996	1 326
Résultats économiques							
Chiffre d'affaires brut (kF)	470	937	677	889	668	1 023	1 408
Valeur Ajoutée Brute (kF)	312	610	494	599	435	707	969
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	111	234	213	237	177	309	408
Salaire brut par Marin (kF)	105	146	140	139	145	145	149
Rendement net du capital (%)	23%	21%	27%	19%	14%	23%	21%
Ratio économiques							
CA Net / CA Brut	97%	97%	96%	95%	95%	96%	95%
Frais Gazole / CA Brut	6%	6%	6%	6%	12%	12%	5%
Part Equipage / Reste à partager	47%	48%	46%	45%	46%	46%	44%
VAB / CA Brut	66%	65%	73%	67%	65%	69%	69%
EBE / CA Brut	24%	25%	31%	27%	26%	30%	29%
Capital investi / kW (F)	4 593	6 134	6 119	5 558	6 999	7 843	9 259

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

Le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente entre 95% et 97% du chiffre d'affaires brut. Les groupes se différencient également du point de vue de la consommation de carburant, ce poste représentant pour les dormants la moitié de la part du chiffre d'affaires dédiée par les traînants (6% contre 12% en 2000). Les frais liés aux engins de pêche et gréements sont en revanche nettement moins importants pour les traînants.

La rémunération du travail mesurée ici au travers du salaire brut est relativement identique selon les groupes, elle se situe en moyenne autour de 145 KF par membre d'équipage³ (exceptés pour les petits fileyeurs caseyeurs). Cependant, les traînants ont bénéficié sur l'année 2000 d'allègements de cotisations sociales plus importants que les dormants. Le taux de rendement du capital investi est relativement important, il dépasse 14% pour l'ensemble des classes avec un maximum pour les traînants dormants (27%).

Il est intéressant de souligner qu'à structures de capital et d'équipage similaires ainsi qu'à niveaux de chiffre d'affaires relativement proches, les petits chalutiers dragueurs et les traînants dormants vont enregistrer des taux de rendement du capital très différents alors que le salaire brut moyen est équivalent. Cela illustre d'abord l'impact différencié de l'évolution du prix du gazole sur les performances des flottilles selon la nature de leur activité, les frais de gazole représentant 12% du chiffre d'affaires pour les chalutiers dragueurs et seulement 6% pour les traînants dormants. Cela illustre ensuite la nécessité d'harmoniser les niveaux de rémunération des équipages d'une flottille à l'autre et témoigne ainsi d'une flexibilité des équipages entre les flottilles et donc les activités de pêche.

Navires de 12 à 20 mètres.

La troisième catégorie de flottilles est plus hétérogène, composée de navires de 12.5 mètres en moyenne à 17 mètres. Cela se traduit par des différences importantes en termes de taille d'équipage allant de 2.5 à 6 personnes. Les flottilles de chalutiers (groupe 1), chalutiers dragueurs (groupe 3), caseyeurs (groupe 3) et chalutiers (groupe 2) sont intégrées à ce groupe.

La flottille de fileyeurs est la plus jeune avec 13 ans en moyenne, mais également par rapport à l'ensemble des groupes de fileyeurs. Le groupe le plus âgé est celui des caseyeurs avec 23 ans pour une valeur actuelle du capital investi de 1.7 MF. La valeur des investissements dans l'unité de pêche s'élève à 3.5 MF pour un chalutier de la même taille mais plus jeune de huit ans. En revanche, la valeur unitaire ou encore les prix par kW des fileyeurs (groupe 3) et des chalutiers (groupe 1) sont proches avec respectivement 1.6 MF et 8 500 F/kW alors que les fileyeurs sont en moyenne plus jeunes. Il est donc probable que la demande de chalutiers sur le marché de l'occasion a été plus importante, ce qui a entraîné un renchérissement de leur prix. Ceci dans un contexte général de réduction de la flotte de pêche française et de limitation du nombre de constructions neuves.

L'intensité d'utilisation de cette catégorie de navire est variable, de 196 à 225 jours de mer en moyenne et de respectivement 2600 à 5200 heures moteurs pour les fileyeurs du groupe 3, essentiellement côtiers, et les chalutiers hauturiers du groupe 2.

³ Il s'agit ici d'une moyenne ne tenant pas compte de la fonction à bord

Résultats moyens pour les 12-20 mètres

	Fileyeurs (g3)	Chalutiers (g1)	Chalutiers- dragueurs (g3)	Caseyeurs (g3)	Chalutiers (g2)
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	12.5	12.9	14,5	16.8	17.1
Puissance (kW)	198	176	236	230	312
Equipage	4.2	2.5	4,3	6.0	4.4
Nombre d'heures moteur	2 592	3 327	3 957	3 950	5 185
Nombre de jours de mer	213	202	226	196	225
Age du navire	13	20	17	23	15
Valeur du capital investi (kF) ¹	1 649	1 535	2 360	1 688	3 546
Résultats économiques					
Chiffre d'affaires brut (kF)	1 743	1 307	2 222	2 800	2 795
Valeur Ajoutée Brute (kF)	1 140	778	1 417	1 807	1 451
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	457	316	638	743	590
Salaire brut par Marin (kF)	157	180	174	190	191
Rendement net du capital (%)	16%	10%	17%	22%	5%
Ratio économiques					
CA Net / CA Brut	95%	94%	95%	98%	92%
Frais Gazole / CA Brut	7%	17%	14%	6%	21%
Part Equipage / Reste à partager	43%	45%	43%	46%	44%
VAB / CA Brut	65%	60%	64%	65%	52%
EBE / CA Brut	26%	24%	29%	27%	21%
Capital investi / kW (F)	8 313	8 705	10 021	10 272	11 348

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

Le chiffre d'affaires brut des fileyeurs et chalutiers (groupe 1) s'établit respectivement à 1.7MF et 1.3MF mais ces derniers mobilisent des équipages de taille différentes 4.2 et 5 hommes en moyenne. Il progresse à 2.2 MF pour le groupe des chalutiers dragueurs pour culminer à 2.8 MF pour les caseyeurs et chalutiers de 17 mètres environ. Le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente au maximum 98% et au minimum 92% du chiffre d'affaires brut pour ces deux derniers groupes. Les chalutiers passent une grande partie de leur production en criée alors que les caseyeurs pratiquent la vente de gré à gré et ne sont donc pas assujettis aux redevances et taxes perçues par les criées.

La part des frais de gazole dans le chiffre d'affaires se différencie nettement entre d'une part les arts dormants (6 à 7% du C.A.) et d'autre part les métiers traînants (14% à 21%). En revanche, les coûts des engins des fileyeurs sont nettement plus importants que ceux des traînants, les caseyeurs supportant des coûts d'appâts.

Au total, le taux de valeur ajoutée est plus important pour les dormants que pour les traînants. Pour ces catégories, les salaires annuels bruts par personne sont en moyenne plus élevés que pour les catégories de moins de 12 mètres. Il se situent entre 157 KF pour les fileyeurs et 191 KF pour les chalutiers, ces derniers ayant bénéficié de réduction de charges sociales plus importantes.

La rémunération du travail est donc globalement plus élevée lorsque le nombre d'heures moteur est important. Il n'est à ce stade pas possible de conclure sur le salaire net par heure

perçu par les marins qui est un meilleur indicateur de rémunération du travail. Le taux de rentabilité du capital est plus faible pour les chalutiers (5 à 10%) que pour les chalutiers dragueurs (17%) ou les fileyeurs (16%). Ce calcul de la rentabilité prend en compte l'amortissement économique des unités de pêche et les intérêts calculés selon une méthode qui permet des comparaisons entre flottilles.

Navires de plus de 20 mètres.

La quatrième catégorie de flottilles comprend les groupes de chalutiers et de fileyeurs allant de 21 mètres en moyenne à 53 mètres. L'équipage est en moyenne de 6.5 hommes pour les chalutiers (groupe 3) et les fileyeurs (groupe 4) dont la longueur approche 21 mètres. Les unités chalutières de 29 mètres (groupe 4) sont composées d'un équipage de 19 personnes. L'âge de ce dernier groupe de chalutiers est singulièrement plus élevé que pour les autres groupes, 26 ans en moyenne contre 15 ans.

La valeur du capital investi dans les unités de 21 mètres se situe entre 4.6MF et 5.5MF, elle atteint 8.3MF pour les 28 mètres et 14.5MF pour les 53 mètres. A âge identique, l'achat de ce type d'unité requiert un investissement par kW nettement plus élevé que pour les unités de moins de 20 mètres. Le changement d'échelle de production nécessite une augmentation plus que proportionnelle des moyens en termes d'investissement. L'intensité d'utilisation des navires est élevée, de 4 900 à 6 800 heures de mer ou de 243 à 282 jours de mer pour ces groupes.

Résultats moyens pour les plus de 20 mètres

	Chalutiers (g3)	Fileyeurs (g4)	Chalutiers (g4)	Chalutiers (g5)
Structure de l'échantillon				
Longueur (m)	20.6	20.8	28.6	53.6
Puissance (kW)	395	326	564	1 479
Equipage	6.6	6.2	7.5	19.0
Nombre d'heures moteur	5 448	4 858	5 716	6 778
Nombre de jours de mer	243	252	257	282
Age du navire	15	14	15	26
Valeur du capital investi (kF) ¹	5 208	4 617	8 314	14 553
Résultats économiques				
Chiffre d'affaires brut (kF)	4 504	3 868	5 966	17 456
Valeur Ajoutée Brute (kF)	2 324	2 392	3 248	10 572
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	1 028	1 037	1 702	5 139
Salaire brut par Marin (kF)	188	212	202	283
Rendement net du capital (%)	9%	12%	7%	23%
Ratio économiques				
CA Net / CA Brut	92%	95%	91%	97%
Frais Gazole / CA Brut	21%	9%	19%	19%
Part Equipage / Reste à partager	42%	41%	37%	40%
VAB / CA Brut	52%	62%	54%	61%
EBE / CA Brut	23%	27%	29%	29%
Capital investi / kW (F)	13 198	14 162	14 732	9 840

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

L'hétérogénéité des groupes de navires conduit à des résultats économiques très différenciés, le chiffre d'affaires brut moyen passant de 3.9MF pour les fileyeurs à 17.5MF pour les grands chalutiers. Celui des chalutiers de 21 mètres est également supérieur à celui des fileyeurs avec 4.5 MF.

Le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, rapporté au produit des ventes est minimum pour les chalutiers des groupes 3 et 4. Ce taux est en moyenne moins élevé pour les fileyeurs qui vendent une partie de leur production hors criée. Les frais de gazole exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont maximum pour les chalutiers de ces groupes avec en moyenne 20% de leurs ventes brutes dédiées à ce poste. Ce taux n'est plus que de 9% du C.A. pour les fileyeurs qui par ailleurs consacrent également 9% de leur C.A. aux engins de pêche. Ce taux est compris entre 3 et 5% pour les chalutiers.

Les salaires bruts perçus par les équipages de ces groupes avoisinent les 200kF jusqu'à 280kF à bord des grands chalutiers soit au delà des sommes perçues par les navires de moins de 20 mètres. Cela peut s'expliquer par le fait que les équipages doivent passer plus de temps en mer et que leur rémunération doit être suffisamment incitatrice pour qu'ils acceptent de s'enrôler sur ces types de navires. Le taux de rendement du capital est par contre plus limité pour ces flottilles excepté pour les grands chalutiers qui sont âgés et qui supportent des charges d'intérêt relativement faibles. Il évolue de 7% pour les chalutiers du groupe 4 à 12% pour les fileyeurs du groupe 4.

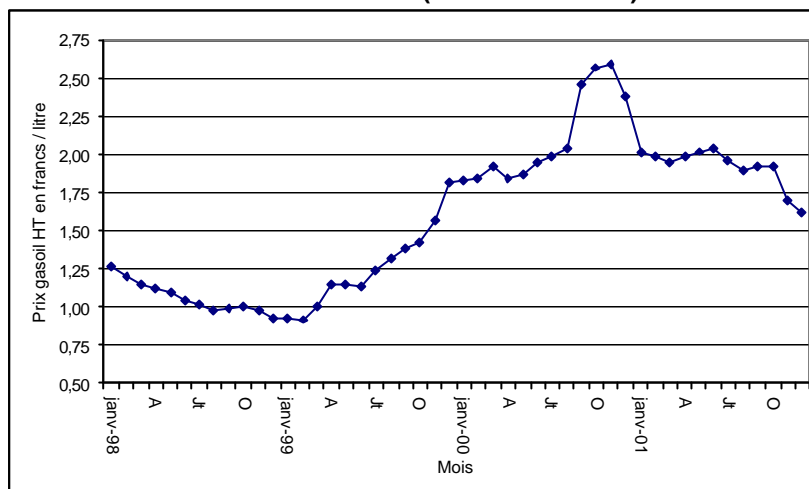
Éléments sur l'environnement économique : le prix du carburant

L'objectif est ici d'identifier quelques éléments clés du contexte économique des entreprises de pêche en France et l'année 2000 a été notamment marquée par des évolutions importantes en termes d'augmentation du prix du carburant.

Dans le secteur des pêches, le prix des carburants à la mise en consommation est détaxé, c'est à dire qu'il n'est pas sujet à la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP), principale taxe que supportent les produits pétroliers et à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). En 2000, la taxation sur le gazole représentait 56,6% du prix du carburant à la distribution (Ministère des finances).

Le prix du gazole, principal carburant utilisé dans le secteur de la pêche a connu une progression importante, notamment au cours des années 1999 et 2000. En effet, le prix du gazole détaxé a en moyenne progressé de 44% sur la période de janvier 2000 à novembre 2000 et de 180% sur la période de janvier 1999 à novembre 2000 où son prix a culminé. Son prix moyen est en effet passé de 0,92 à 2,59 F/litre en moyenne (cf. graphique) sachant qu'il existe des différences entre ports au niveau français.

Graphique 1. Evolution mensuelle du prix du gazole détaxé en France (francs courants)

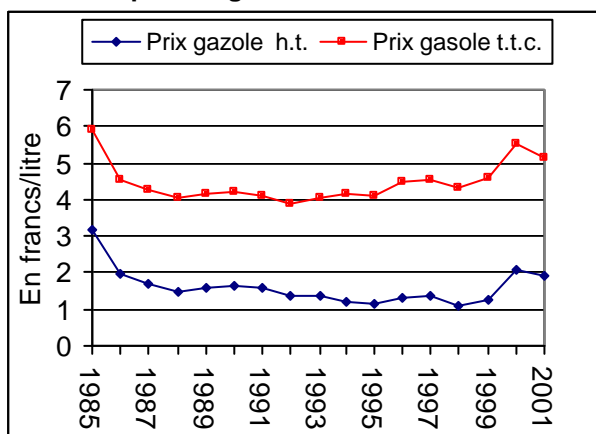


Source : Ministère de l'industrie

A partir du mois de novembre 2000, les prix ont chuté de manière sensible pour atteindre 2F/litre au début de l'année 2001 et oscillé autour de cette valeur jusqu'au mois de juillet, mois à partir duquel les prix ont entamé une nouvelle baisse pour se situer en moyenne autour de 1,6F/litre au mois de décembre 2001.

Ces tendances récentes sont à re situer par rapport à l'évolution à plus long terme des prix du gazole en France et sur le marché international des produits pétroliers. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des prix du gazole taxé et détaxé depuis 1985. Lorsque l'on raisonne en francs constants pour tenir compte de l'évolution générale des prix, on constate que le prix moyen réalisé en 2000 (2,1 F/litre) se situe en dessus de la moyenne sur les quinze dernières années (1,6 F/litre en francs constants base 100 : 2000) mais en deçà des prix constatés au cours des années 1985-1986. L'année 1999 a été marquée par la fin de la tendance à la baisse des prix du gazole détaxé qui n'avaient cessé de décroître entre 1986 et 1998 (-65%). Le renchérissement du prix du pétrole sur le marché international (base de référence : Brent) exprimé en dollars associé à une appréciation du taux de change vis à vis du dollar (dépréciation du franc) a entraîné une progression très importante des prix du gazole en francs sur le marché français.

Evolution du prix du gazole taxé et non taxé en France



Source : Ministère de l'industrie

Le fait que le gazole pêche ne soit pas taxé fait que les tendances économiques internationales indiquées ci-dessus sont mécaniquement transmises au prix du gazole en France. L'effet de tampon lié à la taxation n'a pas d'effet, la croissance du prix moyen entre 1999 et 2000 atteint 68% contre 23 % pour le gazole taxé.

Eléments sur le contexte socio-professionnel

L'objectif est ici d'identifier quelques éléments clés du contexte social et professionnel de la pêche en France. A cette fin, différentes variables ont été retenues pour décrire l'environnement professionnel des patrons pêcheurs enquêtés : l'appartenance à une organisation de producteurs, la raison d'entrée dans la profession, les diplômes scolaires et professionnels notamment.

Appartenance à des organisations de producteurs (O.P.)

Les organisations de producteurs sont chargées « de prendre des mesures propres à assurer l'exercice rationnel de la pêche et l'amélioration des conditions de vente de leur production" Art.4 Règlement CE 2141 du 20 octobre 1970.

57% des patrons enquêtés en 2001 adhèrent à une OP. Cette adhésion est quasi unanime pour les plus de 16 mètres, elle est majoritaire pour les 12 à 16 mètres. Concernant les moins de 12 mètres, le taux d'adhésion diminue avec la taille des navires, il est ultra minoritaire chez les moins de 7 mètres.

Raisons d'entrée dans la profession

	Pourcentage
De père en fils	47%
Attrait de la mer	31%
Rémunération plus élevée qu'ailleurs dans l'économie	4%
Emploi pour rester dans la région	3%
Autres	14%

Note : l'enquêté n'a qu'un choix unique parmi les modalités.

Il apparaît que la raison majeure d'entrée dans la profession est familiale au sens où le renouvellement de la population de pêcheurs est encore en 2001 fortement lié à la pratique de ce métier par la génération antérieure. Ainsi, 47% des entrées de marins sont liées au fait que le père pratiquait lui-même ce métier.

L'attrait de la mer est la seconde modalité influençant les comportement d'entrée des pêcheurs (31% des réponses) alors que les facteurs potentiellement incitatifs - rémunération plus élevée que dans le reste de l'économie ou emploi pour rester dans la région – ne concernent respectivement que 4% et 3% des réponses.

Cela ne signifie pas que ces dernières variables, moins représentées, influencent peu les stratégies professionnelles d'un plus grand nombre de personnes, mais elles sont devancées par d'autres facteurs jugés plus importants par les enquêtés.

Diplôme scolaire et professionnel.

	Pourcentage
Bac ou plus que le BAC	9%
Moins que le BAC	79%
dont BEP	11%
dont CAP	24%
dont Certificat d'étude	12%
dont autres	53%
Aucun diplôme	12%

Même si le niveau de diplôme scolaire n'est pas nécessairement un bon indicateur de compétences des professionnels pour l'activité de pêche et la gestion de leur entreprise, il permet d'identifier le niveau de formation générale ou plus spécifique suivi par les personnes enquêtées.

Les résultats montrent que 79% des enquêtés ont un diplôme inférieur au BAC général ou professionnel. Parmi ces personnes, 35% ont obtenu soit un BEP soit un CAP. 9% des enquêtés ont un niveau égal ou supérieur au BAC alors que 12% de l'échantillon n'a obtenu aucun diplôme scolaire.

Il convient de remarquer que la structure d'âge des personnes enquêtées n'a pas d'influence significative sur la répartition entre ces grandes catégories de diplômes.

Diversification de l'activité

	Pourcentage
Conchyliculture	33,0%
Activité de pêche hors du navire principal	13,0%
Transformation, commercialisation de produits de la mer	7,0%
Pêche de loisir	5,2%
Activité syndicale ou politique	5,2%
Restauration, locations	5,2%
Agriculture	3,5%
Armateurs autres navires	2,6%
Autres	6,1%
Non réponses	19,1%

* rappel : parmi les 16,5% de l'échantillon enquêté, 1,3% perçoivent également une retraite.

La diversification de l'activité de pêche, en dehors de celle exercée avec le navire principal, ou l'implication dans des activités différentes concerne 16,5% des enquêtés. Au sein de cet ensemble, la diversification concerne en premier lieu l'activité de conchyliculture (33% des réponses), puis l'activité de pêche en dehors du navire principal (13%) et la transformation et la commercialisation des produits de la mer (7%). Il s'agit ici notamment des activités de mareyage, poissonnerie, transformation.

5,2% des patrons sont concernés par la pêche de loisir (embarquement de touristes, pêcheurs récréatifs) et le même pourcentage de personnes complète ses revenus par une activité agricole ou commerciale (restauration, location). Environ 5% des patrons consacrent une grande partie de leur temps à des activités politiques ou syndicales. Il convient de noter que 90% de ces personnes sont propriétaires de navires de moins de 12 mètres.

En moyenne, ces personnes dédient environ 25 semaines par an à ces activités mais il existe une grande diversité des pratiques selon les pêcheurs. Certaines de ces activités

génèrent ou non des revenus et on estime d'un point de vue global qu'elles génèrent en moyenne des recettes brutes évaluées à environ 130 KF par an ou des revenus nets pour les pêcheurs de 60 KF.

Retraites

Environ 5 % de l'échantillon enquêté (navires de pêche *inscrits au POP*) dispose d'une retraite (principalement retraite des armées). Ils sont dans la grande majorité (88%) propriétaires de navires de moins de 12 mètres.

Éléments méthodologiques

L'objectif est ici principalement d'explicitier les informations restituées dans ces « résultats économiques », souvent sous la forme d'indicateurs de performances économiques. Mais avant toute chose, il est important de souligner le caractère préliminaire de l'ensemble des informations produites dans le cadre de cet exercice.

La première étape a toujours été d'examiner la représentativité de l'échantillon économique par rapport à la structure de la population. Cette représentativité est examinée :

- au niveau global : nombre de navires de l'échantillon économique par rapport à la population de la flottille
- au niveau de la cohérence entre la distribution par catégorie de taille des navires de l'échantillon et celle de la population
- au niveau de la cohérence entre la répartition géographique des navires de l'échantillon et de la population
- au niveau de la comparaison de quelques grandeurs moyennes : longueur, puissance, âge des navires, équipage...

Les premières informations portent toujours sur la structure moyenne de l'échantillon économique ainsi que les résultats économiques clés⁴. Les résultats détaillés présentent les informations intermédiaires ayant servi au calcul de ces chiffres clés.

Les étapes nécessaires au calcul de quelques indicateurs clés sont ici présentées :

Le reste à partager

Chiffre d'affaires Brut

(Recettes annuelles brutes tirées de l'activité pêche)

Moins

Frais de déchargement

(Taxes de criée, taxes portuaires et frais liés au débarquement des captures à terre...)

==

Chiffre d'affaires net

Chiffre d'affaires net

Moins

Frais communs

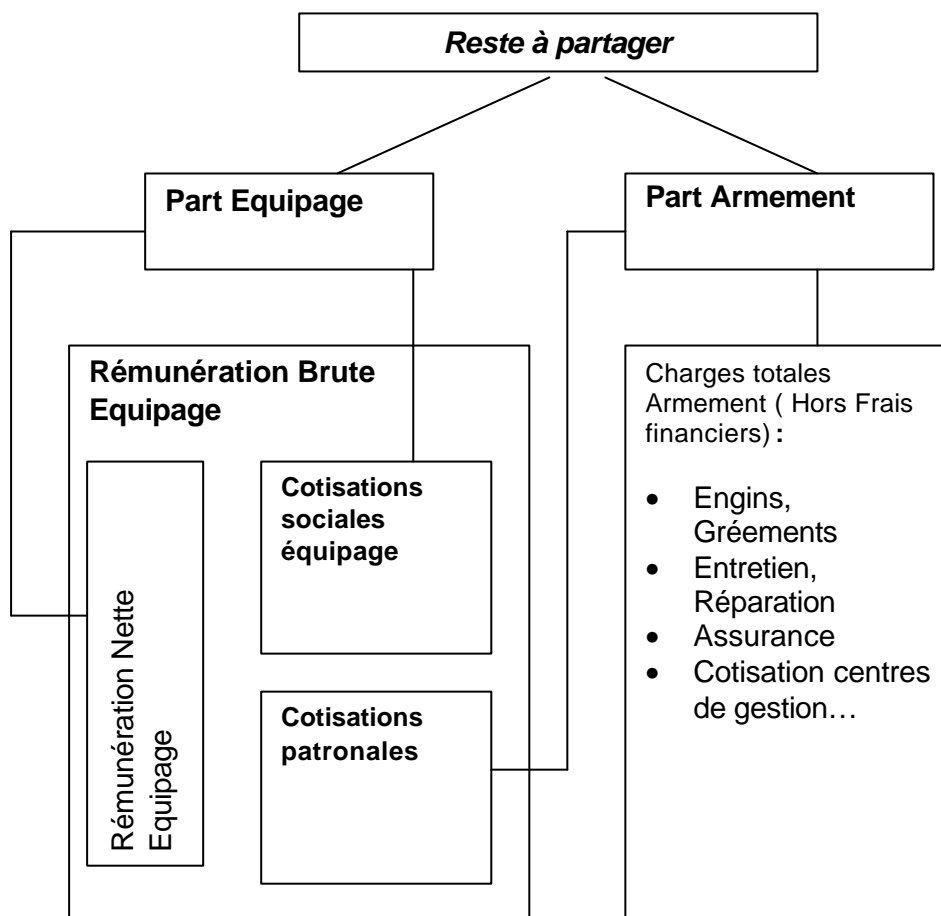
(Frais partagés par l'équipage et le propriétaire du capital soit généralement gazole, huile, vivres, glace, appâts...)

==

Reste à partager

⁴ A côté des valeurs moyennes, des indicateurs de dispersion autour de cette moyenne sont présentés : minimum (valeur minimum rencontrée), maximum (valeur maximum rencontrée), écart type ou +/- (mesure de la distance moyenne des observations par rapport à la moyenne) et/ou coefficient de variation (rapport de l'écart type à la moyenne permettant de comparer des dispersions de distribution qui ne sont pas exprimées dans la même unité).

Le Salaire Brut par marin

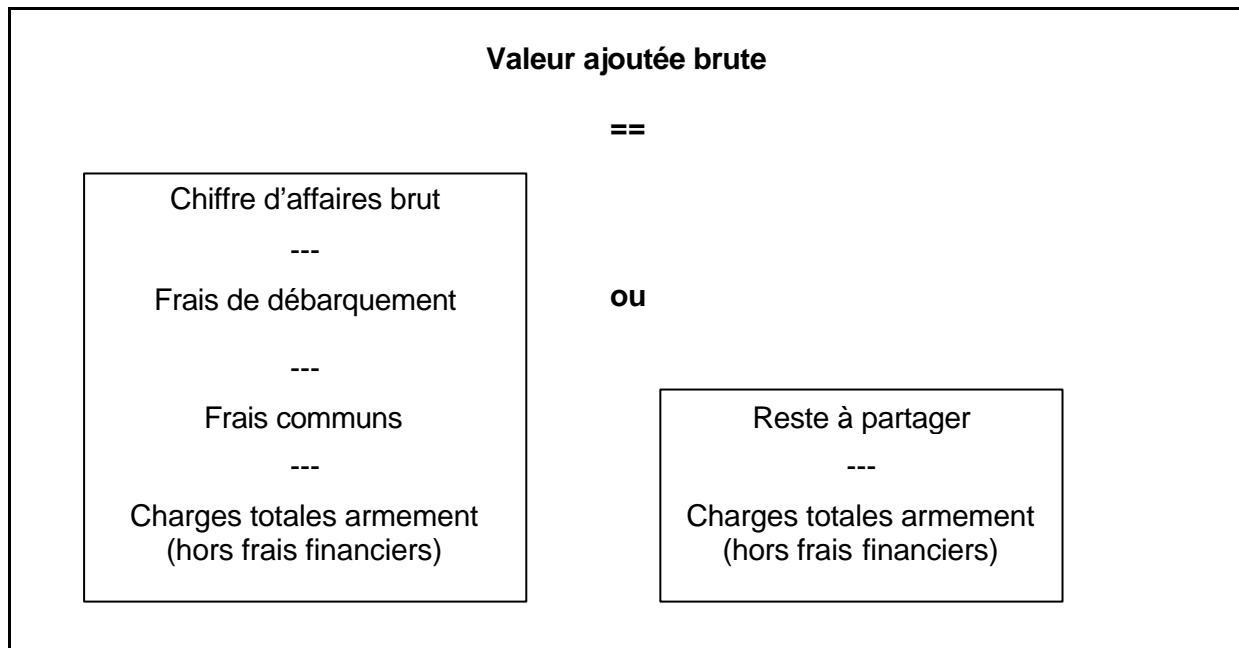


Le salaire brut par marin ne comprend ici que les cotisations payées par le salarié et exclut donc les cotisations patronales.

Salaire brut par marin = Part Equipage / Equipage

Ce salaire brut doit être considéré avec beaucoup de précautions en 2000 étant donné le contexte de réduction des charges sociales qui a marqué cette année.

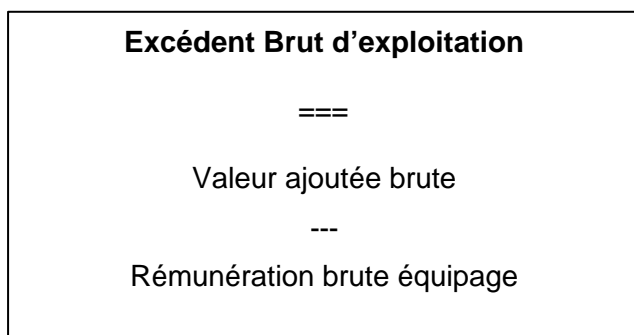
La valeur ajoutée brute



La valeur ajoutée brute est la richesse véritable générée par l'activité de pêche. C'est ce qui reste des recettes brutes une fois déduits les frais liés au déchargement et à l'exploitation du navire, que ce soit au cours des marées (gazole, huile...) ou pour le bon déroulement de l'activité au cours des marées (renouvellement et entretien des engins / gréements, entretien du navire, réparations). Cet ensemble des dépenses constitue les consommations intermédiaires, c'est à dire les biens et services qui sont détruits au cours du processus de production.

L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste de la richesse, donc de la valeur ajoutée brute, une fois déduites toutes les dépenses liées à l'équipage (rémunération nette mais également toutes les cotisations salariales).



Cet EBE va servir notamment à :

- amortir le capital fixe, c'est à dire à pourvoir au remplacement du navire et des équipements qui s'usent avec le temps
- payer les créanciers (remboursement des emprunts...)

Il faut souligner que l'amortissement et les charges financières sont ici des valeurs théoriques, c'est à dire calculées à partir de méthodes standardisées se basant sur la taille, l'âge et un prix de renouvellement du capital. Si ces caractéristiques sont équivalentes pour deux navires, alors il leur sera affecté la même valeur "théorique" d'amortissement et de coût d'opportunité alors qu'en réalité (c'est à dire dans leurs comptes de résultat) ces valeurs peuvent être radicalement différentes.

Le rendement net du capital

Le reste de l'excédent brut d'exploitation après cette opération constitue le résultat courant net qui va servir à calculer le rendement net du capital. Ce résultat net, qui servira à payer les impôts et à rémunérer le propriétaire du capital, fournit un indicateur de performance important de l'activité lorsqu'il est rapporté au capital investi.

$$\text{Rendement net du capital} = \text{Résultat courant net} / \text{Capital investi}$$

Conclusion

Cette synthèse des pêcheries a permis de préciser les principaux métiers pratiqués par la flotte de pêche de Manche Atlantique en 2000, de mettre en évidence les principales stratégies de pêche adoptées par les entreprises, de localiser les secteurs d'activité, de montrer l'importance de l'exploitation dans la bande côtière. Plus encore, elle a permis d'apprécier l'importance économique de cette activité d'un point de vue global d'abord, et en tenant compte de la diversité des flottilles ensuite.

Elle a été réalisée à partir de données d'activité qui sont relativement plus faciles d'accès que les données de production. Ces dernières, bien qu'indispensables aux diagnostics sur les ressources, restent malheureusement, dans l'état actuel du respect des obligations réglementaires, encore largement inaccessibles pour de nombreux métiers. Ces données d'activité ont été complétées par des données économiques collectées sur un échantillon représentatif de la flotte de pêche de Manche Atlantique.

Cette synthèse apportera probablement à un certain nombre d'observateurs de la filière pêche des informations originales, qui complètent, voire modifient, la perception du secteur que l'on peut avoir classiquement par l'examen des caractéristiques physiques des navires ou des bilans par ports et par quartiers maritimes.

Même si ce travail n'apporte aucune donnée nouvelle de production, il permettra peut-être de mettre en évidence que l'activité halieutique de la façade Mer du Nord Manche Atlantique ne se réduit pas aux informations qui transitent par les criées, les organisations de producteurs, disponibles dans les statistiques officielles.

Remerciements

Ce document a été élaboré par Patrick BERTHOU (Ressources Halieutiques - Brest), Fabienne DAURES (Service d'Economie Maritime - Brest) et Olivier GUYADER (Service d'Economie Maritime - Brest) avec l'appui thématique de Sébastien DEMANECHÉ et Catherine TALIDEC et l'appui technique de Sylvain BERMELL, Olivier GAUDOU, Fabrice GUEGAN, Michèle JEZEQUEL, Yann ERLÉ LE ROUX et Claude MERRIEN.

Les informations ont été collectées par le réseau d'enquêteurs du SIH : Marie Line MANTEN (RH Boulogne), Pascal RAULIN (RH Boulogne), Nicolas CAROFF (RH Port en Bessin), Laurent PASCO (RH Port en Bessin), Thierry PANNIER (RH Port en Bessin), Michèle SALAUN (RH Brest), Chantal LE GAC (RH Brest), Michael DROGOU (RH Brest), Jhonie SCHRYER (RH Lorient), Edmond CHEMINEAU (RH Lorient), Xavier CHEVER (RH Lorient), Laurence PENNORS (RH Lorient), Sophie LE MESTRE (RH Lorient), Stéphane BREERETTE (RH Lorient), Armelle LATROUITE (RH La Rochelle), Ludovic BOUCHE (RH La Rochelle), Hugues EVANO (RH La Rochelle), Aurélie NADEAU (RH La Rochelle), Jean Louis LABORDE (RH La Rochelle) et Gilles MORANDEAU (RH Bidart) avec la participation de Michel LAROUC, Eric FOUCHER et Catherine BOHIN-LEYMARIE.

Ce travail n'aurait pas abouti sans la participation et les efforts de toutes ces personnes qui tiennent ensemble à remercier :

- les pêcheurs, qui par leur disponibilité et leur patience, ont fourni tous les éléments nécessaires à cette étude,
- les représentants de la profession, qui ont été très sensibles à la démarche et qui ont apporté une aide précieuse sur le terrain, particulièrement le comité local du Finistère Nord et le comité régional de Bretagne pour leur coopération active en matière d'accès à l'information,
- la direction des pêches maritimes et particulièrement son Bureau Central des Statistiques,

Leurs remerciements s'adressent aussi à leurs collègues du projet PECOSUDE (Nathalie CAILL MILLY et Emilie LEBLOND particulièrement) mené en bonne coopération avec l'enquête économique nationale, aux économistes du CEDEM pour l'aide méthodologique qu'ils ont apportée et aux enquêteurs sous-traitants pour l'ensemble de leur travail.

Flottille des Chalutiers exclusifs

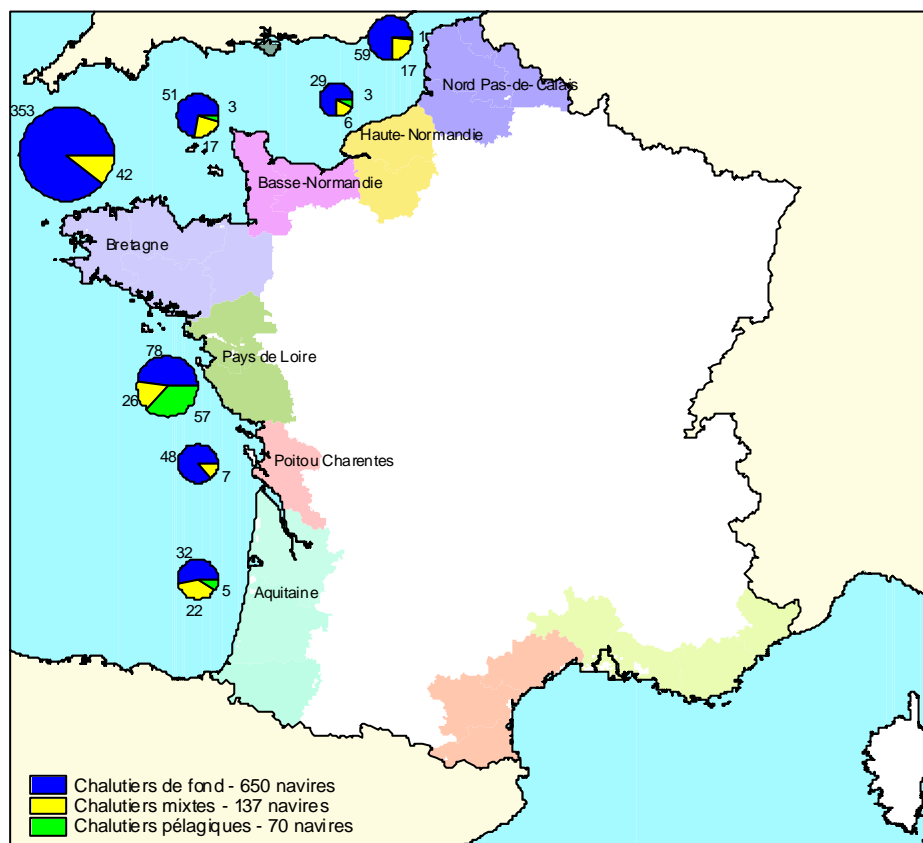
Résultats préliminaires 2000 - © Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
857	331 954 KW	7 903 TJB	4 040 marins

Cette flottille regroupe 857 navires caractérisés par la pratique exclusive du chalut. On peut distinguer trois sous-flottilles : 650 navires ne pratiquent que le chalut de fond, 137 le combinent avec le chalut pélagique et 70 pratiquent ce dernier exclusivement.

Répartition régionale de la flottille



Chiffres clés – Navire moyen

Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
20.2 m	387 KW	92.2 TJB	4.7 marins	17 ans
Nombre d'engins	Nombre de métiers	Chiffre d'affaires	Capital investi	Salaire brut par marin
1	1.8	3 750 KF	4 386 KF	186 KF

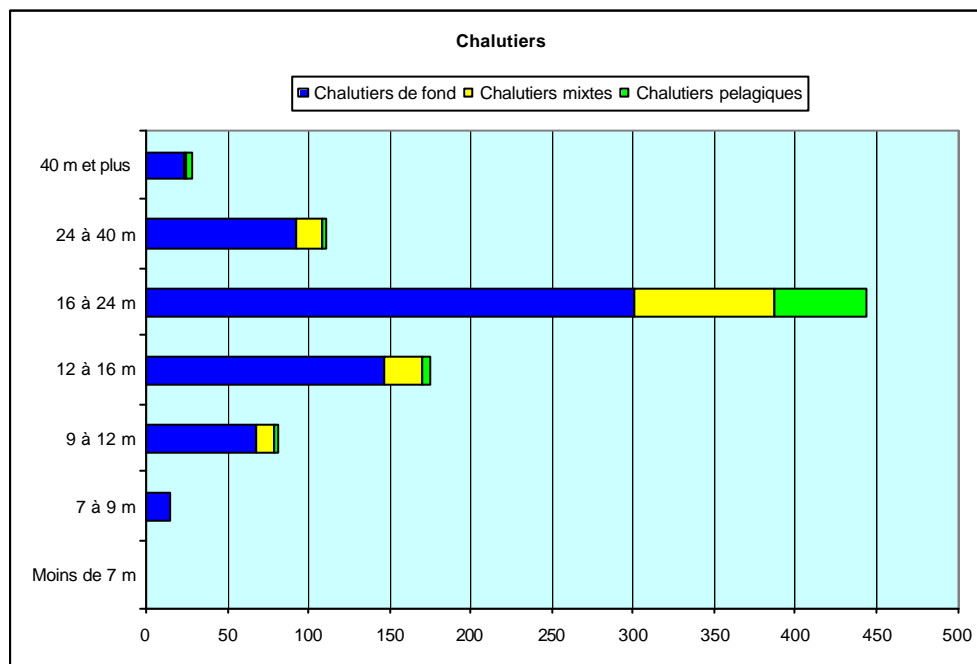
Activité de la flottille

La flottille des chalutiers est distribuée sur l'ensemble du littoral Manche – Atlantique. La Bretagne est la région dominante puisqu'elle regroupe près de 50% de la flottille. Les chalutiers bretons sont principalement des chalutiers de fond ou mixtes. La région des Pays de Loire est la deuxième région en nombre de chalutiers, on y recense notamment 80% des chalutiers pélagiques.

Ces navires ont une taille moyenne de 20 mètres et développent en moyenne une puissance de 387 kW. Cependant, on y observe une grande diversité depuis les chalutiers côtiers de 7 mètres (32 kW) jusqu'aux chalutiers industriels de 90 mètres (3240 kW).

Ce sont, dans l'ensemble, des navires assez récents puisqu'ils ont un âge moyen de 17 ans.

La répartition des chalutiers selon leur longueur souligne que 52 % des navires de cette flottille mesurent entre 16 et 24 mètres ; ce constat est encore plus marqué pour les chalutiers mixtes (63 %) et les chalutiers pélagiques (82 %). On recense également 140 navires de plus de 24 mètres et 273 navires de moins de 16 mètres.



L'équipage d'un chalutier se compose en moyenne de 5 hommes. Cependant, comme précédemment, on remarque une forte diversité puisque l'on recense, dans cette flottille, à la fois des navires où le patron pêcheur est seul à bord et des navires qui emploient 25 hommes.

Caractéristiques équipage	Chalutiers	Chalutiers de fond	Chalutiers mixtes	Chalutiers pélagiques
Effectif de marins moyen	4.7	4.6	4.8	5.6
Effectif de marins minimum	1	1	2	3
Effectif de marins maximum	25	25	18	7
Somme Effectif de marins	4 040	2 990	658	392

Engins pratiqués

Engins	Chalutiers			Chalutiers de fond			Chalutiers mixtes			Chalutiers pélagiques		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Chalut	857	9686	11.3	650	7345	11.3	137	1572	11.5	70	769	11

Le seul type d'engin utilisé par cette flottille est le chalut qui est pratiqué en moyenne 11.3 mois dans l'année.

Indicateurs de polyvalence	Chalutiers	Chalutiers de fond	Chalutiers mixtes	Chalutiers pélagiques
Nombre d'engins moyen	1	1	1	1
Nombre d'engins minimum	1	1	1	1
Nombre d'engins maximum	1	1	1	1

Il n'y a aucune polyvalence en termes de famille d'engin.

Métiers pratiqués

Métiers	Chalutiers			Chalutiers de fond		Chalutiers mixtes		Chalutiers pélagiques	
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Chalut de fond à poissons	591	5960	10.1	484	5113	107	847		
Chalut de fond à langoustine	216	1760	8.1	203	1704	13	56		
Chalut pélagique à poissons	201	1481	7.4			131	725	70	756
Chalut de fond à seiches, encornets	262	1288	4.9	208	1053	54	235		
Chaluts jumeaux à langoustine	89	793	8.9	58	551	31	242		
Chaluts jumeaux à poissons	44	343	7.8	31	284	13	59		
Chalut de fond à crevettes	35	228	6.5	34	224	1	4		
Chalut pélagique à thons	65	149	2.3			31	89	34	60
Chalut à perche à poissons	11	76	6.9	9	74	2	2		
Chalut jumeaux à seiches, encornets	8	26	3.2	6	20	2	6		
Chalut de fond à vanneaux	1	4	4	1	4				
Chalut à lançons	1	2	2			1	2		
Inactivité	229	497	2.2	151	362	39	68	39	67

Les chalutiers pélagiques pratiquent tous le chalut pélagique à poissons (11 mois en moyenne sur l'année), 34 associent ce métier (deux mois en moyenne sur l'année) au chalut pélagique à thons.

La majorité des chalutiers mixtes combine le chalut de fond à poissons (8 mois en moyenne dans l'année) et le chalut pélagique à poissons (5.5 mois en moyenne dans l'année). On recense également à l'intérieur de cette sous flottille quelques navires qui pratiquent deux ou trois métiers (2.8 métiers en moyenne sur l'année) : le chalut pélagique à thons, le chalut jumeaux à langoustine, le chalut jumeaux à poissons ou encore le chalut de fond à seiches et encornets.

Pour la sous flottille des chalutiers de fond, l'activité de chalutage est plus diversifiée. Le nombre de métiers moyen est de 1.6. Le métier le plus courant est le chalut de fond à

poissons que pratiquent 484 navires, soit près de trois chalutiers de fond sur quatre. Deux autres métiers concernent près d'un navire sur trois de cette sous flottille, il s'agit du chalut de fond à langoustines et du chalut de fond à céphalopodes.

On recense dans la flottille globale des chalutiers, 11 navires qui pratiquent 7 mois en moyenne le chalut à perche à poissons. On recense également des navires plus spécialisés sur la crevette ou le vanneau.

Ces navires sont très actifs en moyenne puisque seulement 229 navires présentent un mois d'inactivité et sont inactifs 2.2 mois en moyenne. Seize navires sont essentiellement inactifs en 2000.

Indicateurs de polyvalence	Chalutiers	Chalutiers de fond	Chalutiers mixtes	Chalutiers pélagiques
Nombre de métiers moyen	1.8	1.6	2.8	1.5
Nombre de métiers minimum	1	1	2	1
Nombre de métiers maximum	5	4	5	2

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Chalutiers		Chalutiers de fond		Chalutiers mixtes		Chalutiers pélagiques	
	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%
Côtiers	136	16%	124	19%	12	9%		
Mixtes	314	37%	202	31%	80	58%	32	46%
Large	407	47%	324	50%	45	33%	38	54%

Quarante sept pour cent des navires de cette flottille chalutière (soit 407 unités) évoluent au large. Ce constat est à nuancer par sous-flottille ; les chalutiers de fond stricts et les chalutiers pélagiques sont majoritairement au delà des 12 milles. 314 navires se partagent entre le large et la côte (58% des chalutiers mixtes notamment). Enfin, on recense 136 navires qui se contentent de chalutages côtiers.

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

Cette flottille possède une grande diversité en termes de zones d'exploitation ; elle est présente à des degrés divers dans 21 sous divisions CIEM. C'est la sous flottille des chalutiers de fond qui est la plus ubiquiste tandis que les chalutiers pélagiques privilégient la zone 8 ; parmi les 70 chalutiers pélagiques 62 évoluent en zone 8A et 55 en zone 8B.

Les 5 premières zones de pêche

Sous Division CIEM	Chalutiers			Chalutiers de fond		Chalutiers mixtes		Chalutiers pélagiques	
	Nombre de navires	Total de mois	% total mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
8A	359	3437	28%	216	2208	81	726	62	503
7G	198	1800	15%	185	1707	13	93		
7H	202	1648	13%	183	1583	15	57	4	8
7D	174	1509	12%	115	1052	40	394	19	63
8B	170	1182	10%	73	667	42	296	55	219

Cinq sous divisions CIEM enregistrent plus de 1000 mois de chalutage de la part de cette flottille, il s'agit des sous divisions 8A, 7G, 7H, 7D et 8B. La sous division 8A est la plus fréquentée par les chalutiers puisqu'on y recense 3 437 mois d'activité.

Résultats économiques

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de 107 navires, soit 12,5% de la population totale des chalutiers.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	Moins de 12 m.	12 à 16 mètres	16 à 24 mètres	24 à 40 mètres	Plus de 40 m.	Total	%
Nord Pas de Calais	1		6	3	4	14	13%
Basse Normandie	2		6	1		9	8%
Bretagne	1	15	24	6		46	43%
Pays de Loire	9	7	11			27	25%
Poitou-Charentes		5	1			6	6%
Aquitaine			2	3		5	5%
Total	13	27	50	13	4	107	
%	12%	25%	47%	12%	4%		

Cet échantillon est également représentatif de la structure de la population totale des chalutiers tant d'un point de vue des catégories de taille que de la répartition géographique des navires chalutiers.

Résultats clés

	Moyenne	+ / --	Coeff. Var.	Minimum	Maximum
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	19.5	8.8	45%	8.3	54.2
Puissance (kW)	367	265	72%	58	1500
Equipage	5.4	3.4	64%	1	20
Nombre d'heures moteur	4 770	1 627	34%	300	7 560
Nombre de jours de mer	226	46	20%	53	345
Age du navire	17	7	43%	0	36
Valeur du capital investi (kF) ¹	4 386	3 943	90%	190	23 000
Résultats économiques moyens					
Chiffre d'affaires brut (kF)	3 750	3 387	90%	40	23 329
Valeur Ajoutée Brute (kF)	2 042	2 170	106%	-44	17 046
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	932	1 146	123%	-391	9 030
Salaire brut par Marin (kF)	186	64	35%	14	439
Rendement net du capital (%)	10%				

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, le chalutier moyen de l'échantillon possède des caractéristiques moyennes très proches de celles de la population totale des chalutiers soit une taille d'environ 20 mètres, pour une puissance de 367 kW, un âge moyen de 17 ans et un capital investi de 4.4 millions de F. L'équipage moyen à bord est composé d'environ 5 hommes et l'intensité moyenne

d'utilisation des navires, mesurée soit à partir du nombre de jours de mer soit d'heures moteur, est respectivement de 226 jours de mer et de 4 770 heures moteur.

Ces informations moyennes doivent être relativisées au regard de la diversité des caractéristiques techniques et économiques de cette flotte. Cette diversité est notamment visible au niveau de la valeur moyenne du capital investi et de la puissance motrice et, si l'on se réfère aux statistiques de coefficients de variation proches de 100%. L'intensité moyenne d'utilisation des navires est en revanche assez uniforme même si l'amplitude entre les valeurs minimales et maximales est importante, de 53 à 345 jours de mer. La dispersion est encore plus importante au niveau des résultats économiques. Il est ainsi pertinent de constituer cinq sous ensembles selon les caractéristiques de taille des navires et le nombre d'hommes embarqués.

Sous groupes pertinents de la flotte

Groupes Chalutiers	Taille des navires	Equipage
Groupe 1	9 à 16 mètres	2 à 3 hommes
Groupe 2	12 à 24 mètres	4 à 5 hommes
Groupe 3	16 à 24 mètres	5 à 10 hommes
Groupe 4	24 à 40 mètres	5 à 10 hommes
Groupe 5	40 mètres et plus	Plus de 10 hommes

La prise en compte simultanée des critères de taille des navires et des équipages permet d'appréhender de manière plus exacte l'ensemble des moyens de production (capital et travail). Les caractéristiques moyennes de chaque groupe montrent qu'ils se distinguent aisément les uns des autres.

Ce regroupement, basé sur des échantillons significatifs sur un plan statistique, est également pertinent d'un point de vue des résultats économiques puisqu'il permet de réduire la variabilité des résultats à l'intérieur d'un groupe et par ailleurs qu'il permet de dissocier aisément les résultats d'un groupe par rapport à ceux des autres. Ceci est particulièrement marqué pour le chiffre d'affaires brut.

Structure moyenne des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4		Groupe 5	
	Moy.	+ / -	Moy.	+ / -	Moy.	+ / -	Moy.	+ / -	Moy.	+ / -
Nombre de navires	27		24		33		13		4	
Longueur (m)	12.9	1.5	17.1	2.4	20.6	2.1	28.6	4.9	53.6	0.7
Puissance (kW)	176	53	312	61	395	80	564	100	1 479	14
Equipage	2.5	0.5	4.4	0.5	6.6	0.7	7.5	1.7	19.0	1.2
Age du navire	20	8	15	5	15	6	15	9	26	2
Valeur du capital investi (kF)	1 535	879	3 546	1 585	5 208	1 906	8 314	6 368	14 553	1 798
Nombre d'heures moteur	3 327	1 342	5 185	935	5 448	837	5 716	1 572	6 778	535
Nombre de jours de mer	202	29	225	30	243	35	257	47	282	22

L'intensité d'utilisation moyenne des navires augmente avec les moyens de production mis en œuvre et passent de 202 jours de mer pour le groupe 1 à 282 jours pour le groupe 5. Elle est globalement liée aux stratégies de pêche différenciant les chalutiers côtiers et hauturiers.

Les groupes 1 et 5 regroupent des navires en moyenne plus âgés, respectivement 20 ans et 26 ans, que le reste de la flottille, 15 ans en moyenne. Ces différences d'âge se reflètent au niveau de la valeur des navires, mesurée par le ratio valeur du capital investi / puissance qui passe de 9 000 F/kW pour le groupe 1 à 13 000 F/kW en moyenne pour les groupes 2, 3 et 4 et chute à 10 000 F/kW pour le groupe 5.

Résultats économiques détaillés des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4		Groupe 5	
	Moy.	+ / -	Moy.	+ / -	Moy.	+ / -	Moy.	+ / -	Moy.	+ / -
Nombre de navires	27		24		33		13		4	
Chiffre d'affaires brut (kF)	1 307	450	2 795	697	4 504	1 161	5 966	1 425	17 456	4 023
Frais de déchargement (kF)	76	41	215	82	376	189	541	170	465	311
Chiffre d'affaires Net (kF)	1 231	418	2 580	636	4 128	1 068	5 425	1 312	16 991	4 323
Frais Gazole et Huile (kF)	224	136	587	205	936	354	1 153	432	3 397	152
Total Frais Communs (kF)	249	153	683	223	1 123	358	1 309	432	3 684	84
Reste à partager (kF)	982	342	1 897	631	3 005	1 059	4 115	1 054	13 307	4 393
Part Equipage (kF)	445	152	833	265	1 259	466	1 505	395	5 323	1 757
Part Armement (kF)	536	197	1 064	386	1 746	627	2 611	688	7 984	2 636
Frais Engins et Gréements (kF)	52	47	96	51	138	144	286	226	156	25
Frais Entretien et Réparation (kF)	87	54	216	109	379	246	372	193	2 059	626
Autres charges d'armement (kF)	81	29	162	60	201	50	251	53	630	34
Charges totales d'armement hors frais financiers (kF)	220	88	474	120	718	275	909	292	2 845	660
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	316	167	590	383	1 028	621	1 702	581	5 139	2 727
Amortissement du capital (kF)	128	58	307	77	408	101	771	207	1 680	565
Excédent Net d'Exploitation (kF)	189	149	283	361	620	566	931	548	3 459	3 171
Coût d'opportunité (kF)	32	36	108	48	148	99	315	239	107	13
Résultat Courant Net (kF)	156	146	176	357	473	524	617	584	3 352	3 182
Valeur Ajoutée Brute (kF)	778	309	1 451	621	2 324	1 026	3 248	925	10 572	4 459
Salaire brut par Marin (kF)	180	57	191	52	188	61	202	36	283	106
Rendement net du capital (%)	10%		5%		9%		7%		23%	

Le chiffre d'affaires brut moyen en 2000 varie de 1.3 MF pour le groupe 1 à 17.5 MF pour le groupe 5 et le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente environ 93% de ce total, avec des pourcentages plus élevés au niveau des catégories extrêmes.

Pour chaque groupe, les frais de gazole et huile constituent une part importante des frais communs (environ 90%) et représentent en moyenne 20% du chiffre d'affaires brut en 2000, ce taux étant relativement commun à tous les groupes ici présentés. Toutes choses égales par ailleurs, le niveau élevé du prix du gazole pour l'année 2000 a eu un impact sur les coûts d'exploitation de cette flottille.

Le partage du chiffre d'affaires net après déduction des frais communs entre l'équipage et l'armement dans la flottille des chalutiers était en moyenne de 59% pour l'armement et de 41% pour l'équipage en 2000. La part équipage dans le reste à partager décline à mesure que la taille des navires et de l'équipage augmente.

Le salaire brut par marin (non compris cotisations patronales) varie de 180 000 F en moyenne pour le groupe 1 à 283 000 F en moyenne pour les chalutiers du groupe 5. Ce salaire doit être appréhendé dans un contexte très particulier en 2000 de réduction des cotisations sociales dans le secteur des pêches.

Le taux de valeur ajoutée (part de la valeur ajoutée dans le chiffres d'affaires brut) oscille autour de 54% avec des niveaux de 60% en moyenne pour les chalutiers des groupes 1 et 5. Ces deux groupes enregistrent par ailleurs les niveaux les plus élevés de rendement net du capital, les différences à partir de taux de valeur ajoutée équivalents s'expliquant par les modes de partage armement – équipage et la structure d'âge du capital différents.

Flottille des Chalutiers Tamiseurs

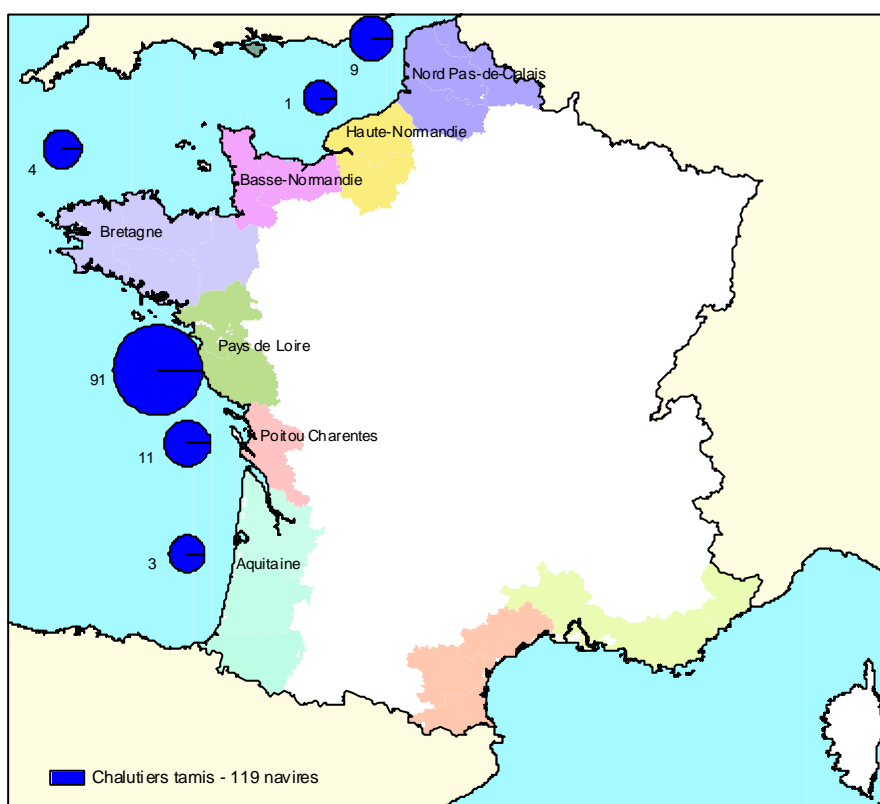
Résultats préliminaires 2000 - © Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
119	9 380 KW	797 TJB	179 marins

Cette flottille de 119 navires est caractérisée par l'association des pratiques du tamis à civelles et du chalut de fond.

Répartition régionale de la flottille



Chiffres clés – Navire moyen

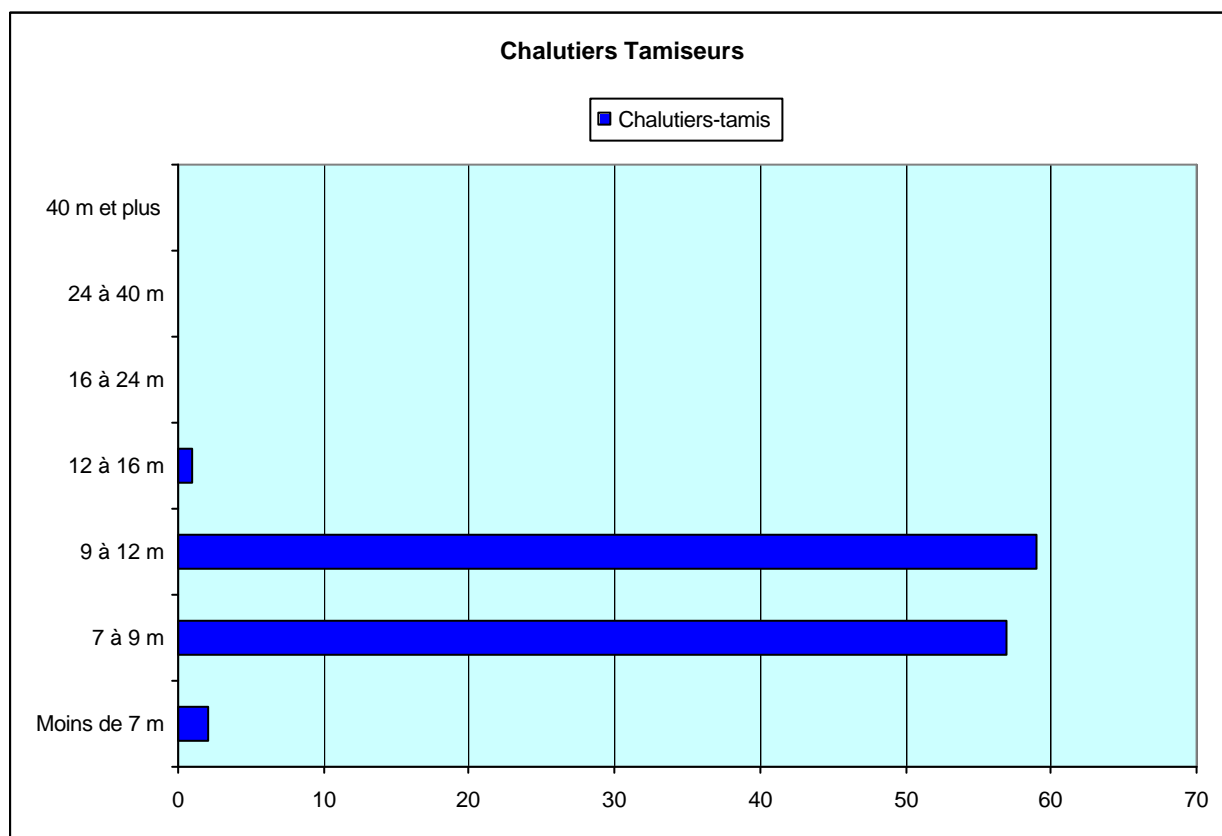
Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
9.1 m	79 KW	7 TJB	1.5 marins	25 ans
Nombre d'engins	Nombre de métiers	Chiffre d'affaires	Capital investi	Salaires brut par marin
2	2.8	453 KF	396 KF	187 KF

Activité de la flottille

Les navires sont originaires en grande majorité des Pays de Loire, qui comptent 91 navires soit plus des ¾ des navires de cette flottille, les quartiers principaux étant Saint-Nazaire avec 45 navires et Nantes avec 32 navires. Il existe quelques navires au sud et au nord de cette région. Ainsi, on observe 3 navires en Aquitaine (Bordeaux), 11 navires originaires du Poitou Charentes (dont 8 de Marennes Oléron) et 4 navires du Sud Bretagne (Vannes). On dénombre 10 navires de cette flottille en Manche dont 9 navires à Boulogne (Nord Pas de Calais) et 1 navire au Havre.

Les navires de cette flottille ont une taille moyenne de 9.1 mètres (on en trouve ainsi 80 d'une longueur comprise entre 8 et 10 mètres), les plus grands mesurant environ 12 mètres et les plus petits environ 7 mètres. Ils développent en moyenne une puissance de 79 kW et ont une jauge moyenne de 7 tjb.

Enfin, ce sont souvent des navires assez vieux (25 ans en moyenne) puisque seuls 9 navires ont été construits après 1990 et que près de trois navires sur quatre ont été construits avant 1980.



L'effectif moyen de marins embarqués est de 1.5, il varie entre 1 et 2 hommes à bord.

Caractéristiques équipage	Chalutiers - Tamiseurs
Effectif de marins moyen	1.5
Effectif de marins minimum	1
Effectif de marins maximum	2
Somme Effectif de marins	179

Engins pratiqués

Engins	Chalutiers – Tamiseurs		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Chalut	119	873	7.3
Tamis	119	495	4.2
Casier	1	4	4

Tous les navires du groupe pratiquent durant au moins un mois le métier de tamis à civelles. Cet engin est utilisé en moyenne 4.2 mois dans l'année. De même, tous les navires du groupe pratiquent le chalut de fond, en moyenne 7.3 mois dans l'année.

Indicateurs de polyvalence	Chalutiers – Tamiseurs
Nombre d'engins moyen	2
Nombre d'engins minimum	2
Nombre d'engins maximum	3

La polyvalence en terme d'engins est limitée pour les navires de cette flottille à l'association du chalut et du tamis.

Métiers pratiqués

Métiers	Chalutiers – Tamiseurs		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Chalut de fond à poissons	100	707	7.1
Tamis à civelles	119	495	4.2
Chalut de fond à crevettes	72	452	6.3
Chalut de fond à seiches, encornets	42	288	6.9
Casier à petits crustacés	1	4	4
Inactivité	33	85	2.6

Cette flottille pratique en moyenne 3 métiers par an (au minimum 2 et au maximum 4) pour une moyenne de 16.3 "mois-métier" déclarés soit environ 6 mois de pratique par métier déclaré. Ils pratiquent ainsi certains mois simultanément une activité au tamis et une au chalut.

Ils sont en moyenne actifs toute l'année (inactivité de 0.7 mois en moyenne) ; seulement 33 navires déclarent au moins un mois d'inactivité sur l'année et trois seulement en déclarent au moins 6.

Un seul navire (originaire de Nantes) associe à ses pratiques de chalut et de tamis le casier à petits crustacés, durant 4 mois. Les autres se contentent de leurs activités de chalut et de tamis.

C'est le métier de chalut de fond à poissons qui est dominant (5.9 mois en moyenne) puisqu'il concerne 100 navires pour un mois au moins et que 86 navires le pratiquent au moins 10 mois. Seize navires le pratiquent seul, mais la plupart le combinent, soit au chalut de fond à seiches et encornets (2.4 mois en moyenne), soit au chalut de fond à crevettes (3.8 mois en moyenne), soit aux deux. C'est le métier de chalut de fond à crevettes qui concerne ensuite le plus de navires puisque 72 navires le pratiquent au moins 1 mois et que 56 le pratiquent au moins 6 mois. De plus, pour 18 navires, il s'agit de l'unique métier de

chalut qu'ils pratiquent. Le métier de chalut de fond à seiches et encornets concerne seulement 42 navires et pour 34 d'entre eux pendant au moins 6 mois. Il est toujours pratiqué en complément d'une autre activité de chalut.

Indicateurs de polyvalence	Chalutiers – Tamiseurs
Nombre de métiers moyen	2.8
Nombre de métiers minimum	2
Nombre de métiers maximum	4

Les différences qui peuvent exister au sein de ce groupe proviennent de l'intensité de pratique des différents métiers de chalut recensés. Ainsi, certains ne pratiquent que le chalut de fond à poissons quand d'autres chalutent à la crevette. Enfin d'autres combinent deux ou trois métiers de chalut auxquels peuvent se rajouter le chalut à seiches et encornets.

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Chalutiers - Tamiseurs	
	Nombre de navires	%
Côtiers	118	99%
Mixtes	1	1%
Large		

Ce sont tous des côtiers excepté un navire du Havre qui déclare pratiquer quelques mois au large et est de ce fait classé mixte.

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

S'agissant de navires côtiers, leur zone de pêche dépend essentiellement du quartier d'origine. Et c'est donc logiquement la zone 8A (9.8 mois en moyenne) qui concerne le plus de navires (105 navires pour au moins un mois, 99 navires pour au moins 6 mois et 92 pour au moins 10 mois). Les 96 navires originaires des Pays de Loire, du Sud Bretagne et de La Rochelle fréquentent exclusivement cette zone.

Vient ensuite la zone 8B (0.8 mois en moyenne) qui concerne les 3 navires originaires d'Aquitaine. Les 10 navires de Poitou-Charentes se partagent entre les zones 8A et 8B. Enfin, les 9 boulonnais et le havrais travaillent en 7D (0.7 mois en moyenne).

Sous Division CIEM	Chalutiers – Tamiseurs		
	Nombre de navires	Total de de	% total mois
8A	105	1163	87%
8B	13	96	7%
7D	10	86	6%

Résultats économiques

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de 14 navires, soit 12 % de la population totale des chalutiers tamiseurs.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	7 à 9 mètres	9 à 12 mètres	Total	%
Nord Pas de Calais	1		1	7%
Pays de Loire	6	5	11	79%
Poitou-Charentes	1	1	2	14%
Total	8	6	14	
%	57%	43%		

Cet échantillon est également représentatif de la structure de la population totale des chalutiers tamiseurs, tant du point de vue des catégories de taille que de la répartition géographique des navires.

Résultats clés

	Moyenne	+ / --	Coeff. Var.	Minimum	Maximum
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	8,8	0,8	10%	7,1	9,8
Puissance (kW)	71	16	23%	36	103
Equipage	1,1	0,3	25%	1,0	2,0
Nombre d'heures moteur	1 921	583	30%	1 000	3 500
Nombre de jours de mer	215	48	22%	130	300
Age du navire	27	10	38%	4	43
Valeur du capital investi (kF) ¹	396	166	42%	50	700
Résultats économiques moyens					
Chiffre d'affaires brut (kF)	453	140	31%	120	650
Valeur Ajoutée Brute (kF)	340	118	35%	85	553
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	139	55	39%	27	244
Salaire brut par Marin (kF)	187	60	32%	55	278
Rendement net du capital (%)	28%				

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, le chalutier tamiseur moyen de l'échantillon possède une taille d'environ 9 mètres, pour une puissance de 71 kW, un âge moyen de 27 ans et un capital investi de 0.4 millions de F. A taille sensiblement équivalente, il est un peu plus âgé que le chalutier tamiseur moyen (25 ans) ce qui peut induire une sous évaluation du niveau moyen du capital investi. L'équipage moyen à bord des chalutiers tamiseurs est composé d'environ 1 homme et l'intensité moyenne d'utilisation des navires, mesurée soit à partir du nombre de jours de mer soit en heures moteur, est respectivement de 215 jours de mer et de 1 921 heures moteur.

Les navires de l'échantillon sont relativement homogènes du point de vue de leur taille et de la structure de l'équipage, mais également du point de vue de la valeur du capital investi et de l'intensité d'utilisation des navires. Les résultats économiques confirment l'homogénéité des navires à l'intérieur de cette flottille si l'on se réfère aux statistiques de coefficients de variation inférieures à 50% pour des indicateurs tels que la valeur ajoutée brute, l'excédent brut d'exploitation ou même le salaire annuel brut (non compris cotisations patronales) par marin.

Structure moyenne

	<i>Echantillon global</i>	
	Moyenne	+ / --
Nombre de navires	14	
Chiffre d'affaires brut (kF)	453	140
Frais de déchargement (kF)	9	12
Chiffre d'affaires Net (kF)	444	140
Frais Gazole et Huile (kF)	44	22
Total Frais Communs (kF)	45	22
Reste à partager (kF)	398	131
Part Equipage (kF)	197	67
Part Armement (kF)	201	65
Frais Engins et Gréements (kF)	8	6
Frais Entretien et Réparation (kF)	29	21
Autres charges d'armement (kF)	24	7
Charges totales d'armement hors frais financiers (kF)	62	27
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	139	55
Amortissement du capital (kF)	24	11
Excédent Net d'Exploitation (kF)	116	54
Coût d'opportunité (kF)	4	3
Résultat Courant Net (kF)	111	53
Valeur Ajoutée Brute (kF)	340	118
Salaire brut par Marin (kF)	187	60
Rendement net du capital (%)	28%	

Le chiffre d'affaires brut moyen d'un chalutier tamiseur est évalué à 453 KF en 2000. Le reste à partager, c'est à dire après déduction des frais de déchargement et criées ainsi que des frais communs (gasoil, huile...), représente près de 90% de ce chiffre d'affaires brut.

Etant donnée la structure de l'équipage, composé généralement du seul patron embarqué, la répartition entre l'armement et l'équipage a été fixée par convention à 50% - 50%. Le salaire brut par marin (non compris cotisations patronales) s'établit alors en moyenne à 187 000 F en 2000. Le taux de valeur ajoutée (part de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires brut) est en moyenne de 75% et le rendement net du capital atteint 28% en 2000.

Flottille des Chalutiers Dragueurs

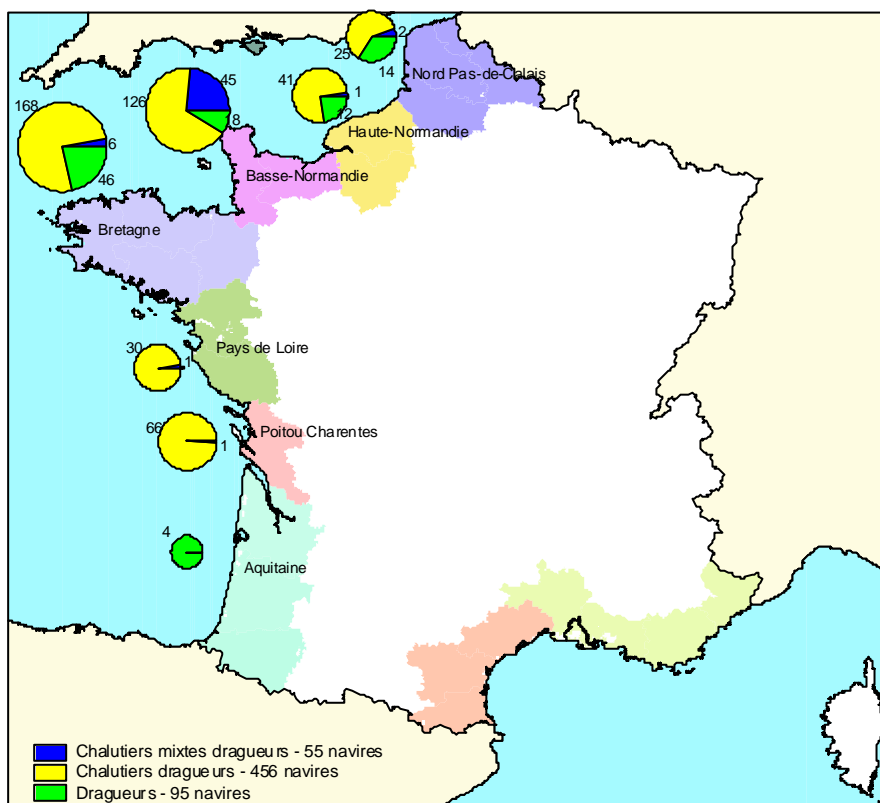
Résultats préliminaires 2000 - à Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
606	97 659 KW	11 392 TJB	1 676 marins

Cette flottille est composée de 606 navires ayant tous en commun la pratique de la drague. Elle est constituée principalement de deux sous flottilles associant le chalut de fond (456 navires) ou le chalut pélagique (55 navires), auxquelles ont été joints les dragueurs quasi exclusifs.

Répartition régionale de la flottille



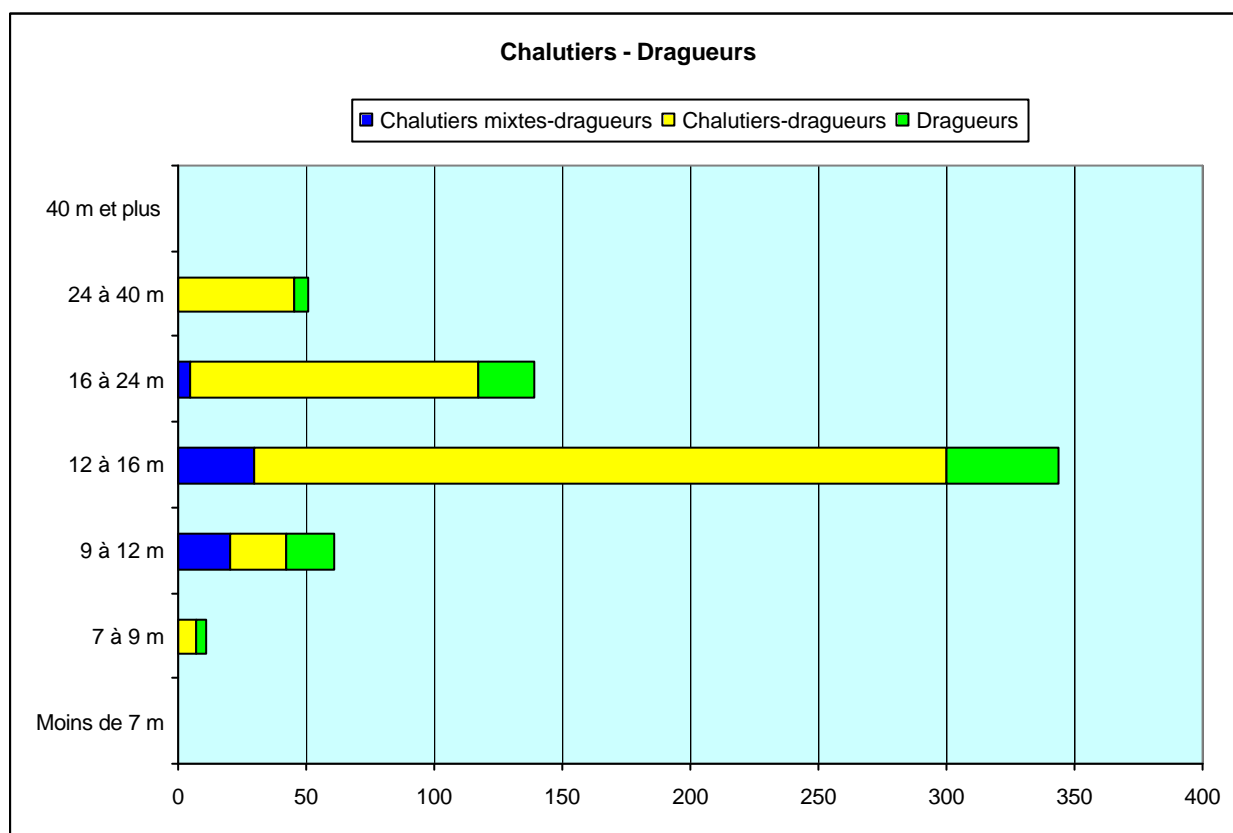
Chiffres clés – Navire moyen

Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
12 m	161 KW	19 TJB	2.8 marins	21 ans
Nombre d'engins	Nombre de métiers	Chiffre d'affaires	Capital investi	Salaires brut par marin
2.1	3.1	1 179 KF	1 246 KF	152 KF

Activité de la flottille

Les navires de cette flottille sont présents sur tout le littoral Manche – Atlantique mais sont pour l'essentiel basés en Bretagne et en Basse Normandie. Les régions Pays de Loire et Poitou-Charentes regroupent quasi exclusivement des chalutiers de fond dragueurs, qui sont également majoritaires dans les régions Haute Normandie et Nord Pas de Calais. Les quelques navires présents en Aquitaine sont exclusivement des dragueurs purs.

Ces navires ont une taille généralement comprise entre 12 et 16 mètres et développent une puissance moyenne de 161 kW. Trente six pour cent de la flotte a une longueur supérieure à 12 mètres, qui n'est cependant pas représentée au delà de 40 mètres pour les chalutiers de fond dragueurs et de 24 mètres pour les chalutiers mixtes dragueurs.



Ce sont dans l'ensemble des navires assez âgés puisqu'ils ont un âge moyen de 21 ans.

L'équipage moyen du chalutier dragueur est composé de près de 3 hommes, il est plus important pour les chalutiers mixtes dragueurs (3.6 hommes) que pour les autres sous flottilles. D'un navire à l'autre, cet équipage peut varier de 1 à 8 hommes à bord pour les plus grands navires.

Caractéristiques équipage	Chalutiers - Dragueurs	Chalutiers mixtes - Dragueurs	Chalutiers de fond - Dragueurs	Dragueurs
Effectif de marins moyen	2.8	3.6	2.7	2.6
Effectif de marins minimum	1	2	1	1
Effectif de marins maximum	8	6	8	5
Somme Effectif de marins	1676	198	1231	247

Engins pratiqués

Engins	Chalutiers - Dragueurs			Chalutiers mixtes - Dragueurs			Chalutiers de fond - Dragueurs			Dragueurs		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Chalut	511	3690	7.2	55	439	8	456	3251	7.1			
Drague	606	3386	5.6	55	275	5	456	2386	5.2	95	725	7.6
Tamis	89	360	4				88	358	4.1	1	2	2
Filet	36	181	5				35	178	5.1	1	3	3
Casier	27	120	4.4				25	112	4.5	2	8	4
Palangre	23	95	4.1				18	83	4.6	5	12	2.4

Outre la drague qui est pratiquée par les trois composantes de la flottille, 511 pratiquent le chalut. Les chalutiers mixtes dragueurs pratiquent uniquement le chalut et la drague. C'est au sein de la sous flottille des chalutiers de fond dragueurs, que la polyvalence est la plus forte (2.4) : 88 sont aussi civelliers pendant la saison, et d'autres navires incorporent certains métiers dormants dans leur calendrier.

Indicateurs de polyvalence	Chalutiers - Dragueurs	Chalutiers mixtes - Dragueurs	Chalutiers de fond - Dragueurs	Dragueurs
Nombre d'engins moyen	2.1	2	2.4	1.2
Nombre d'engins minimum	2	2	2	1
Nombre d'engins maximum	6	2	6	3

La polyvalence des dragueurs est très faible et marginale.

Métiers pratiqués

Métiers	Chalutiers - Dragueurs			Chalutiers mixtes - Dragueurs		Chalutiers de fond - Dragueurs		Dragueurs	
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Chalut de fond à poissons	434	2869	6.6	52	363	382	2506		
Drague à coquilles St jacques	542	2565	4.7	54	268	416	1937	72	360
Drague à mollusques	203	936	4.6	2	8	162	612	39	316
Chalut de fond à seiches, encornets	186	635	3.4	11	31	175	604		
Tamis à civelles	89	360	4			88	358	1	2
Chalut pélagique à poissons	55	248	4.5	55	248				
Drague à poissons	36	239	6.6			21	114	15	125
Chalut de fond à crevettes	59	230	3.9	4	8	55	222		
Chaluts jumeaux à poissons	31	183	5.9	3	9	28	174		
Chaluts jumeaux à langoustines	17	138	8.1	2	8	15	130		
Chalut de fond à langoustines	20	132	6.6			20	132		
Filet petites mailles à poissons	26	107	4.1			26	107		
Palangre à poissons	23	95	4.1			18	83	5	12
Chalut à perche à poissons	17	78	4.6	1	1	16	77		
Chalut de fond à vanneaux	22	70	3.2	1	6	21	64		
Filet grandes mailles à crustacés	11	61	5.5			11	61		
Casier à gros crustacés	10	44	4.4			9	39	1	5
Casier à anguilles	7	39	5.6			7	39		

Filet grandes mailles à poissons	5	31	6.2			4	28		1	3
Drague à crevettes	9	29	3.2			9	29			
Casier à petits crustacés	8	28	3.5			8	28			
Chalut à lançons	5	28	5.6			5	28			
Ligne à poissons	8	26	3.3			7	23		1	3
Filet petites mailles à mollusques	8	24	3			8	24			
Scoubidou à goémon	3	16	5.3						3	16
Drague à échinodermes	7	13	1.9			5	11		2	2
Drague à algues	5	13	2.6						5	13
Aquaculture	2	11	5.5			1	5		1	6
Casier à seiches, encornets	4	9	2.2			3	6		1	3
Plongée	1	8	8						1	8
Pêche à pied	4	6	1.5			3	4		1	2
Chaluts jumeaux à seiches, encornets	2	5	2.5			2	5			
Autres Activités	1	4	4						1	4
Ligne à thons	2	4	2						2	4
Sennes à poissons	1	4	4			1	4			
Carrelet à poissons	1	3	3			1	3			
Casier à buccins	1	1	1			1	1			
Inactivité	183	563	3.1	8	14	113	219		62	330

Les métiers les plus importants dans cette flottille sont le chalut de fond à poissons, la drague à coquille Saint-Jacques, les dragues à praires et à petits bivalves.

Indicateurs de polyvalence	Chalutiers – Dragueurs	Chalutiers mixtes - Dragueurs	Chalutiers de fond – Dragueurs	Dragueurs
Nombre de métiers moyen	3.1	3.3	3.3	1.6
Nombre de métiers minimum	1	3	2	1
Nombre de métiers maximum	8	6	8	4

Les navires exercent en moyenne 3 métiers dans l'année, cette polyvalence peut être très importante pour certains d'entre eux puisque certains chalutiers mixtes dragueurs peuvent exercer jusqu'à 6 métiers au cours d'une année et certains chalutiers de fond dragueurs jusqu'à 8 métiers.

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Chalutiers - Dragueurs		Chalutiers mixtes – Dragueurs		Chalutiers de fond – Dragueurs		Dragueurs	
	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%
Côtiers	422	70%	24	44%	326	72%	72	76%
Mixtes	177	29%	31	56%	124	27%	22	23%
Large	7	1%			6	1%	1	1%

Soixante dix pour cent de ces navires sont inféodés à la bande côtière. C'est la flottille des chalutiers mixtes – dragueurs qui compte le plus fort pourcentage de navires ayant une activité de part et d'autre de la ligne des 12 milles. Six chalutiers dragueurs et un dragueur pur sont considérés avoir une activité essentiellement au large.

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

L'activité de cette flottille est essentiellement réalisée en Manche (7D, 7E).

Les 5 premières zones de pêche

Sous Division CIEM	Chalutiers - Dragueurs			Chalutiers mixtes - Dragueurs		Chalutiers de fond - Dragueurs		Dragueurs	
	Nombre de navires	Total de mois	% de total mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
7D	267	2644	39%	48	526	178	1773	41	345
7E	219	2112	31%	9	84	165	1684	45	344
8A	173	1668	25%	4	41	161	1542	8	85
8B	48	329	5%	2	6	42	307	4	16
9	6	21	0%			4	13	2	2

Résultats économiques

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de 98 navires, soit 16 % de la population totale des chalutiers dragueurs.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	Moins de 12 m.	12 - 16 mètres	16 - 24 mètres	Total	%
Nord Pas de Calais	7	1	1	9	9%
Haute Normandie		1	2	3	3%
Basse Normandie	12	11	3	26	27%
Bretagne	27	4		31	32%
Pays de Loire	6			6	6%
Poitou-Charentes	22	1		23	23%
Total	74	18	6	98	
%	76%	18%	6%		

D'un point de vue de la structure de la population totale des chalutiers - dragueurs, l'échantillon économique est sur représenté dans les catégories de taille de navire inférieures à 12 mètres. D'un point de vue géographique, toutes les régions sont représentées.

Résultats clés

	Moyenne	+ / --	Coeff. Var.	Minimum	Maximum
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	11.7	2.2	19%	7.9	18.8
Puissance (kW)	147	70	47%	61	346
Equipage	2.7	1.1	40%	1.0	5.0
Nombre d'heures moteur	2 695	1 045	39%	400	6 000
Nombre de jours de mer	215	48	23%	60	300
Age du navire	21	9	44%	0	46
Valeur du capital investi (kF) ¹	1 246	873	70%	200	4 300
Résultats économiques moyens					
Chiffre d'affaires brut (kF)	1 179	761	65%	160	3 250
Valeur Ajoutée Brute (kF)	775	518	67%	62	2 609
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	338	280	83%	-74	1 416
Salaire brut par Marin (kF)	152	51	34%	33	299
Rendement net du capital (%)	18%				

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, le chalutier dragueur moyen de l'échantillon possède une taille d'environ 12 mètres, pour une puissance de 147 kW, un âge moyen de 21 ans et un capital investi de 1.2 millions de F. Ses caractéristiques sont très proches de la moyenne de la population totale des chalutiers dragueurs. L'équipage moyen à bord est composé d'environ 3 hommes et l'intensité moyenne d'utilisation des navires, mesurée soit à partir du nombre de jours de mer soit des heures moteur, est respectivement de 215 jours de mer et de 2 695 heures moteur.

Ces informations moyennes doivent être relativisées au regard de la diversité des caractéristiques techniques et économiques de cette flottille. Cette diversité est notamment visible au niveau de la valeur moyenne du capital investi si l'on se réfère aux statistiques de coefficients de variation proches de 70%, et dans une moindre mesure au niveau de la puissance et de l'âge du navire. L'intensité moyenne d'utilisation des navires est en revanche assez uniforme même si l'amplitude entre les valeurs minimales et maximales est importante, de 60 à 300 jours de mer. La dispersion est encore plus importante au niveau des résultats économiques. Il est ainsi pertinent de constituer trois sous ensembles selon les caractéristiques de taille des navires et le nombre d'hommes embarqués.

Sous groupes pertinents de la flottille

Groupes	Taille des navires	Equipage
Groupe 1	Moins de 16 mètres	1 à 2 hommes
Groupe 2	9 à 16 mètres	2 à 3 hommes
Groupe 3	9 à 24 mètres	3 à 5 hommes

La prise en compte simultanée des critères de taille des navires et des équipages permet d'appréhender de manière plus exacte l'ensemble des moyens de production (capital et travail). Les caractéristiques moyennes de chaque groupe montrent qu'ils se distinguent aisément les uns des autres.

Ce regroupement, basé sur des échantillons significatifs sur un plan statistique, est également pertinent d'un point de vue des résultats économiques puisqu'il permet de réduire la variabilité des résultats à l'intérieur d'un groupe et qu'il permet par ailleurs de dissocier aisément les résultats d'un groupe par rapport à ceux des autres. Ceci est particulièrement marqué pour le chiffre d'affaires brut.

Structure moyenne des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3	
	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --
Nombre de navires	38		36		24	
Longueur (m)	10,6	1,1	11,2	1,0	14,5	2,4
Puissance (kW)	111	31	127	47	236	68
Equipage	1,8	0,4	2,7	0,4	4,3	0,6
Age du navire	22	10	23	10	17	7
Valeur du capital investi (kF)	778	388	996	507	2 360	910
Nombre d'heures moteur	2 110	627	2 419	479	3 957	1 089
Nombre de jours de mer	208	46	216	52	226	47

L'intensité d'utilisation moyenne des navires augmente avec les moyens de production mis en œuvre et passent de 208 jours de mer pour le groupe 1 à 226 jours pour le groupe 3.

Le groupe 3 regroupe les navires en moyenne plus jeunes, environ 17 ans, que le reste de la flottille, 21 ans en moyenne. Ces différences d'âge se reflètent au niveau de la valeur des navires, mesurée par le ratio valeur du capital investi / puissance qui passe de 7 500 F/kW en moyenne pour les groupe 1 et 2, à 10 000 F/kW pour le groupe 3.

Résultats économiques détaillés des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3	
	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --
Nombre de navires	38		36		24	
Chiffre d'affaires brut (kF)	668	266	1 023	431	2 222	663
Frais de déchargement (kF)	33	35	45	58	104	115
Chiffre d'affaires Net (kF)	636	251	978	392	2 118	614
Frais Gazole et Huile (kF)	82	45	121	71	321	166
Total Frais Communs (kF)	88	45	131	76	378	181
Reste à partager (kF)	547	225	847	359	1 740	534
Part Equipage (kF)	252	102	386	148	749	213
Part Armement (kF)	296	128	461	217	991	346
Frais Engins et Gréements (kF)	32	22	42	30	71	45
Frais Entretien et Réparation (kF)	45	30	52	32	163	104

Autres charges d'armement (kF)	41	17	57	17	118	39
Charges totales d'armement hors frais financiers (kF)	119	54	152	55	352	135
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	177	104	309	214	638	326
Amortissement du capital (kF)	54	20	66	36	183	82
Excédent Net d'Exploitation (kF)	122	97	244	208	455	319
Coût d'opportunité (kF)	13	11	14	12	56	35
Résultat Courant Net (kF)	110	94	229	206	399	328
Valeur Ajoutée Brute (kF)	435	198	707	353	1 417	499
Salaire brut par Marin (kF)	145	54	145	48	174	45
Rendement net du capital (%)	14%		23%		17%	

Le chiffre d'affaires brut moyen en 2000 varie de 668 KF pour le groupe 1 à 2.2 MF pour le groupe 3 et le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente environ 95% de ce total.

Pour chaque groupe, les frais de gazole et huile constituent une part importante des frais communs (environ 90%) et représentent en moyenne 13% du chiffre d'affaires brut en 2000, ce taux étant relativement commun à tous les groupes ici présentés. Toutes choses égales par ailleurs, le niveau élevé du prix du gazole pour l'année 2000 a eu un impact sur les coûts d'exploitation de cette flottille.

Le partage du chiffre d'affaires net, après déduction des frais communs, entre l'équipage et l'armement dans la flottille des chalutiers dragueurs était en moyenne de 55% pour l'armement et de 45% pour l'équipage en 2000. La part équipage dans le reste à partager décline à mesure que la taille des navires et de l'équipage augmente.

Le salaire brut par marin (non compris cotisations patronales) varie de 145 000 F en moyenne pour le groupe 1 à 174 000 F en moyenne pour les chalutiers du groupe 3. Ce salaire doit être appréhendé dans un contexte très particulier en 2000 de réduction des cotisations sociales dans le secteur des pêches. D'autre part, les niveaux relativement faibles des salaires bruts pour les groupe 1 et 2 doivent être mis en relation avec les niveaux de rendement net élevés pour ces mêmes groupes, qui servent alors à la rémunération des propriétaires embarqués.

Le taux de valeur ajoutée (part de la valeur ajoutée dans le chiffres d'affaires brut) oscille autour de 65% avec des niveaux de 69% en moyenne pour les chalutiers dragueurs du groupe 2. Ce groupe enregistre ensuite le niveau le plus élevé de rendement net du capital (23%), du fait notamment de l'âge élevé des navires de ce groupe qui induit des coûts d'opportunité plus faibles par rapport aux autres groupes.

Flottille des Trainants Dormants

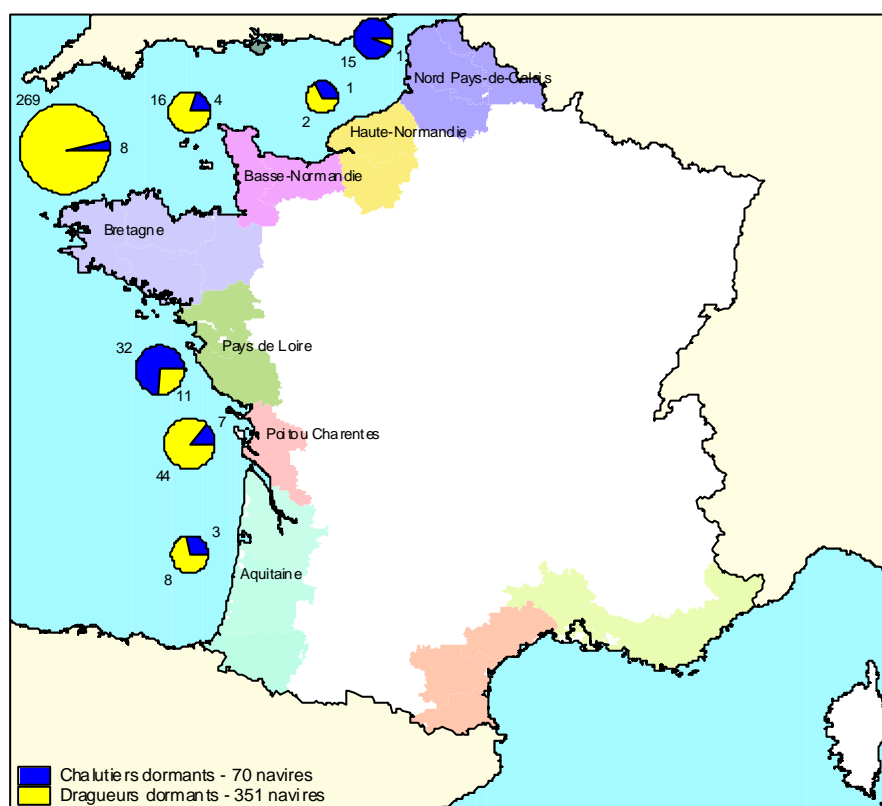
Résultats préliminaires 2000 - © Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
421	42 499 KW	3 853 TJB	856 marins

Cette flottille assez hétérogène est caractérisée par la pratique conjointe d'un art traînant (chalut ou drague) et d'un art dormant : 351 navires pratiquent la drague et 70 le chalut.

Répartition régionale de la flottille



Chiffres clés – Navire moyen

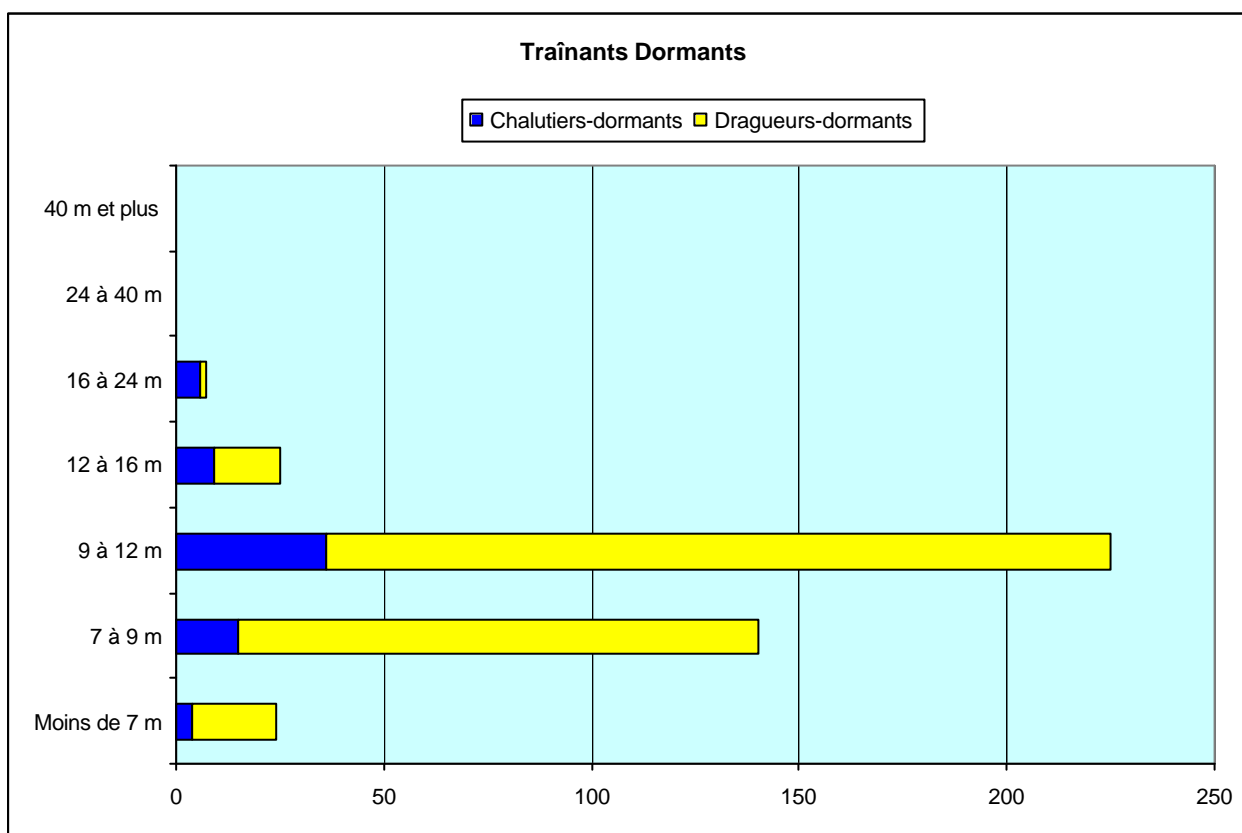
Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
9.7 m	101 KW	9 TJB	2 marins	21 ans
Nombre d'engins	Nombre de métiers	Chiffre d'affaires	Capital investi	Salaire brut par marin
2.8	3.7	673 KF	570 KF	140 KF

Activité de la flottille

La flottille des traînants dormants est distribuée sur l'ensemble du littoral Manche – Atlantique même si on ne comptabilise que trois navires en Haute Normandie. La Bretagne concentre 65 % de cette flottille, le Poitou Charentes 12% et les Pays de Loire 10 %.

Ces navires ont une taille moyenne de 9.7 mètres pour une puissance moyenne de 101 kW. Ils sont dans l'ensemble assez âgés puisqu'ils présentent un âge moyen de 21 ans.

Leur répartition en longueur souligne une prépondérance de navires d'une taille comprise entre 7 et 12 mètres (89%). On dénombre 32 navires d'une taille supérieure à 12 mètres dont 15 notamment parmi les chalutiers dormants.



L'équipage moyen des traînants dormants se compose de 2 marins ; les plus grands chalutiers dormants (2.2 hommes en moyenne par navire) pouvant compter jusqu'à huit hommes.

Caractéristiques équipage	Traînants – Dormants	Chalutiers – Dormants	Dragueurs - Dormants
Effectif de marins moyen	2	2.2	2
Effectif de marins minimum	1	1	1
Effectif de marins maximum	8	8	6
Somme Effectif de marins	856	154	702

Engins pratiqués

Engins	Traînants - Dormants			Chalutiers – Dormants			Dragueurs - Dormants		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Drague	353	1715	4.8	2	4	2	351	1711	4.9
Filet	242	1618	6.7	38	159	4.2	204	1459	7.1
Casier	199	1148	5.8	28	91	3.3	171	1057	6.2
Palangre	112	691	6.2	13	84	6.5	99	607	6.1
Chalut	70	504	7.2	70	504	7.2			
Tamis	106	382	3.6	31	119	3.8	75	263	3.5
Ligne	63	328	5.2	2	4	2	61	324	5.3
Scoubidou	35	172	4.9				35	172	4.9

En association avec la drague (pratiquée en moyenne 4.9 mois sur l'année par les dragueurs dormants) ou le chalut (pratiqué en moyenne 7.2 mois sur l'année par les chalutiers dormants), sont pratiqués de nombreux engins dormants : 242 unités pratiquent le filet, 199 le casier, 112 la palangre, 106 le tamis et 63 la ligne.

Indicateurs de polyvalence	Traînants – Dormants	Chalutiers – Dormants	Dragueurs - Dormants
Nombre d'engin moyen	2.8	2.6	2.9
Nombre d'engin minimum	2	2	2
Nombre d'engin maximum	6	5	6

Cette flottille est très polyvalente en terme d'engin puisqu'on recense en moyenne 2.8 engins par an. Les navires pratiquent donc régulièrement, au cours d'une même année, trois engins différents, c'est à dire deux engins dormants en plus de l'engin traînant qu'ils pratiquent.

Métiers pratiqués

Métiers	Traînants - Dormants			Chalutiers – Dormants		Dragueurs – Dormants	
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Drague à coquille St Jacques	289	1261	4.4	2	4	287	1257
Filet petites mailles à poissons	190	1144	6	30	128	160	1016
Drague à mollusques	185	876	4.7			185	876
Palangre à poissons	112	691	6.2	13	84	99	607
Casier à gros crustacés	105	576	5.5	3	12	102	564
Tamis à civelles	106	382	3.6	31	119	75	263
Casier à petits crustacés	91	376	4.1	23	62	68	314
Chalut de fond à poissons	52	370	7.1	52	370		
Filet grandes mailles à crustacés	63	360	5.7	1	4	62	356
Ligne à poissons	61	321	5.3	1	2	60	319
Filet grandes mailles à poissons	57	253	4.4	1	2	56	251
Scoubidou à goémon	35	172	4.9			35	172
Filet petites mailles à mollusques	54	164	3	6	13	48	151
Chalut de fond à crevettes	33	164	5	33	164		
Casier de fond à céphalopodes	48	157	3.3	1	4	47	153
Chalut à lançons	23	133	5.8	1	6	22	127

Casier à buccins	18	111	6.2			18	111
Chalut de fond à seiches, encornets	15	70	4.7	15	70		
Casier à anguilles	8	46	5.8	5	20	3	26
Pêche à pied	11	44	4			11	44
Chalut de fond à langoustine	4	35	8.8	4	35		
Drague à échinodermes	9	24	2.7			9	24
Verveux à poissons	6	22	3.7	1	3	5	19
Plongée	3	17	5.7	1	8	2	9
Drague à algues	8	17	2.1			8	17
Chalut pélagique à poissons	2	12	6	2	12		
Aquaculture	2	11	5.5			2	11
Carrelet à poissons	2	9	4.5			2	9
Filet maillant dérivant à thons	2	9	4.5	2	9		
Ligne à thons	4	8	2	1	2	3	6
Chalut à perche à poissons	1	6	6	1	6		
Autres Activités	1	3	3			1	3
Inactivité	159	317	2	29	69	130	248

La liste des métiers pratiqués par cette flottille est importante puisqu'on recense 31 métiers.

Parmi les métiers de drague, ce sont les métiers de drague à coquille Saint-Jacques (289 navires et 1261 mois d'activité) et de drague à mollusques (185 navires et 876 mois d'activité) qui structurent la sous flottille des dragueurs dormants.

Parmi les métiers de chalut, 52 chalutiers dormants pratiquent le chalut de fond à poissons, 33 le chalut de fond à crevettes et 15 le chalut de fond à céphalopodes.

On dénombre au sein de cette flottille une activité pour un grand nombre de métiers "dormants", du métier très courant de filet petites mailles à poissons jusqu'au métier plus rare de casier à anguilles. Le filet petites mailles à poissons, la palangre à poissons, le casier à gros crustacés et le tamis à civelles réunissent chacun plus de 100 navires de cette flottille. On recense également 61 navires qui pratiquent la ligne à poissons (parmi les dragueurs dormants essentiellement).

Indicateurs de polyvalence	Traînants - Dormants	Chalutiers - Dormants	Dragueurs - Dormants
Nombre de métiers moyen	3.7	3.3	3.8
Nombre de métiers minimum	2	2	2
Nombre de métiers maximum	8	8	8

La polyvalence en terme de métiers est donc très marquée pour cette flottille puisque les navires pratiquent en moyenne 3.7 métiers sur l'année contre seulement 2.8 engins ; ce constat est encore plus net pour les dragueurs dormants qui pratiquent fréquemment deux métiers de drague sur l'année.

Cette forte polyvalence les amène à pratiquer parfois deux métiers différents durant un même mois.

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Traînants – Dormants		Chalutiers – Dormants		Dragueurs - Dormants	
	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%
Côtiers	369	88%	51	73%	318	90%
Mixtes	46	11%	16	23%	30	9%
Large	6	1%	3	4%	3	1%

Il s'agit essentiellement de navires côtiers (88% de la flottille), ce constat étant plus marqué pour les dragueurs dormants. 46 navires (23% des chalutiers dormants notamment) se partagent entre le large et la côte. On recense enfin 6 navires qui évoluent exclusivement au large dont 3 chalutiers fileyeurs à thons.

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

Le caractère côtier de cette flottille implique une prépondérance en terme de mois d'activité des zones "côtières" 7E, 7D, 8A et 8B. L'intensité de pratique de cette flottille au sein de chacune de ces sous divisions CIEM dépend largement de la répartition géographique de la flottille. Ainsi les zones 7E et 8A, qui représentent 83% des mois d'activité de la flottille, concernent principalement les navires originaires de Bretagne, Pays de Loire et Poitou Charentes (87% de la flottille).

Les 5 premières zones de pêche

Sous Division CIEM	Traînants – Dormants			Chalutiers - Dormants		Dragueurs – Dormants	
	Nombre de navires	Total de mois	% total mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
7E	188	2061	43%	1	3	187	2058
8A	186	1942	40%	42	445	144	1497
8B	44	321	7%	13	96	31	225
7D	30	298	6%	12	117	18	181
7H	23	92	2%	2	15	21	77

Résultats économiques

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de 87 navires, soit 21% de la population totale des traînants dormants.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	Moins de 7 m.	7 à 9 m.	9 à 12 m.	12 à 16 m.	16 à 24 m.	Total	%
Basse Normandie	1		2			3	3%
Bretagne	3	24	37	4	1	69	79%
Pays de Loire		1	3			4	5%
Poitou-Charentes		3	7			10	11%
Aquitaine			1			1	1%
Total	4	28	50	4	1	87	
%	5%	32%	57%	5%	1%		

Cet échantillon est également représentatif de la structure de la population totale des traînants dormants d'un point de vue des catégories de taille alors que d'un point de vue de la répartition géographique des navires, la région Bretagne est légèrement surreprésentée au détriment de la région Pays de Loire notamment.

Résultats clés

	Moyenne	+ / --	Coeff. Var.	Minimum	Maximum
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	9.7	1.8	18%	6.1	16.0
Puissance (kW)	93	48	51%	12	327
Equipage	1.9	0.9	48%	1.0	6.0
Nombre d'heures moteur	1 646	643	39%	500	3 500
Nombre de jours de mer	197	55	28%	100	300
Age du navire	22	9	40%	1	39
Valeur du capital investi (kF) ¹	570	445	78%	30	3 500
Résultats économiques moyens					
Chiffre d'affaires brut (kF)	673	517	77%	50	3 000
Valeur Ajoutée Brute (kF)	489	415	85%	-84	2 583
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	206	202	98%	-100	1 135
Salaire brut par Marin (kF)	140	65	46%	6	418
Rendement net du capital (%)	26%				

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, le navire moyen de l'échantillon possède une taille d'environ 10 mètres, pour une puissance de 93 kW, un âge moyen de 22 ans et un capital investi de 0.6 MF. Ses caractéristiques sont très proches de celles du navire moyen de la flottille totale des traînants dormants. L'équipage moyen à bord des navires est composé d'environ 2 hommes et l'intensité moyenne d'utilisation des navires, mesurée soit à partir du nombre de jours de mer soit des heures moteur, est respectivement de 197 jours de mer et de 1 646 heures moteur.

Ces informations moyennes doivent être relativisées au regard de la diversité des caractéristiques techniques et économiques de cette flottille. Cette diversité est notamment visible au niveau de la valeur moyenne du capital investi et de la puissance motrice si l'on se réfère aux statistiques de coefficients de variation entre 50 et 100%. L'intensité moyenne d'utilisation des navires est en revanche assez uniforme même si l'amplitude entre les valeurs minimales et maximales est importante, de 100 à 300 jours de mer. La dispersion est encore plus importante au niveau des résultats économiques. Il est ainsi pertinent de constituer deux sous ensembles selon les caractéristiques de taille des navires et le nombre d'hommes embarqués.

Sous groupes pertinents de la flottille

Groupes	Taille des navires	Equipage
Groupe 1	Moins de 12 m.	1 homme
Groupe 2	Moins de 16 m.	2 à 3 hommes

La prise en compte simultanée des critères de taille des navires et des équipages permet d'appréhender de manière plus exacte l'ensemble des moyens de production (capital et travail). Les caractéristiques moyennes de chaque groupe montrent qu'ils se distinguent aisément l'un de l'autre.

Ce regroupement, basé sur des échantillons significatifs sur un plan statistique, est également pertinent d'un point de vue des résultats économiques puisqu'il permet de réduire la variabilité des résultats à l'intérieur d'un groupe et par ailleurs qu'il permet de dissocier aisément les résultats d'un groupe par rapport à ceux de l'autre. Ceci est particulièrement marqué pour le chiffre d'affaires brut.

Structure moyenne des sous – groupes

	Groupe 1		Groupe 2	
	Moyenne	+ / --	Moyenne	+ / --
Nombre de navires	18		64	
Longueur (m)	8,1	1,3	9,9	1,3
Puissance (kW)	60	27	96	33
Equipage	1,0	0,0	1,9	0,4
Age du navire	23	7	22	9
Valeur du capital investi (kF)	316	168	585	320
Nombre d'heures moteur	1 478	721	1 611	542
Nombre de jours de mer	185	66	199	54

L'intensité d'utilisation moyenne des navires augmente avec les moyens de production mis en œuvre et passe de 185 jours de mer pour le groupe 1 à 200 jours pour le groupe 2. Il en est de même pour le capital investi par kW qui est de 5 300 FF/ kW pour le groupe 1 et 6 200 FF/ kW pour le groupe 2, alors que l'âge moyen des navires est sensiblement identique.

Résultats économiques détaillés des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2	
	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --
Nombre de navires	18		64	
Chiffre d'affaires brut (kF)	300	138	677	341
Frais de déchargement (kF)	5	4	27	33
Chiffre d'affaires Net (kF)	295	137	649	321
Frais Gazole et Huile (kF)	22	22	41	36
Total Frais Communs (kF)	27	23	53	44
Reste à partager (kF)	268	123	596	308
Part Equipage (kF)	134	62	274	142
Part Armement (kF)	134	62	322	173
Frais Engins et Gréements (kF)	27	25	39	44
Frais Entretien et Réparation (kF)	26	12	35	18
Autres charges d'armement (kF)	21	11	35	13
Charges totales d'armement hors frais financiers (kF)	74	35	109	60
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	60	48	213	153
Amortissement du capital (kF)	18	13	43	26
Excédent Net d'Exploitation (kF)	42	50	170	148
Coût d'opportunité (kF)	4	3	11	11
Résultat Courant Net (kF)	38	50	159	149
Valeur Ajoutée Brute (kF)	198	105	494	286
Salaire brut par Marin (kF)	134	62	140	65
Rendement net du capital (%)	12%		27%	

Le chiffre d'affaires brut moyen en 2000 varie de 300 kF pour le groupe 1 à près de 700 kF pour le groupe 2. Les variations dans l'intensité d'utilisation du navire à l'intérieur d'un groupe peuvent conduire à l'obtention de chiffres d'affaires très élevés dans le groupe 1 qui se confondent avec les valeurs les plus basses enregistrées dans le groupe 2. Le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente environ 96% de ce total, cette valeur étant quasiment proche de 100% pour le groupe 1.

Même si les frais de gasoil et huile constituent la part prédominante des frais communs (environ 75%), ils représentent 6 % du chiffre d'affaires brut en 2000, une part équivalant à celle des engins dans le chiffre d'affaires par exemple.

Le partage du chiffre d'affaires net après déduction des frais communs est quasi équivalent entre l'armement et l'équipage et le salaire brut par marin (non compris cotisations patronales) qui est en moyenne de 140 000 F est légèrement plus élevé pour les navires du groupe 2. Ce salaire doit être appréhendé dans un contexte très particulier en 2000 de réduction des cotisations sociales dans le secteur des pêches.

Le groupe 2 enregistre de meilleurs résultats économiques que le groupe 1 avec un taux d'EBE (part de l'excédent brut d'exploitation dans le chiffre d'affaires brut) de plus de 30% et un taux de valeur ajoutée (part de la valeur ajoutée dans le chiffres d'affaires brut) oscillant autour de 70%.

Flottille des Tamiseurs

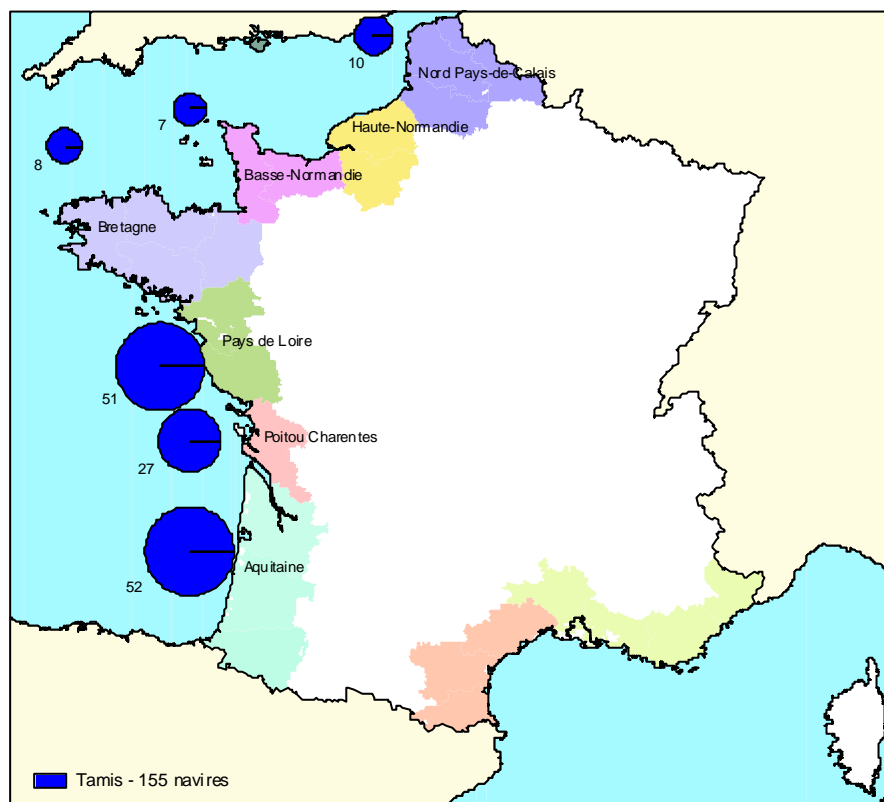
Résultats préliminaires 2000 - à Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
155	7 593 KW	554 TJB	155 marins

Cette flottille de 155 navires est caractérisée par la pratique exclusive du tamis, sauf pour deux navires.

Répartition régionale de la flottille



Chiffres clés – Navire moyen

Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
7.2 m	51 KW	4 TJB	1 marin	23 ans

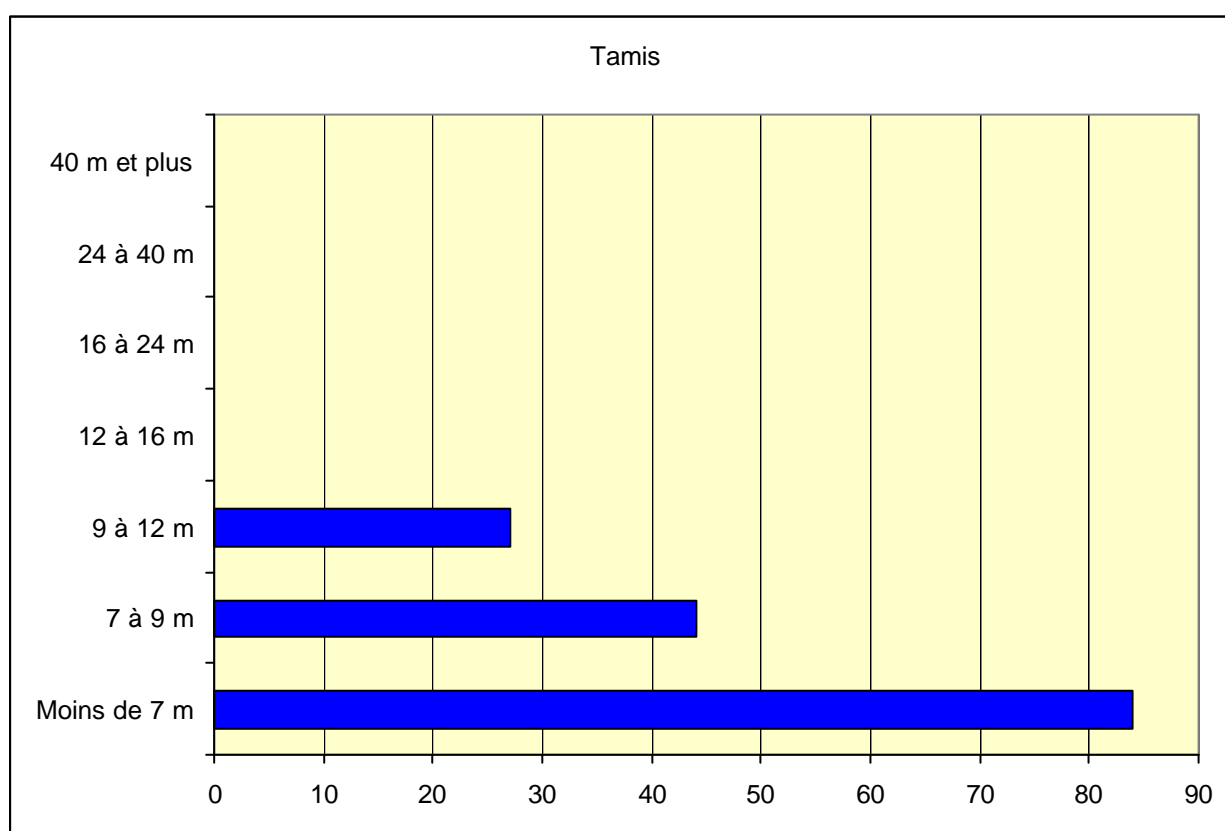
Nombre d'engins	Nombre de métiers
1	1

Activité de la flottille

Plus de 80% des tamiseurs se distribuent sur la façade Atlantique (Pays de Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine). On comptabilise 10 navires au Nord Pas de Calais, 7 en Basse Normandie et 8 en Bretagne.

Ces navires ont une taille moyenne de 7.2 mètres et développent une puissance moyenne de 51 kW. Aucun navire ne dépasse les 12 mètres. Ces navires sont dans l'ensemble assez anciens puisqu'ils ont un âge moyen de 23 ans.

La répartition des tamiseurs selon leur longueur souligne que 54% des navires de cette flottille mesurent moins de 7 mètres.



L'équipage d'un tamiseur se compose en moyenne de 1 homme. On dénombre quelques navires ou l'équipage se compose de 2 hommes.

Caractéristiques équipage	Tamiseurs
Effectif de marins moyen	1
Effectif de marins minimum	1
Effectif de marins maximum	2
Somme Effectif de marins	155

Engins pratiqués

Engins	Tamiseurs		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Tamis	155	624	4
Aquaculture	2	24	12

Les 155 navires de la flottille pratiquent le tamis 4 mois en moyenne dans l'année. Deux navires associent cet engin à une activité d'aquaculture.

Indicateurs de polyvalence	Tamiseurs
Nombre d'engins moyen	1
Nombre d'engins minimum	1
Nombre d'engins maximum	1

Il n'y a aucune polyvalence en terme d'engins.

Métiers pratiqués

Métiers	Tamiseurs		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Tamis à civelles	155	624	4
Aquaculture	2	24	12
Inactivité	135	1046	7.7

Les navires de cette flottille pratiquent en moyenne 4 mois de tamis à civelles sur l'année. Ils présentent une inactivité importante (7.7 mois d'inactivité en moyenne).

Indicateurs de polyvalence	Tamiseurs
Nombre de métier moyen	1
Nombre de métier minimum	1
Nombre de métier maximum	1

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Tamiseurs	
	Nombre de navires	%
Côtiers	155	100%
Mixtes		
Large		

Les tamiseurs exclusifs ont évidemment une activité strictement côtière.

Distribution spatiale de l'activité de la flotte

Les navires originaires des régions Atlantique se partagent entre les sous divisions "côtières" 8B (45% des mois d'activité) et 8A (44% des mois d'activité). Les navires de Manche évoluent pour leur part dans les sous divisions "côtières" 7D et 7E.

Sous Division CIEM	Tamiseurs		
	Nombre de navires	Total de mois	% <i>total mois</i>
8B	74	291	45%
8A	58	287	44%
7D	17	49	8%
7E	6	17	3%

Résultats économiques

L'échantillon économique, constitué de 9 tamiseurs exclusifs, n'est pas suffisamment représentatif de la population totale. Il ne permet donc pas de restituer une information économique pertinente sur cette flotte en 2000.

Flottille des Tamiseurs Polyvalents

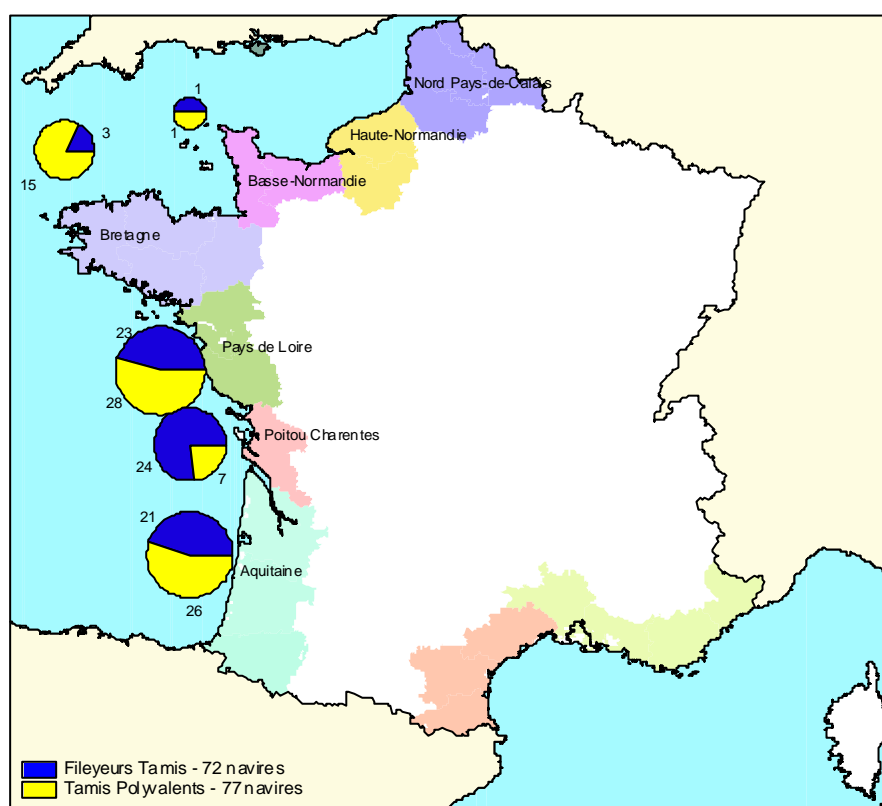
Résultats préliminaires 2000 - à Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
149	8 727 KW	551 TJB	186 marins

Cette flottille de 149 navires est caractérisée par la pratique séquentielle du tamis à civelles et d'un autre art dormant ; le plus fréquent est le filet qui est d'ailleurs la pratique dominante pour la sous flottille des fileyeurs tamiseurs.

Répartition régionale de la flottille



Chiffres clés – Navire moyen

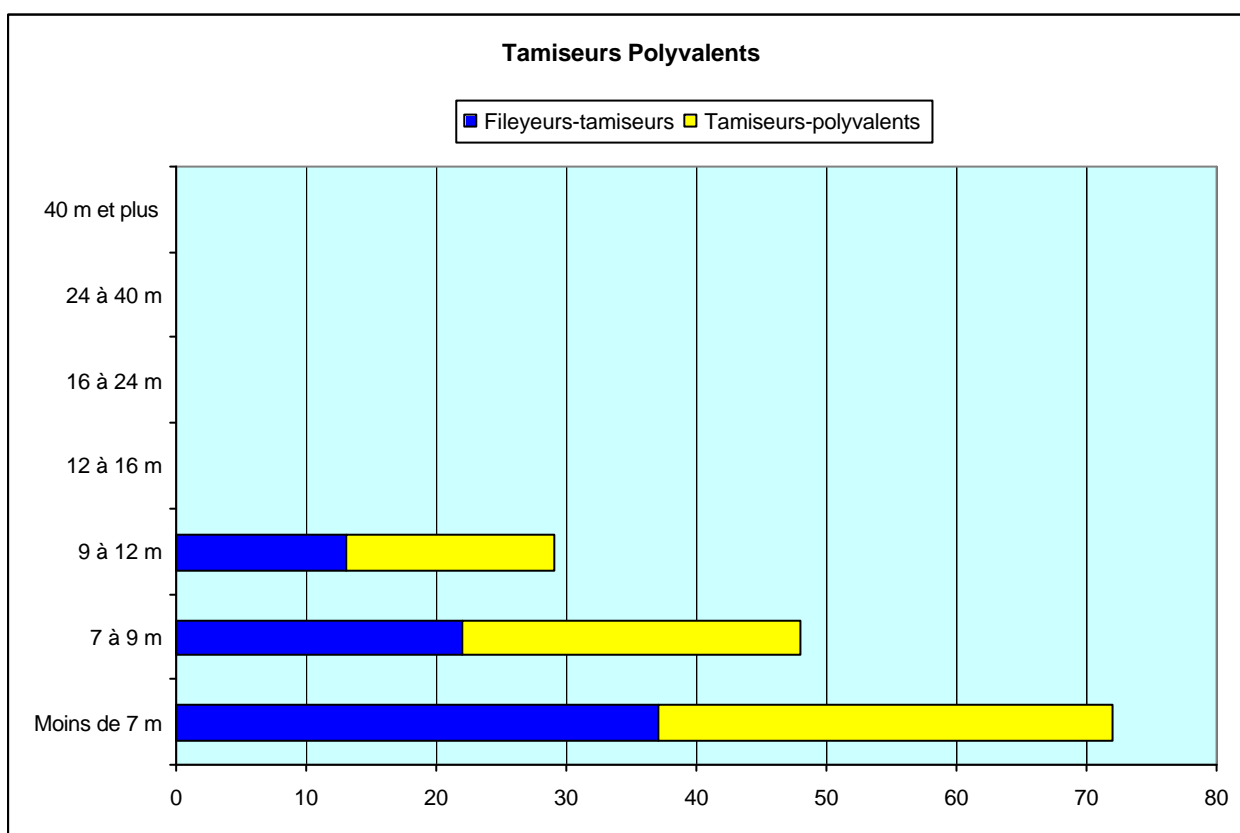
Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
7.4 m	58.6 KW	4 TJB	1.2 marins	19 ans
Nombre d'engins	Nombre de métiers	Chiffre d'affaires	Capital investi	Salaire brut par marin
2.4	2.7	333 KF	162 KF	121 KF

Activité de la flottille

Une grande majorité des navires de cette flottille évolue en Atlantique (87% en Pays de Loire, Poitou Charentes et Aquitaine). On dénombre seulement 2 navires en Basse Normandie. Dix huit navires (des tamiseurs polyvalents principalement) sont originaires de Bretagne.

Ces navires ont une taille moyenne de 7.4 mètres et développent une puissance moyenne de 58.6 kW. Aucun des navires de la flotte ne mesure plus de 12 mètres. Les fileyeurs tamiseurs sont dans l'ensemble plus récents (16 ans d'âge moyen) que les tamiseurs polyvalents (20 ans d'âge moyen).

La répartition des tamiseurs polyvalents selon leur longueur souligne que 48% des navires de cette flottille mesurent moins de 7 mètres (contre 51% des fileyeurs tamiseurs).



L'équipage d'un tamiseur polyvalent se compose de 1.2 hommes en moyenne. Il ne dépasse jamais 3 hommes embarqués.

Caractéristiques équipage	Tamiseurs – Polyvalents	Fileyeurs - Tamiseurs	Tamiseurs – Polyvalents
Effectif de marins moyen	1.2	1.3	1.2
Effectif de marins minimum	1	1	1
Effectif de marins maximum	3	2	3
Somme Effectif de marins	186	94	92

Engins pratiqués

Engins	Tamiseurs - Polyvalents			Fileyeurs - Tamiseurs			Tamiseurs – Polyvalents		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Tamis	149	631	4.2	72	311	4.3	77	320	4.2
Filet	116	603	5.2	72	446	6.2	44	157	3.6
Palangre	40	152	3.8	23	89	3.9	17	63	3.7
Rivage	20	126	6.3				20	126	6.3
Casier	24	88	3.7				24	88	3.7

Le tamis est mis en œuvre en moyenne 4.2 mois durant l'année pour l'ensemble des navires de cette flottille.

Les fileyeurs tamiseurs y associent en moyenne 6.2 mois de filet et pour 23 d'entre eux, 3.9 mois de palangre.

Parmi les engins mis en œuvre en complément du tamis par les tamiseurs polyvalents, on retrouve le filet, pratiqué par 44 navires durant 3.6 mois en moyenne, le casier (24 navires, 3.7 mois par an), la palangre (17 navires, 3.7 mois par an) ou encore les engins de rivage mis en œuvre par 20 unités durant 6.3 mois en moyenne.

Indicateurs de polyvalence	Tamiseurs – Polyvalents	Fileyeurs – Tamiseurs	Tamiseurs – Polyvalents
Nombre d'engins moyen	2.4	2.3	2.5
Nombre d'engins minimum	2	2	2
Nombre d'engins maximum	4	4	4

La polyvalence en termes d'engins de cette flottille est systématique puisque l'on recense en moyenne 2.4 engins par navire. Elle est un peu plus élevée chez les tamiseurs polyvalents (2.5 engins en moyenne) que chez les fileyeurs tamiseurs (plus de 65% des navires de cette sous flottille se contentant du filet et du tamis).

Cette flottille ne cumule cependant que très rarement deux engins différents au cours d'un même mois. L'activité du tamis est en fait saisonnière et est donc complétée durant l'intersaison par la mise en œuvre d'un ou de deux autres engins.

Métiers pratiqués

Métiers	Tamiseurs – Polyvalents			Fileyeurs – Tamiseurs		Tamiseurs – Polyvalents	
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Tamis à civelles	149	631	4.2	72	311	77	320
Filet petites mailles à poissons	112	566	5	72	428	40	138
Palangre à poissons	40	152	3.8	23	89	17	63
Filet petites mailles à mollusques	27	65	2.4	20	50	7	15
Pêche à pied	9	65	7.2			9	65
Casier à anguilles	12	44	3.7			12	44
Haveneaux, épuisettes à poissons	9	44	4.9			9	44
Filet grandes mailles à poissons	9	35	3.9	7	29	2	6

Plongée	7	29	4.1			7	29
Casier à petits crustacés	8	19	2.4			8	19
Casier à gros crustacés	5	18	3.6			5	18
Carrelet à poissons	2	14	7			2	14
Casier à seiches, encornets	3	10	3.3			3	10
Verveux à poissons	3	8	2.7			3	8
Autres Activités	2	8	4	1	3	1	5
Filet grandes mailles à crustacés	2	7	3.5			2	7
Ligne à poissons	2	4	2	1	2	1	2
Ligne à thons	1	2	2			1	2
Inactivité	89	266	3	37	86	52	180

Le métier de tamis à civelles est pratiqué par l'ensemble des navires de la flottille pendant 4.2 mois en moyenne.

Tous les fileyeurs tamiseurs pratiquent le filet petites mailles à poissons durant 5.9 mois en moyenne, 23 y associent la palangre à poissons et 20 le filet petites mailles à mollusques.

Une majorité (40 navires) de tamiseurs polyvalents pratique également le filet petites mailles à poissons mais durant 3.5 mois seulement en moyenne. Seuls les métiers de ligne ne sont que peu pratiqués par les tamiseurs polyvalents qui pratiquent en sus de l'activité tamis l'ensemble des autres métiers "dormants". On comptabilise par exemple 12 navires au casier à anguilles, 17 à la palangre à poissons et 9 à la pêche à pied.

Près d'un navire sur six de cette flottille présente un mois d'inactivité, ces navires étant inactifs en moyenne 3 mois dans l'année.

Indicateurs de polyvalence	Tamiseurs - Polyvalents	Fileyeurs - Tamiseurs	Tamiseurs - polyvalents
Nombre de métiers moyen	2.7	2.7	2.7
Nombre de métiers minimum	2	2	2
Nombre de métiers maximum	6	5	6

La polyvalence en termes de métiers pour cette flottille est assez semblable à celle observée en termes d'engins puisque les navires de la flottille pratiquent en moyenne 2.7 métiers par an. Cette flottille ne pratique que très rarement deux métiers différents le même mois.

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Tamiseurs - Polyvalents		Fileyeurs - Tamiseurs		Tamiseurs - Polyvalents	
	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%
Côtiers	143	96%	68	94%	75	97%
Mixtes	6	4%	4	6%	2	3%
Large						

Quatre vingt seize pour cent des navires de cette flottille sont des navires côtiers. Six évoluent partiellement au delà des 12 milles et sont classés en « mixtes ».

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

Les navires de cette flottille se partagent essentiellement entre la sous division CIEM 8A (55% des mois d'activité) et la sous division CIEM 8B (42% des mois d'activité) ; ces deux sous divisions étant en fait les sous divisions "côtières" des navires localisés sur le littoral Atlantique.

Les 5 premières zones de pêche

Sous Division CIEM	Tamiseurs – Polyvalents			Fileyeurs - Tamiseurs		Tamiseurs – Polyvalents	
	Nombre de navires	Total de mois	% total mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
8A	83	813	55%	40	403	43	410
8B	70	614	42%	39	357	31	257
7D	3	34	2%	1	11	2	23
7E	2	16	1%			2	16
10	1	2	0%			1	2

Résultats économiques

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de 15 navires, soit 10 % de la population totale des tamiseurs polyvalents.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	Moins de 7 m.	7 à 9 m.	9 à 12 m.	Total	%
Bretagne			1	1	7%
Pays de Loire	2	3		5	33%
Poitou-Charentes		1	1	2	13%
Aquitaine	7			7	47%
Total	9	4	2	15	
%	60%	27%	13%		

Si l'on considère la structure de la population totale des tamiseurs polyvalents, l'échantillon sur représente les navires de 7 à 12 mètres alors qu'il sous représente ceux de moins de 7 mètres. D'un point de vue de la répartition géographique des navires, l'échantillon est représentatif de la population totale bien qu'il ne contienne aucun navire provenant de la région Basse Normandie.

Résultats clés

	Moyenne	+ / --	Coeff. Var.	Minimum	Maximum
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	7.1	1.4	20%	5.3	10.0
Puissance (kW)	52	28	53%	14	110
Equipage	1.1	0.4	31%	1.0	2.0
Nombre d'heures moteur	1 170	596	51%	250	2 000
Nombre de jours de mer	203	63	31%	80	300
Age du navire	19	9	48%	7	32
Valeur du capital investi (kF) ¹	162	144	89%	20	500
Résultats économiques moyens					
Chiffre d'affaires brut (kF)	333	215	64%	130	1 000
Valeur Ajoutée Brute (kF)	239	128	54%	115	618
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	97	63	65%	46	283
Salaire brut par Marin (kF)	121	36	30%	63	165
Rendement net du capital (%)	50%				

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, le tamiseur polyvalent moyen de l'échantillon possède une taille d'environ 7 mètres, pour une puissance de 52 kW, un âge moyen de 19 ans et un capital investi de 162 000 F, des caractéristiques très proches de celles du navire moyen de la flottille totale des tamiseurs polyvalents. L'équipage moyen à bord est composé d'environ 1 homme et l'intensité moyenne d'utilisation des navires, mesurée soit à partir du nombre de jours de mer soit des heures moteur, est respectivement de 203 jours de mer et de 1 170 heures moteur.

Les navires de l'échantillon sont relativement homogènes d'un point de vue de la structure de l'équipage, alors que l'on observe une plus grande diversité dans les niveaux de capital investi et la puissance des navires, si l'on se réfère aux statistiques sur les coefficients de variation supérieurs à 50%. Les résultats économiques confirment cette diversité des navires à l'intérieur de cette flottille et les valeurs moyennes doivent donc être considérées avec beaucoup de précaution.

Résultats économiques détaillés

	<i>Echantillon global</i>	
	Moyenne	+ / --
Nombre de navires	15	
Chiffre d'affaires brut (kF)	333	215
Frais de déchargement (kF)	13	17
Chiffre d'affaires Net (kF)	320	205
Frais Gazole et Huile (kF)	32	49
Total Frais Communs (kF)	38	62
Reste à partager (kF)	282	146

Part Equipage (kF)	139	67
Part Armement (kF)	143	79
Frais Engins et Gréements (kF)	19	15
Frais Entretien et Réparation (kF)	14	15
Autres charges d'armement (kF)	14	9
Charges totales d'armement hors frais financiers (kF)	46	28
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	97	63
Amortissement du capital (kF)	13	15
Excédent Net d'Exploitation (kF)	84	52
Coût d'opportunité (kF)	3	3
Résultat Courant Net (kF)	81	50
Valeur Ajoutée Brute (kF)	239	128
Salaire brut par Marin (kF)	121	36
Rendement net du capital (%)	50%	

Le chiffre d'affaires brut moyen d'un tamiseur polyvalent est évalué à 333 000 F en 2000. Le reste à partager, c'est à dire après déduction des frais de déchargement et criées ainsi que des frais communs (gazole, huile...), représente près de 85% de ce chiffre d'affaires brut, soit environ 280 000 F.

Etant donnée la structure de l'équipage, composé généralement du seul patron embarqué, la répartition entre l'armement et l'équipage a été fixée par convention à 50% - 50%. Le salaire brut par marin (non compris cotisations patronales) s'établit alors en moyenne à 121 000 F en 2000. Le taux de valeur ajoutée (part de la valeur ajoutée dans le chiffres d'affaires brut) est en moyenne de 72% et le rendement net du capital atteint le niveau très élevé de 50% en 2000, étant donné l'âge et la valeur moyens du capital investi.

Flottille des Caseyeurs exclusifs

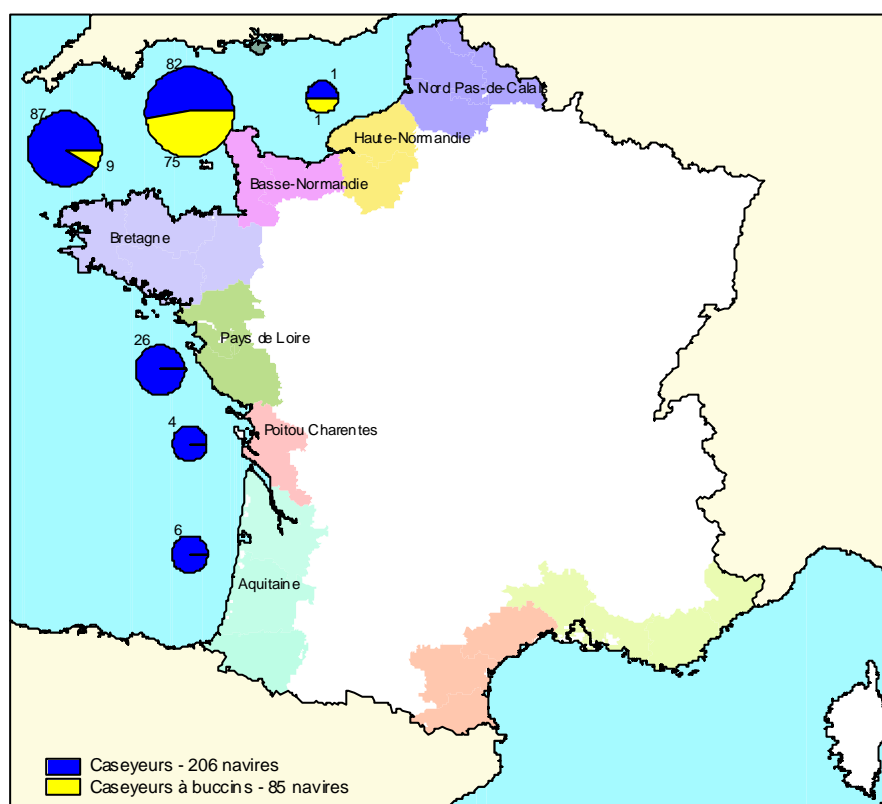
Résultats préliminaires 2000 - © Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
291	26 375 KW	2 624 TJB	596 marins

Ce groupe de 291 navires est caractérisé par la pratique dominante du casier, 85 d'entre eux ciblent en priorité le buccin.

Répartition régionale de la flottille



Chiffres clés – Navire moyen

Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
8.7 m	91 KW	9 TJB	2.1 marins	17 ans
Nombre d'engins	Nombre de métiers	Chiffre d'affaires	Capital investi	Salaires brut par marin
1.3	2.1	781 KF	640 KF	126 KF

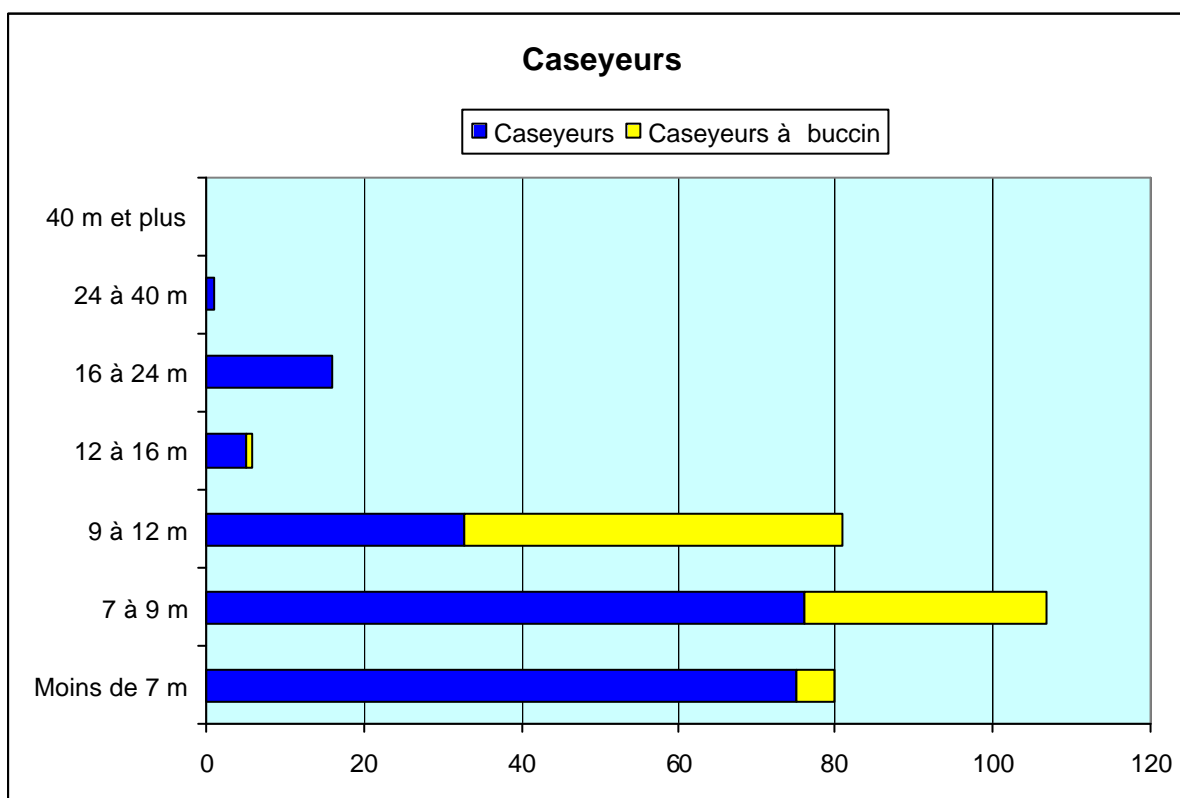
Activité de la flottille

Les trois régions principales, où cette flottille est représentée, sont la Basse Normandie (157 navires, 54% de la flottille), la Bretagne (96 navires, 33% de la flottille) et les Pays de Loire (26 navires, 9% de la flottille). Les caseyeurs à buccins proviennent en grande majorité (88%) de Basse Normandie (ouest Cotentin) et de Bretagne nord (11%).

Ces navires ont une taille moyenne de 8.7 mètres et une puissance moyenne de 91 kW. Ce sont les caseyeurs à buccins qui développent la puissance la plus importante (112 kW en moyenne contre seulement 82 kW pour les autres caseyeurs).

Les caseyeurs à buccins sont plus récents (12 ans en moyenne) que les autres caseyeurs (19 ans en moyenne).

La répartition des caseyeurs selon leur longueur fait apparaître que plus de 90% des navires de cette flottille mesurent moins de 12 mètres (le plus grand caseyeur à buccins ne mesure que 12 mètres). On observe cependant une flottille de 23 navires de plus de 12 mètres, mais le plus grand caseyeur a une taille de 25 mètres.



L'équipage moyen d'un caseyeur se compose d'un peu plus de 2 hommes par navire. Les caseyeurs à buccins en emploient en moyenne 2.9 tandis que les autres n'en emploient que 1.7 en moyenne. On observe jusqu'à 15 marins sur les plus grands caseyeurs.

Caractéristiques équipage	Caseyeurs	Caseyeurs	Caseyeurs à buccins
Effectif de marins moyen	2.1	1.7	2.9
Effectif de marins minimum	1	1	1
Effectif de marins maximum	15	15	6
Somme Effectif de marins	596	350	246

Engins pratiqués

Engins	Caseyeurs			Caseyeurs			Caseyeurs à buccins		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Casier	291	2722	9.3	206	1751	8.5	85	971	11.4
Palangre	37	196	5.3	29	148	5.1	8	48	6
Filet	18	107	5.9				18	107	5.9
Tamis	15	51	3.4	15	51	3.4			

Les 291 navires de la flottille pratiquent le casier 9.3 mois en moyenne, les 85 caseyeurs à buccins 11.4 mois en moyenne et les autres caseyeurs 8.5 mois en moyenne.

Indicateurs de polyvalence	Caseyeurs	Caseyeurs	Caseyeurs à buccins
Nombre d'engins moyen	1.3	1.3	1.3
Nombre d'engins minimum	1	1	1
Nombre d'engins maximum	4	4	3

Ils ne cumulent que rarement deux engins sur l'année (1.3 engins en moyenne) ; la palangre, le filet et le tamis sont les trois engins le plus fréquemment mis en œuvre en complément du casier par les navires de cette flottille.

Métiers pratiqués

Métiers	Caseyeurs			<i>Caseyeurs</i>		<i>Caseyeurs à buccins</i>	
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Casiers à gros crustacés	199	1416	7.1	151	1205	48	211
Casiers à buccins	93	976	10.5	8	27	85	949
Casiers à petits crustacés	137	946	6.9	116	794	21	152
Casiers à seiches, encornets	91	259	2.8	46	128	45	131
Palangre à poissons	37	196	5.3	29	148	8	48
Filet petites mailles à poissons	16	94	5.9			16	94
Tamis à civelles	15	51	3.4	15	51		
Pêche à pied	6	28	4.7	5	24	1	4
Ligne à poissons	9	26	2.9	9	26		
Casier à anguille	6	12	2	6	12		
Aquaculture	2	11	5.5	2	11		
Filet grandes mailles à poissons	2	8	4			2	8
Filet grandes mailles à crustacés	3	8	2.7			3	8
Plongée	2	7	3.5	2	7		

Chalut à lançons	1	3	3	1	3		
Inactivité	134	606	4.5	119	567	15	39

Les métiers de casier pratiqués varient selon l'appartenance à l'une ou l'autre des deux sous flottilles. Ainsi, les 85 caseyeurs à buccins pratiquent le casier à buccins 11.2 mois en moyenne sur l'année 2000, tandis que parmi les 206 autres caseyeurs, 151 pratiquent le casier à gros crustacés 8 mois en moyenne et 116 le casier à petits crustacés 7 mois en moyenne.

Les navires de la flottille des caseyeurs pratiquent en moyenne 2.1 métiers sur l'année, le plus souvent ils associent deux métiers de casier sur l'année. Cependant, certains ont choisi un autre art dormant ; ainsi 37 navires pratiquent la palangre à poissons 5.3 mois en moyenne, 16 le filet petites mailles à poissons 5.9 mois en moyenne et 15 le tamis à civelles 3.4 mois en moyenne.

Les caseyeurs à buccins sont ceux qui comptent le plus de mois-métiers d'activité (18.9 mois en moyenne), ils combinent donc régulièrement deux métiers de casier et/ou d'autres métiers sur un même mois.

Enfin, 46% des navires de la flottille des caseyeurs présentent un mois d'inactivité, et sont inactifs 4.5 mois en moyenne. Quarante caseyeurs de cette flottille sont essentiellement inactifs.

Indicateurs de polyvalence	Caseyeurs	Caseyeurs	Caseyeurs à buccins
Nombre de métiers moyen	2.1	1.9	2.7
Nombre de métiers minimum	1	1	1
Nombre de métiers maximum	6	5	6

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Caseyeurs		Caseyeurs		Caseyeurs à buccins	
	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%
Côtiers	267	92%	183	89%	84	99%
Mixtes	9	3%	8	4%	1	1%
Large	15	5%	15	7%		

Plus de neuf caseyeurs sur dix évoluent exclusivement dans la bande côtière (dont l'ensemble des caseyeurs à buccins). Les navires de plus de 12 mètres (8% de la flottille) évoluent aussi au delà des 12 milles ; seuls 15 navires essentiellement issus du quartier de Morlaix exercent majoritairement au large.

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

Quatre vingt seize pour cent de l'activité de cette flottille de caseyeurs dominants est concentrée dans les trois sous divisions CIEM 7E, 8A et 7D. La zone 7E regroupe 56% des mois d'activité de cette flottille, principalement des navires originaires de Basse Normandie et de Bretagne nord, et 93% des mois d'activité des caseyeurs à buccins.

Les 5 premières zones de pêche

Sous Division CIEM	Caseyeurs			Caseyeurs		Caseyeurs à buccins	
	Nombre de navires	Total de mois	% total mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
7E	174	1602	56%	93	671	81	931
8A	75	712	25%	75	712		
7D	49	433	15%	41	365	8	68
8B	8	50	2%	8	50		
7H	10	28	1%	10	28		

Résultats économiques

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de 45 navires, soit 15.5% de la population totale des caseyeurs.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	Moins de 7 m.	7 à 9 mètres	9 à 12 mètres	12 à 16 mètres	16 à 25 mètres	Total	%
Basse Normandie	1	13	7	1		22	49%
Bretagne	7		4		3	14	31%
Pays de la Loire	1	5	2	1		9	20%
Total	9	18	13	2	3	45	
%	20%	40%	29%	4%	7%		

Cet échantillon est dans l'ensemble représentatif de la structure de la population totale des caseyeurs tant du point de vue de la répartition géographique que des catégories de taille des navires caseyeurs. Seuls les navires des régions Haute Normandie, Poitou-Charentes et Aquitaine, représentant 4% de la population, n'ont pas été enquêtés.

Résultats clés

	Moyenne	+ / --	Coeff. Var.	Minimum	Maximum
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	8.9	3.1	35%	5	20
Puissance (kW)	100	70.9	71%	11	331
Equipage	2.2	1.6	71%	1	7
Nombre d'heures moteur	1 657	984	59%	250	4 500
Nombre de jours de mer	198	51	26%	45	270
Age du navire	15	9	57%	2	44
Valeur du capital investi (kF) ¹	640	674	105%	30	3 000
Résultats économiques moyens					
Chiffre d'affaires brut (kF)	781	768	98%	30	3 500
Valeur Ajoutée Brute (kF)	503	510	101%	-57	2 435
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	194	233	120%	-345	906
Salaire brut par Marin (kF)	126	61	49%	6	314
Rendement net du capital (%)	20%				

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, le caseyeur moyen de l'échantillon possède une taille d'environ 9 mètres, pour une puissance de 100 kW, un âge moyen de 15 ans⁵ et un capital investi de 0.64 millions de F. Son équipage est composé d'environ 2 hommes et l'intensité moyenne d'utilisation des navires, mesurée soit à partir du nombre de jours de mer soit des heures moteur, est respectivement de 194 jours de mer et de 1 617 heures moteur.

Ces informations moyennes doivent être relativisées au regard de la diversité des caractéristiques techniques et économiques de cette flottille. Cette diversité est notamment visible au niveau de la valeur des navires – 0.64 MF en moyenne – étant donnée la forte dispersion autour de cette valeur. Le coefficient de variation atteint 105%. L'âge des navires est compris entre 2 et 44 ans et l'équipage composé de 1 à 7 personnes aux maximum. L'intensité moyenne d'utilisation des navires est en revanche plus uniforme même si l'amplitude entre les valeurs minimales et maximales est importante, de 50 à 270 jours de mer ou encore de 250 à 2 700 heures moteur. La dispersion est encore plus importante au niveau des résultats économiques. Pour cette flottille, trois groupes de navires ont été constitués en prenant en compte les caractéristiques de taille des navires et le nombre d'hommes embarqués.

Sous groupes pertinents de la flottille

Groupes	Taille des navires	Equipage
Groupe 1	Moins de 12 mètres	1 homme
Groupe 2	Moins de 12 mètres	2 à 3 hommes
Groupe 3	12 à 25 mètres	3 à 7 hommes

La prise en compte simultanée des critères de taille des navires et des équipages permet d'appréhender de manière plus exacte l'ensemble des moyens (capital et travail) mobilisés pour l'activité de pêche. Les caractéristiques moyennes de chaque groupe montrent qu'ils se distinguent aisément les uns des autres.

Structure moyenne des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3	
	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --
Nombre de navires	19		22		4	
Longueur (m)	7.1	1.1	9.2	1.7	16.8	3.4
Puissance (kW)	57	29	117	64	230	54
Equipage	1.1	0.3	2.5	0.6	6.0	2.0
Age du navire	18	10	12	6	23	9
Valeur du capital investi (kF)	236	150	717	416	2 363	634
Nombre d'heures moteur	1 181	504	1 695	697	3 950	666
Nombre de jours de mer	186	63	210	41	196	14

⁵ Ce navire est plus récent que le navire moyen de la population totale des caseyeurs (17 ans en moyenne).

Ce regroupement, basé sur des échantillons significatifs sur un plan statistique, est également pertinent d'un point de vue des résultats économiques puisqu'il permet de réduire la variabilité des résultats à l'intérieur d'un groupe. Il permet également de dissocier aisément les résultats d'un groupe par rapport à ceux des autres, ceci étant particulièrement marqué pour le chiffre d'affaires brut.

L'intensité d'utilisation moyenne des navires augmente en fonction des moyens de production mis en œuvre, elle passe de 1200 heures moteur pour le groupe 1 à 1700 heures pour le groupe 2 et enfin près de 4000 heures moteur pour le groupe 3. Ces différences sont globalement liées aux stratégies de pêche différenciant les caseyeurs côtiers pratiquant des sorties à la journée et les caseyeurs plus hauturiers réalisant des marées plus longues. Le nombre de jours de mer des différents groupes n'est en revanche pas différent sur un plan statistique. L'équipage moyen passe de 1.1 hommes pour le groupe 1 à respectivement 2.5 et 6 membres d'équipage pour les groupes 2 et 3.

Les groupes 1 et 3 regroupent des navires en moyenne plus âgés, respectivement 18 et 23 ans contre 12 ans en moyenne pour le groupe 2. La valeur des navires, mesurée par le ratio valeur du capital investi / puissance passe de 4 100F/kW pour le groupe 1 à 6 100F/kW pour le groupe 2 et enfin 10 300F/kW pour le groupe 3.

Résultats économiques détaillés des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3	
	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --
Nombre de navires	19		22		4	
Chiffre d'affaires brut (kF)	260	136	937	486	2 800	488
Frais de déchargement (kF)	7	10	29	44	52	79
Chiffre d'affaires Net (kF)	253	132	909	454	2 748	541
Frais Gazole et Huile (kF)	20	12	53	29	166	50
Total Frais Communs (kF)	40	27	146	97	532	133
Reste à partager (kF)	213	121	763	373	2 216	495
Part Equipage (kF)	104	62	364	181	1 017	305
Part Armement (kF)	109	60	398	198	1 199	231
Frais Engins et Gréements (kF)	14	14	41	39	57	26
Frais Entretien et Réparation (kF)	17	12	78	113	248	112
Autres charges d'armement (kF)	18	12	46	22	151	45
Charges totales d'armement hors frais financiers (kF)	49	23	164	131	456	166
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	60	65	234	209	743	124
Amortissement du capital (kF)	16	13	61	49	185	87
Excédent Net d'Exploitation (kF)	44	63	173	210	558	196
Coût d'opportunité (kF)	5	5	25	23	31	22
Résultat Courant Net (kF)	39	62	148	213	527	203

Valeur Ajoutée Brute (kF)	168	124	610	352	1807	433
Salaire brut par Marin (kF)	99	64	146	53	190	93
Rendement net du capital (%)	17%		21%		22%	

Le chiffre d'affaires brut moyen en 2000 varie de 0.26 MF pour le groupe 1 à 2.8 MF pour le groupe 3 et le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente pour l'ensemble des groupes environ 98% de ce montant. Cela tient essentiellement aux pratiques de commercialisation des crustacés qui font souvent l'objet d'une vente directe.

Les frais de gazole et d'huile représentent en moyenne 6% du chiffre d'affaires brut et 37% des frais communs. Toutes choses égales par ailleurs, le niveau élevé du prix du gazole pour l'année 2000 a eu un impact sur les coûts d'exploitation de l'ensemble de ces flottilles. Les frais communs représentent néanmoins une part importante du chiffre d'affaires avec en moyenne 17%, notamment en raison du poste important constitué par les appâts pour les casiers.

Le partage du chiffre d'affaires net, après déduction des frais communs, entre l'équipage et l'armement dans la flottille des caseyeurs était en moyenne de 53% pour l'armement et de 47% pour l'équipage en 2000. La part équipage dans le reste à partager décline à mesure que la taille des navires et de l'équipage augmente, passant de 49% pour le groupe 1 à 46% pour le groupe 3.

Le salaire brut par marin (non compris cotisations patronales) s'établit à 99 000 F en moyenne pour le groupe 1, respectivement 146 et 190 000 F pour les caseyeurs des groupes 2 et 3. Ces salaires doivent être appréhendés dans un contexte très particulier en 2000 de réduction des cotisations sociales dans le secteur des pêches. Le montant plus faible du salaire moyen du groupe 1 doit être relativisé dans la mesure où l'activité de ces navires est assez dispersée pour ce groupe et en moyenne plus faible que celle des autres groupes. Par ailleurs, les patrons-armateurs, seuls à bord, peuvent compenser ce niveau de salaire en se rémunérant également au travers du résultat courant net.

Le taux de valeur ajoutée (part de la valeur ajoutée dans les chiffres d'affaires brut) est en moyenne de 64%. Le taux de rendement du capital s'établit en moyenne à 20%, allant de 17% pour le groupe 1 à respectivement 21% et 22% pour les groupes 2 et 3.

Flottille des Fileyeurs exclusifs

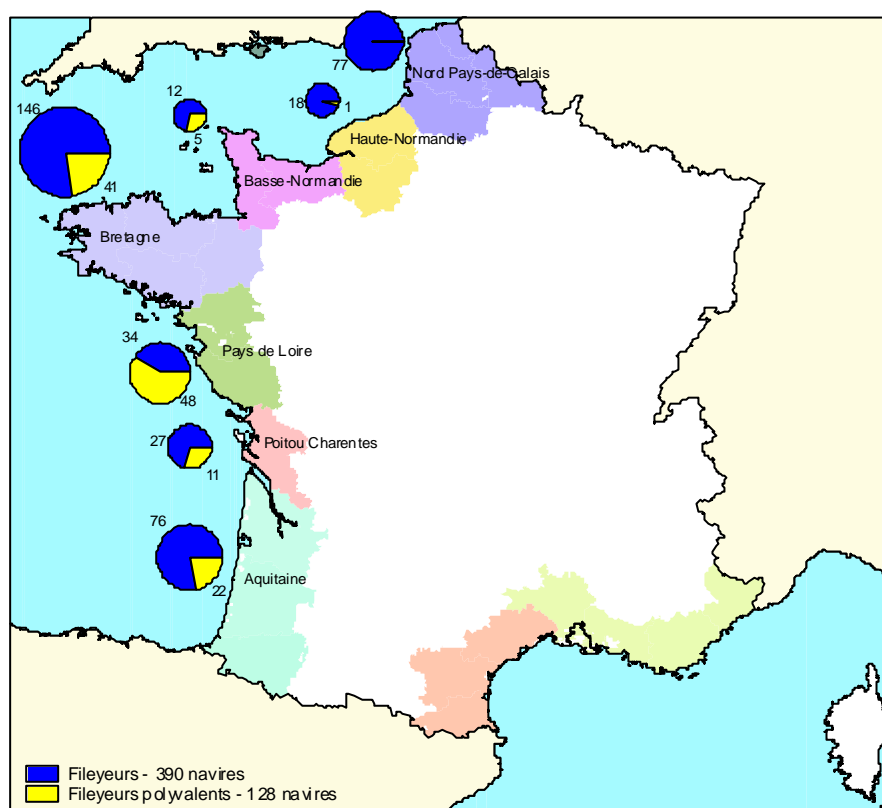
Résultats préliminaires 2000 - à Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
518	85 910 KW	11 540 TJB	1 438 marins

Cette flottille de 518 navires se caractérise par la pratique dominante du filet. Elle est exclusive pour 390 unités qui constituent la sous flottille des fileyeurs purs. Le filet est associé à un autre art dormant pour 128 fileyeurs polyvalents.

Répartition régionale de la flottille



Chiffres clés – Navire moyen

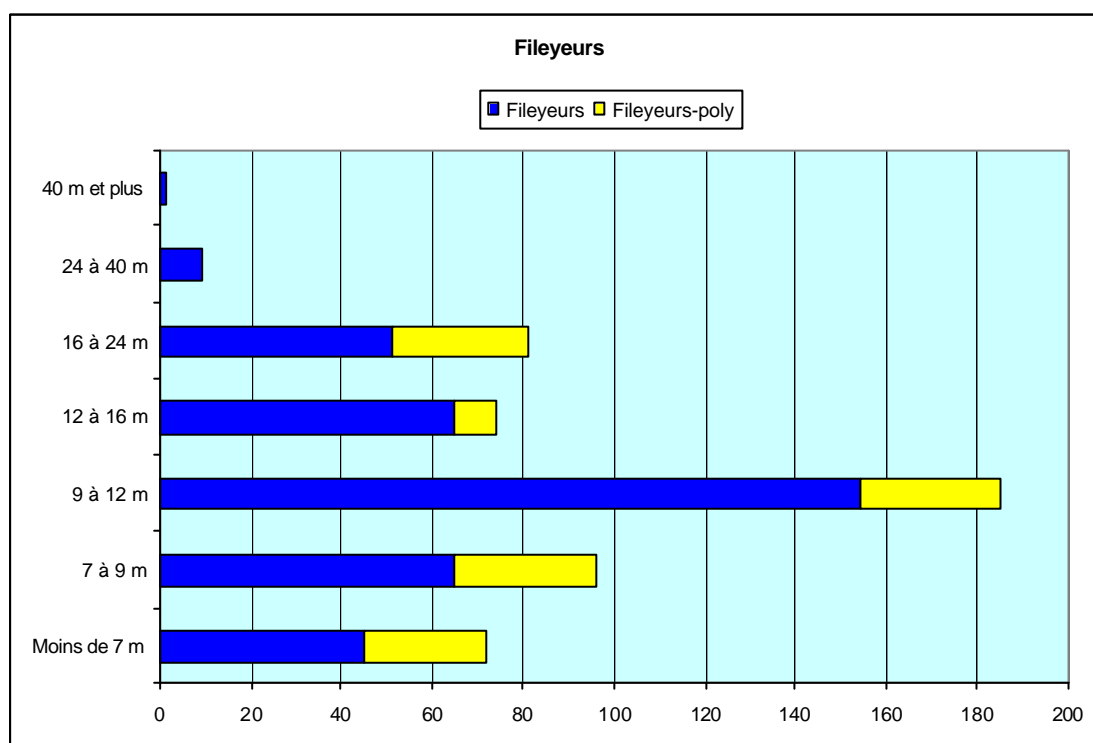
Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
11.8 m	166 KW	22.3 TJB	2.8 marins	17 ans
Nombre d'engins	Nombre de métiers	Chiffre d'affaires	Capital investi	Salaires brut par marin
1.3	1.7	1 399 KF	1 361 KF	151 KF

Activité de la flottille

La flottille des fileyeurs est distribuée sur l'ensemble du littoral Manche – Atlantique. La Bretagne est la région dominante avec 187 navires. On recense 98 unités en Aquitaine. Enfin on recense 82 navires originaires des Pays de Loire (dont 37% de fileyeurs polyvalents) et 77 navires en Nord Pas de Calais (tous des fileyeurs purs).

Les navires de cette flottille mesurent en moyenne 11.8 mètres et développent une puissance moyenne de 166 kW. Ils sont assez récents puisqu'ils ont un âge moyen de 17 ans.

Soixante huit pour cent des navires de la flottille des fileyeurs mesurent moins de 12 mètres, 30% entre 12 et 24 mètres et enfin 10 navires mesurent plus de 24 mètres. On observe une grande diversité de taille au sein de cette flottille, les navires allant de 4.2 mètres (5 kW) à plus de 50 mètres (1 472 kW).



L'équipage d'un fileyeur moyen se compose de 2.8 hommes en moyenne. Les plus grands peuvent embaucher jusqu'à 9 hommes tandis qu'un seul homme est embarqué sur les plus petits.

Caractéristiques équipage	Fileyeurs	Fileyeurs purs	Fileyeurs polyvalents
Effectif de marins moyen	2.8	2.9	2.4
Effectif de marins minimum	1	1	2
Effectif de marins maximum	9	9	7
Somme Effectif de marins	1438	1131	307

Engins pratiqués (engins dominants)

Engins	Fileyeurs			Fileyeurs purs			Fileyeurs polyvalents		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Filet	518	5019	9.7	390	3878	9.9	128	1141	8.9
Palangre	73	264	3.6				73	264	3.6
Ligne	53	221	4.2	1	12	12	52	209	4.0

Les 518 navires de la flottille pratiquent le filet 9.7 mois en moyenne. Cet engin est associé à la palangre pour 73 navires durant 3.6 mois en moyenne et à la ligne pour 52 navires durant 4 mois en moyenne. Ces trois engins sont les plus pratiqués mais on recense également quelques mois pour d'autres engins dormants.

Indicateurs de polyvalence	Fileyeurs	Fileyeurs purs	Fileyeurs polyvalents
Nombre d'engins moyen	1.3	1	2.2
Nombre d'engins minimum	1	1	2
Nombre d'engins maximum	5	2	5

On observe une polyvalence d'engins pour la sous flottille des fileyeurs polyvalents qui pratique en moyenne 2.2 engins sur l'année. Les navires ne cumulent que rarement deux engins au cours d'un même mois puisqu'on ne recense que 14.2 mois-engins d'activité en moyenne pour cette sous-flottille. L'engin complémentaire du filet n'est ainsi pratiqué que durant 3 mois environ en moyenne.

Métiers pratiqués

Métiers	Fileyeurs			Fileyeurs purs		Fileyeurs polyvalents	
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Filet petites mailles à poissons	490	4330	8.8	367	3381	123	949
Filet grandes mailles à poissons	121	835	6.9	96	694	25	141
Palangre à poissons	73	264	3.6			73	264
Filet grandes mailles à crustacés	34	179	5.3	19	142	15	37
Filet maillant dérivant à thons	38	147	3.9	9	30	29	117
Filet petites mailles à mollusques	59	147	2.5	39	92	20	55
Ligne à poissons	25	113	4.5	1	12	24	101
Ligne à thons	28	108	3.9			28	108
Pêche à pied	12	78	6.5			12	78
Tamis à civelles	10	34	3.4			10	34
Chalut à lançons	8	31	3.9			8	31
Aquaculture	2	19	9.5			2	19
Casier à petits crustacés	1	12	12			1	12
Senne à poissons	3	10	3.3			3	10
Carrelet à poissons	1	6	6			1	6
Autre Activité	2	4	2	2	4		
Haveneaux, épuisettes à poissons	1	1	1			1	1
Inactivité	221	911	4.1	172	711	49	200

C'est le métier du filet à petites mailles à poissons qui est le plus pratiqué par cette flottille (490 navires, soit 95% de la flottille, cumulent 4 330 mois d'activité sur ce métier soit 8.8 mois en moyenne). 121 unités et parmi elles 96 fileyeurs purs pratiquent le filet grandes mailles à poissons. On recense 150 mois d'activité environ pour les trois autres métiers de filet : filet grandes mailles à crustacés, filet maillant dérivant à thons et filet petites mailles à mollusques.

On observe une polyvalence de 1.4 métiers de filet en moyenne pour la sous flottille des fileyeurs purs ; ceux-ci ne cumulant que très rarement deux métiers de filet sur le même mois. La palangre à poissons, la ligne à poissons ou encore la ligne à thons sont les métiers les plus souvent associés aux métiers de filet par les 128 fileyeurs polyvalents qui pratiquent en moyenne 2.9 métiers durant l'année et ne déclarent cependant que 15.2 mois d'activité en moyenne.

Seulement 221 navires (43% de la flottille) présentent un mois d'inactivité mais durant 4.4 mois en moyenne. Vingt quatre navires sont essentiellement inactifs.

Indicateurs de polyvalence	Fileyeurs	Fileyeurs purs	Fileyeurs polyvalents
Nombre de métiers moyen	1.7	1.4	2.9
Nombre de métiers minimum	1	1	2
Nombre de métiers maximum	5	4	5

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Fileyeurs		Fileyeurs purs		Fileyeurs polyvalents	
	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%
Côtiers	315	61%	228	58%	87	68%
Mixtes	129	25%	116	30%	13	10%
Large	74	14%	46	12%	28	22%

Soixante et un pour cent des navires de la flottille des fileyeurs sont des côtiers, ¼ associent leur pratique côtière à une pratique au large (116 fileyeurs purs), enfin 14% évoluent exclusivement au large (22% des fileyeurs polyvalents).

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

Les 5 premières zones de pêche

Sous Division CIEM	Fileyeurs			Fileyeurs purs		Fileyeurs polyvalents	
	Nombre de navires	Total de mois	% total	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
8A	227	2086	37%	148	1347	79	739
8B	148	1120	20%	103	770	45	350
7D	85	716	13%	79	656	6	60
7E	75	630	11%	61	516	14	114
7H	46	413	7%	43	390	3	23

Cette flottille est très diversifiée en termes de zones d'exploitation ; elle est présente à des degrés divers dans 21 sous divisions CIEM. Cependant, 57% des mois d'activité de cette flottille se développent dans la zone 8 et 24% dans les sous divisions CIEM 7D et 7E. Les autres zones ne représentent donc qu'une part infime des mois d'activité de cette flottille .

Résultats économiques

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de 74 navires, soit 14.3% de la population totale des fileyeurs.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	Moins de 7 m.	7 à 9 m.	9 à 12 m.	12 à 16 m.	24 à 40 m.	Total	%
Nord Pas de Calais			9	2		11	15%
Haute Normandie			1			1	1%
Basse Normandie		1				1	1%
Bretagne	1	9	10	8	1	29	39%
Pays de la Loire	3	1	6	1	5	16	22%
Poitou-Charentes	1		1			2	3%
Aquitaine			11	2	1	14	19%
Total	5	11	38	13	7	74	
%	7%	15%	51%	18%	9%		

Cet échantillon est également représentatif de la structure de la population totale des fileyeurs du point de vue de la répartition géographique des navires. Cependant, il sous-représente les navires de moins de 7 mètres ainsi que les unités de plus de 24 mètres et sur représente les navires de 9 à 12 mètres.

Résultats clés

	Moyenne	+ / --	Coeff. Var.	Minimum	Maximum
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	11.5	3.6	31%	6.2	22.4
Puissance (kW)	165	100	61%	22	448
Equipage	3.2	1.5	48%	1.0	7.0
Nombre d'heures moteur	2462	1241	50%	400	6500
Nombre de jours de mer	204	43	21%	80	310
Age du navire	16	7	43%	1	36
Valeur du capital investi (kF) ¹	1361	1338	98%	35.0	6700
Résultats économiques moyens					
Chiffre d'affaires brut (kF)	1399	1091	78%	120	5000
Valeur Ajoutée Brute (kF)	902	696	77%	-79	3110
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	363	332	92%	-198	1538
Salaire brut par Marin (kF)	151	57	38%	12	342
Rendement net du capital (%)	15%				

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, le fileyeur moyen de l'échantillon possède une taille d'environ 11.5 mètres, pour une puissance de 165 kW, un âge moyen de 16 ans et un capital investi de 1.4 millions de F. Ses caractéristiques sont donc très proches de celles du navire moyen de la population totale des fileyeurs. L'équipage moyen à bord est composé d'environ 3 hommes et l'intensité moyenne d'utilisation des navires, mesurée soit à partir du nombre de jours de mer soit des heures moteur, est respectivement de 204 jours de mer et de 2 462 heures moteur.

Ces informations moyennes doivent être relativisées au regard de la diversité des caractéristiques techniques et économiques de cette flottille. Cette diversité est notamment visible au niveau de la valeur moyenne du capital investi et de la puissance motrice et, si l'on se réfère aux statistiques de coefficients de variation proches respectivement de 100% et 61%. L'intensité moyenne d'utilisation des navires est en revanche assez uniforme même si l'amplitude entre les valeurs minimales et maximales est importante, de 80 à 310 jours de mer. Elle est néanmoins plus élevée lorsque l'on raisonne en termes d'heures moteurs passant de 400 à 6500 heures. La dispersion est encore plus importante au niveau des résultats économiques. Il est ainsi pertinent de constituer quatre sous-ensembles selon les caractéristiques de taille des navires et le nombre d'hommes embarqués.

Sous groupes pertinents de la flottille

Groupes	Taille des navires	Equipage
Groupe 1	Moins de 12 mètres	1 homme
Groupe 2	9 à 16 mètres	2 à 3 hommes
Groupe 3	12 à 16 mètres	4 à 5 hommes
Groupe 4	16 à 24 mètres	5 à 10 hommes

La prise en compte simultanée des critères de taille des navires et des équipages permet d'appréhender de manière plus exacte l'ensemble des moyens de production (capital et travail). Les caractéristiques moyennes de chaque groupe montrent qu'ils se distinguent aisément les uns des autres.

Ce regroupement, basé sur des échantillons significatifs sur un plan statistique, est également pertinent d'un point de vue des résultats économiques puisqu'il permet de réduire la variabilité des résultats à l'intérieur d'un groupe et qu'il permet par ailleurs de dissocier aisément les résultats d'un groupe par rapport à ceux des autres. Ceci est particulièrement marqué pour le chiffre d'affaires brut.

Structure moyenne des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4	
	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --
Nombre de navires	11		29		25		6	
Longueur (m)	8.0	1.8	9.9	1.4	12.5	1.4	20.8	1.2
Puissance (kW)	74	45	134	82	198	79	326	43
Equipage	1.0	0.0	2.5	0.5	4.2	0.4	6.2	0.4
Age du navire	18	5	18	8	13	6	14	6
Valeur du capital investi (kF)	258	267	746	437	1649	702	4617	1450
Nombre d'heures moteur	1383	845	2118	733	2592	904	4858	1273
Nombre de jours de mer	179	52	199	40	213	35	252	42

L'intensité d'utilisation moyenne des navires augmente avec les moyens de production mis en œuvre et passent de 179 jours de mer pour le groupe 1 à 252 jours pour le groupe 4. Elle est globalement liée aux stratégies de pêche différenciant les fileyeurs côtiers, pratiquant des sorties à la journée, des fileyeurs hauturiers, réalisant des marées allant de une à trois semaines.

Les groupes 1 et 2 regroupent des navires en moyenne plus âgés, 18 ans en moyenne contre respectivement 13 et 14 ans pour les groupes 3 et 4. Ces différences d'âge se reflètent au niveau de la valeur des navires, mesurée par le ratio valeur du capital investi / puissance qui passe de 3500 F/kW pour le groupe 1 et 5600F/kW pour le groupe 2 à respectivement 8 300 et 14 200 F/kW pour les groupes 3 et 4. A âge identique, les unités de pêche de taille plus importante demandent un investissement par kW plus important.

Résultats économiques détaillés des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4	
	Moy.	Ecart Type	Moy.	Ecart Type	Moy.	Ecart Type	Moy.	Ecart Type
Nombre de navires	11		29		25		6	
Chiffre d'affaires brut (kF)	297	185	889	369	1743	429	3868	452
Frais de déchargement (kF)	9	10	41	35	86	71	209	87
Chiffre d'affaires Net (kF)	288	179	848	348	1658	423	3659	465
Frais Gazole et Huile (kF)	16	8	53	31	119	61	339	60
Total Frais Communs (kF)	19	9	63	36	144	72	470	83
Reste à partager (kF)	269	173	785	326	1513	400	3189	518
Part Equipage (kF)	135	87	351	140	654	180	1308	216
Part Armement (kF)	134	86	434	190	860	246	1882	306
Frais Engins et Gréements (kF)	20	18	107	70	233	109	359	124
Frais Entretien et Réparation (kF)	29	28	44	31	80	42	305	273
Autres charges d'armement (kF)	18	12	45	18	90	28	180	27
Charges totales d'armement hors frais financiers (kF)	67	44	197	82	403	132	845	341
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	67	73	237	146	457	235	1037	285
Amortissement du capital (kF)	25	24	72	50	134	59	350	46
Excédent Net d'Exploitation (kF)	42	57	166	143	322	237	687	316
Coût d'opportunité (kF)	6	7	22	22	51	33	128	65
Résultat Courant Net (kF)	36	54	143	148	272	243	559	302
Valeur Ajoutée Brute (kF)	206	155	599	279	1140	382	2392	376
Salaire brut par Marin (kF)	135	87	139	44	157	41	212	34
Rendement net du capital (%)	14%		19%		16%		12%	

Le chiffre d'affaires brut moyen en 2000 varie de 0.3 MF pour le groupe 1 à 3.9 MF pour le groupe 4 et le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente pour l'ensemble des groupes environ 95% de ce total.

Pour chaque groupe, les frais de gazole et huile constituent une part importante des frais communs (environ 80%) et représentent en moyenne 9% du chiffre d'affaires brut en 2000. Le taux est relativement plus élevé pour les fileyeurs du groupe 4 dont l'intensité d'activité est plus importante et qui ont des charges de carburant plus élevées. Toutes choses égales par ailleurs, le niveau élevé du prix du gazole pour l'année 2000 a eu un impact sur les coûts d'exploitation de l'ensemble de ces flottilles.

Le partage du chiffre d'affaires net après déduction des frais communs entre l'équipage et l'armement dans la flottille des fileyeurs était en moyenne de 57% pour l'armement et de 43% pour l'équipage en 2000. La part équipage dans le reste à partager décline à mesure que la taille des navires et de l'équipage augmente. Il faut noter que le taux de partage entre armement et équipage est neutre en termes d'excédent brut d'exploitation lorsqu'il n'y a qu'un seul homme embarqué qui est patron-propriétaire (cas du groupe 1).

Le salaire brut par marin (non compris cotisations patronales) varie de 135 000 F en moyenne pour le groupe 1 à 212 000 F en moyenne pour les fileyeurs du groupe 4. Ce salaire doit être appréhendé dans un contexte très particulier en 2000 de réduction des cotisations sociales dans le secteur des pêches.

Le taux de valeur ajoutée (part de la valeur ajoutée dans le chiffres d'affaires brut) est en moyenne de 64% allant de 69% pour le groupe 1 à 62% pour le groupe 4. Le taux de rendement du capital s'établit en moyenne à 15%

Flottille des Fileyeurs Caseyeurs

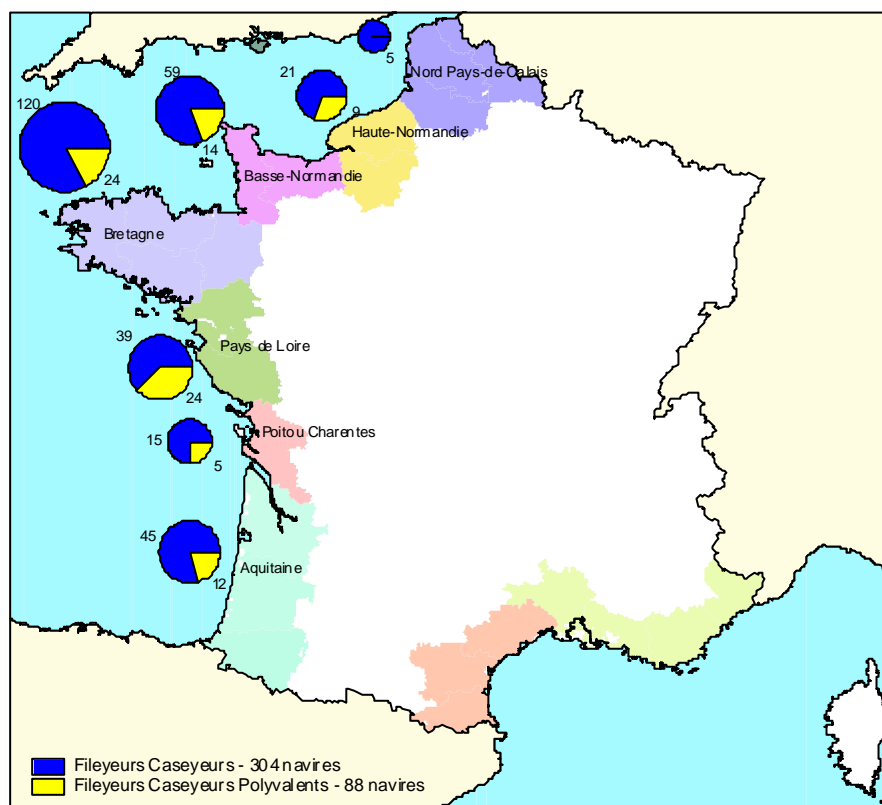
Résultats préliminaires 2000 - à Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
392	30 577 KW	2 322 TJB	640 marins

Cette flottille de 392 navires est caractérisée par la pratique conjointe du filet et du casier. On distingue deux sous flottilles : une flottille de fileyeurs caseyeurs exclusifs composée de 350 navires associant rarement un autre art dormant et une flottille de fileyeurs caseyeurs polyvalents de 88 navires qui associent systématiquement un autre art dormant à la pratique du filet et du casier.

Répartition régionale de la flottille



Chiffres clés – Navire moyen

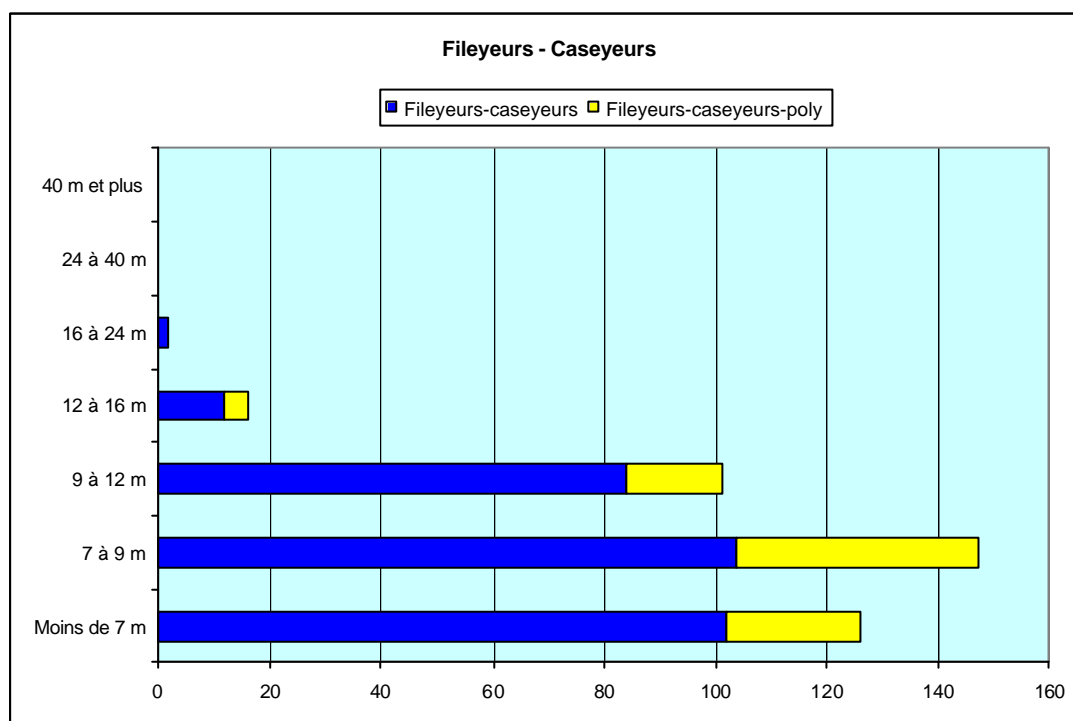
Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
8.1 m	78 KW	6 TJB	1.7 marins	17 ans
Nombre d'engins	Nombre de métiers	Chiffre d'affaires	Capital investi	Salaires brut par marin
2.5	3.4	560 KF	477 KF	114 KF

Activité de la flottille

La flottille des fileyeurs caseyeurs est distribuée sur l'ensemble du littoral Manche – Atlantique. La Bretagne comptabilise 37% des navires de cette flottille tandis que la Basse Normandie, les Pays de Loire et l'Aquitaine abritent chacune un peu moins de 20% des fileyeurs caseyeurs. Cinq navires seulement proviennent du Nord Pas de Calais.

Les navires de cette flottille présentent une taille moyenne de 8.1 mètres pour une puissance moyenne de 78 kW. Ils sont assez récents puisqu'ils ont un âge moyen de 17 ans, les plus récents étant les fileyeurs caseyeurs polyvalents.

La répartition des fileyeurs caseyeurs selon leur longueur souligne la forte dominance des navires de moins de 12 mètres (96% des navires de la flottille). Soixante dix pour cent mesurent même moins de 9 mètres. Dix huit navires seulement mesurent plus de 12 mètres.



Un équipage moyen de fileyeurs caseyeurs se compose de 1.7 marins, les fileyeurs caseyeurs polyvalents comptent moins de marins (1.4 hommes en moyenne par navire). Les plus grands fileyeurs caseyeurs peuvent être armés par 6 marins.

Caractéristiques équipage	Fileyeurs – Caseyeurs	Fileyeurs – Caseyeurs	Fileyeurs – Caseyeurs polyvalents
Effectif de marins moyen	1.7	1.7	1.4
Effectif de marins minimum	1	1	1
Effectif de marins maximum	6	6	4
Somme Effectif de marins	640	517	123

Engins pratiqués

Engins	Fileyeurs – Caseyeurs			Fileyeurs - Caseyeurs			Fileyeurs – Caseyeurs polyvalents		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Filet	392	2917	7.4	304	2288	7.5	88	629	7.1
Casier	392	2434	6.2	304	1928	6.3	88	506	5.7
Palangre	75	290	3.9				75	290	3.9
Tamis	74	267	3.6	50	188	3.8	24	79	3.3
Ligne	30	142	4.7	20	107	5.3	10	35	3.5
Rivage	21	100	4.8	9	47	5.2	12	53	4.4

Tous les navires de cette flottille pratiquent le filet (7.4 mois en moyenne) et le casier (6.2 mois en moyenne). Les engins principaux de complément sont la palangre pour 75 fileyeurs caseyeurs polyvalents et le tamis pour 74 navires. On recense aussi quelques mois de pratique à la ligne ou au rivage.

Indicateurs de polyvalence	Fileyeurs - Caseyeurs	Fileyeurs – Caseyeurs	Fileyeurs - Caseyeurs polyvalents
Nombre d'engins moyen	2.5	2.3	3.4
Nombre d'engins minimum	2	2	3
Nombre d'engins maximum	5	3	5

La polyvalence de cette flottille en terme d'engins est systématique puisqu'ils pratiquent tous au moins 2 engins sur l'année. Elle est plus forte pour les fileyeurs caseyeurs polyvalents (3.4 engins en moyenne sur l'année) dont certains pratiquent jusqu'à cinq engins.

Métiers pratiqués

Métiers	Fileyeurs – Caseyeurs			Fileyeurs – Caseyeurs		Fileyeurs - Caseyeurs polyvalents	
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Filet petites mailles à poissons	358	2526	7	273	1949	85	577
Casier à gros crustacés	191	1217	6.4	145	954	46	263
Casier à petits crustacés	204	1022	5	160	839	44	183
Filet grandes mailles à poissons	88	466	5.3	63	383	25	83
Casier à seiches, encornets	101	290	2.9	80	230	21	60
Palangre à poissons	75	290	3.9			75	290
Casier à anguilles	60	279	4.7	48	216	12	63
Tamis à civelles	74	267	3.6	50	188	24	79
Filet grandes mailles à crustacés	36	172	4.8	31	152	5	20
Filet petites mailles à mollusques	65	164	2.5	45	119	20	45
Ligne à poissons	30	142	4.7	20	107	10	35
Pêche à pied	21	99	4.7	9	46	12	53
Casier à buccins	18	67	3.7	16	60	2	7
Autres Activités	3	19	6.3	2	9	1	10
Verveux à poissons	3	17	5.7	1	7	2	10
Aquaculture	2	14	7	2	14		
Sennes à poissons	1	5	5	1	5		

Chalut à lançons	2	4	2			2	4
Plongée	1	3	3			1	3
Scoubidou à goémon	1	2	2			1	2
Inactivité	169	584	3.5	134	472	35	112

Parmi les métiers de casier et de filet, ce sont les métiers de filet petites mailles à poissons (358 navires), de casier à gros crustacés (191 navires), et de casiers à petits crustacés (204 navires) qui sont le plus pratiqués. La palangre à poissons (qui concerne 85% des fileyeurs caseyeurs polyvalents) et le tamis à civelles (74 unités) sont les métiers complémentaires les plus fréquents.

Indicateurs de polyvalence	Fileyeurs - Caseyeurs	Fileyeurs – Caseyeurs	Fileyeurs - Caseyeurs polyvalents
Nombre de métiers moyen	3.4	3.1	4.4
Nombre de métiers minimum	2	2	3
Nombre de métiers maximum	7	6	7

La polyvalence en terme de métiers est encore plus marquée pour cette flottille puisque les navires pratiquent en moyenne 3.4 métiers sur l'année (4.4 pour les fileyeurs caseyeurs polyvalents). Cette flottille pratique souvent deux métiers de filet ou deux métiers de casier durant l'année.

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Fileyeurs -Caseyeurs		Fileyeurs - Caseyeurs		Fileyeurs -Caseyeurs polyvalents	
	Nbre de navires	%	Nbre de navires	%	Nbre de navires	%
Côtiers	345	88%	263	86%	82	93%
Mixtes	44	11%	38	13%	6	7%
Large	3	1%	3	1%		

La très grande majorité (88%) des navires de cette flottille sont des côtiers. Onze pour cent associent cette pratique côtière à quelques mois d'activité au delà des 12 milles. Enfin trois navires évoluent exclusivement au large.

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

Le caractère côtier des fileyeurs caseyeurs influe fortement sur leur zone de pêche. La zone 8A (149 navires) regroupe ainsi une majorité des navires originaires des Pays de Loire et de Sud Bretagne, la zone 8B (70 navires) ceux originaires d'Aquitaine et de Poitou Charentes, la zone 7E concerne les 104 navires issus de Bretagne nord et de l'Ouest Cotentin enfin 70 sont actifs en 7D.

Les 5 premières zones de pêche

Sous Division CIEM	Fileyeurs –Caseyeurs			Fileyeurs -Caseyeurs purs		Fileyeurs –Caseyeurs polyvalents	
	Nombre de navires	Total de mois	% total mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
8A	149	1584	39%	106	1149	43	435
7E	104	957	24%	85	797	19	160
7D	74	756	19%	55	564	19	192
8B	70	616	15%	55	464	15	152
7H	10	104	3%	10	104		

Résultats économiques

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de 64 navires, soit 16 % de la population totale des fileyeurs caseyeurs.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	Moins de 7 m.	7 à 9 mètres	9 à 12 mètres	12 à 16 mètres	Total	%
Nord Pas de Calais				1	1	2%
Haute Normandie		2	2		4	6%
Basse Normandie	8	10	1		19	30%
Bretagne	7	6	4	1	18	28%
Pays de Loire	2	6	5	1	14	22%
Poitou-Charentes		1	2	1	4	6%
Aquitaine	4				4	6%
Total	21	25	15	3	64	
%	33%	39%	23%	5%		

Cet échantillon est également représentatif de la structure de la population totale des fileyeurs caseyeurs du point de vue de la taille des navires. En ce qui concerne la répartition géographique des navires, il sous-représente la région Bretagne et sur-représente les régions Basse Normandie et Pays de Loire.

Résultats clés

	Moyenne	+ / --	Coeff. Var.	Minimum	Maximum
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	8,1	2,1	26%	5,1	15,0
Puissance (kW)	77	48	62%	8	223
Equipage	1,8	1,0	59%	0,5	6,0
Nombre d'heures moteur	1 583	913	58%	300	5 000
Nombre de jours de mer	209	56	27%	62	320
Age du navire	17	9	54%	0	42
Valeur du capital investi (kF) ¹	477	618	130%	20	4 000
Résultats économiques moyens					
Chiffre d'affaires brut (kF)	560	599	107%	36	3 800
Valeur Ajoutée Brute (kF)	378	468	124%	-164	3 084
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	147	236	161%	-171	1 606
Salaire brut par Marin (kF)	114	61	53%	2	255
Rendement net du capital (%)	22%				

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, le fileyeur caseyeur moyen de l'échantillon mesure environ 8 mètres, pour une puissance de 77 kW, un âge moyen de 17 ans et un capital investi de 0.5 millions de F. Ses caractéristiques sont identiques à celles du navire moyen de la flottille totale des fileyeurs caseyeurs. L'équipage moyen est composé d'environ 2 hommes et l'intensité moyenne d'utilisation des navires, mesurée soit à partir du nombre de jours de mer soit des heures moteur, est respectivement de 209 jours de mer et de 1 583 heures moteur.

Ces informations moyennes doivent être relativisées au regard de la diversité des caractéristiques techniques et économiques de cette flottille. Cette diversité est particulièrement visible au niveau de la valeur moyenne du capital investi, si l'on se réfère aux statistiques de coefficients de variation supérieures à 100%. L'intensité moyenne d'utilisation des navires est en revanche assez uniforme même si l'amplitude entre les valeurs minimales et maximales est importante, de 62 à 320 jours de mer. Elle est néanmoins plus élevée lorsque l'on raisonne en terme d'heures moteurs passant de 300 à 5 000 heures

La dispersion est encore plus importante au niveau des résultats économiques. Il est ainsi pertinent de constituer trois sous ensembles selon les caractéristiques de taille des navires et le nombre d'hommes embarqués.

Sous groupes pertinents de la flottille

Groupes	Taille des navires	Equipage
Groupe 1	Moins de 9 m.	1 homme à bord
Groupe 2	Moins de 12 m.	2 hommes à bord
Groupe 3	9 à 16 m.	Plus de 2 hommes

La prise en compte simultanée des critères de taille des navires et des équipages permet d'appréhender de manière plus exacte l'ensemble des moyens de production (capital et travail). Les caractéristiques moyennes de chaque groupe montrent qu'ils se distinguent aisément les uns des autres.

Ce regroupement, basé sur des échantillons significatifs sur un plan statistique, est également pertinent d'un point de vue des résultats économiques puisqu'il permet de réduire la variabilité des résultats à l'intérieur d'un groupe et par ailleurs et de dissocier aisément les résultats d'un groupe par rapport à ceux des autres. Ceci est particulièrement marqué pour le chiffre d'affaires brut.

Structure moyenne des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3	
	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --
Nombre de navires	29		22		13	
Longueur (m)	6,8	1,0	8,0	1,1	11,3	1,5
Puissance (kW)	48	24	75	34	143	41
Equipage	1,0	0,1	1,8	0,3	3,5	0,9
Age du navire	18	11	19	9	13	5
Valeur du capital investi (kF)	197	188	345	226	1 326	912
Nombre d'heures moteur	1 167	668	1 647	1 046	2 354	617
Nombre de jours de mer	204	70	200	41	235	35

L'intensité d'utilisation moyenne des navires, si elle est mesurée à partir des heures moteur, augmente avec les moyens de production mis en œuvre et passe de 1167 heures moteur pour le groupe 1 à 2 354 heures pour le groupe 3. Elle est globalement liée aux stratégies de pêche différenciant les côtiers pratiquant des sorties à la journée et les hauturiers réalisant des marées plus longues.

Le groupe 3 regroupe des navires en moyenne moins âgés que le reste de la flottille (13 ans en moyenne). Ces différences d'âge se reflètent au niveau de la valeur des navires, mesurée par le ratio valeur du capital investi / puissance qui passe de 4 100 F/kW pour le groupe 1 et 4 600 F/kW pour le groupe 2 à plus de 9 000 F/kW pour le groupe 3. Il faut cependant noter qu'à âge identique, les unités de pêche de taille plus importante demandent un investissement par kW plus important.

Résultats économiques détaillés des sous groupes

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3	
	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --	Moy.	+ / --
Nombre de navires	29		22		13	
Chiffre d'affaires brut (kF)	249	144	470	264	1 408	829
Frais de déchargement (kF)	10	13	13	17	64	50
Chiffre d'affaires Net (kF)	238	136	458	254	1 344	831
Frais Gazole et Huile (kF)	17	17	27	19	76	51
Total Frais Communs (kF)	28	20	50	29	120	83
Reste à partager (kF)	211	127	408	248	1 224	761
Part Equipage (kF)	104	60	194	119	540	322
Part Armement (kF)	107	68	214	130	684	444
Frais Engins et Gréements (kF)	18	13	45	33	139	85
Frais Entretien et Réparation (kF)	14	13	30	27	62	37
Autres charges d'armement (kF)	19	18	28	14	75	34
Charges totales d'armement hors frais financiers (kF)	51	29	103	51	276	123
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	56	65	111	117	408	404
Amortissement du capital (kF)	10	7	26	19	94	47
Excédent Net d'Exploitation (kF)	46	64	86	113	314	381
Coût d'opportunité (kF)	3	3	8	9	38	32
Résultat Courant Net (kF)	44	64	78	112	276	359
Valeur Ajoutée Brute (kF)	164	121	312	231	969	724
Salaire brut par Marin (kF)	104	59	105	59	149	58
Rendement net du capital (%)	22%		23%		21%	

Le chiffre d'affaires brut moyen en 2000 varie de 249 000 F pour le groupe 1 à 1.4 MF pour le groupe 3 et le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente pour l'ensemble des groupes environ 96% de ce total.

Pour chaque groupe, les frais de gazole et huile constituent la part dominante des frais communs (environ 60%) et représentent en moyenne 6% du chiffre d'affaires brut en 2000. La variabilité des frais de gazole est très élevée dans le groupe 1 et décline progressivement à mesure que les groupes sont constitués de navires de taille plus importante.

Le partage du chiffre d'affaires net après déduction des frais communs entre l'équipage et l'armement en 2000 était en moyenne de 54% pour l'armement et de 46% pour l'équipage. La part équipage dans le reste à partager décline à mesure que la taille des navires et de l'équipage augmente. Il faut noter que le taux de partage entre armement et équipage est neutre en terme d'excédent brut d'exploitation lorsqu'il n'y a qu'un seul homme embarqué qui est patron-propriétaire (cas du groupe 1). Le salaire brut par marin (non compris cotisations patronales) varie de 105 000 F en moyenne pour les groupe 1 et 2 à 149 000 F en moyenne pour les navires du groupe 3. Ce salaire doit être appréhendé dans un contexte très particulier en 2000 de réduction des cotisations sociales dans le secteur des pêches.

Le taux de valeur ajoutée (part de la valeur ajoutée dans le chiffres d'affaires brut) est en moyenne de 68% allant de 66% pour les groupes 1 et 2 à 69% pour le groupe 3. Le taux de rendement du capital s'établit en moyenne à 22% et devient légèrement plus important pour les groupes 1 et 2 du fait de la structure d'âge des navires qui induit des niveaux de coûts d'opportunité plus élevés pour les navires plus jeunes, toutes choses égales par ailleurs.

Flottille des Ligneurs - Palangriers

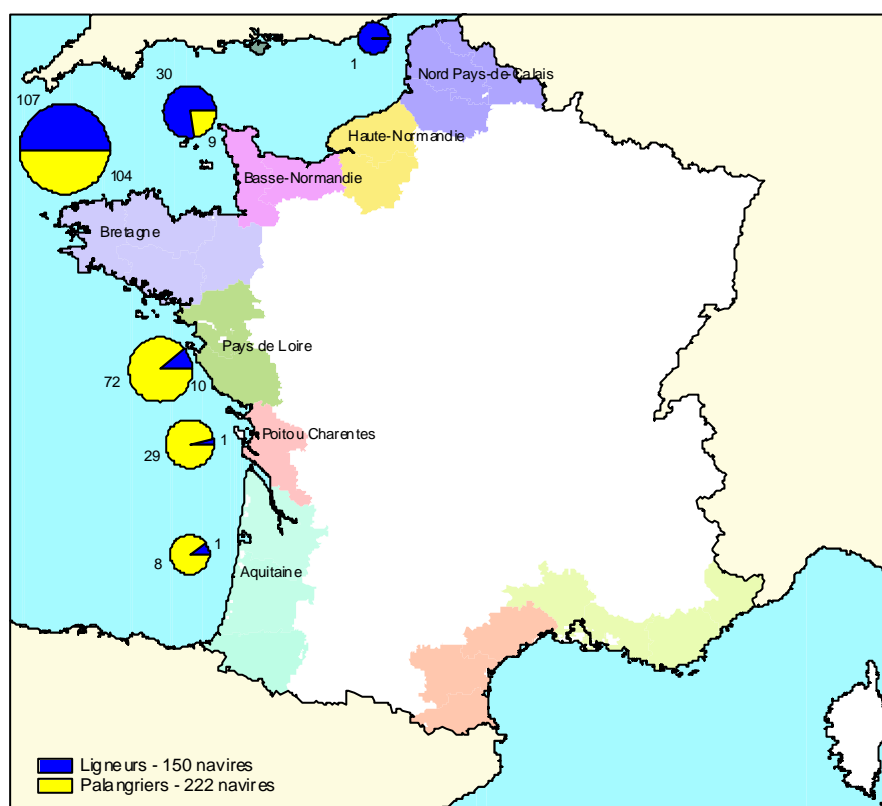
Résultats préliminaires 2000 - © Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
372	32 811 KW	2 797 TJB	520 marins

Cette flottille est caractérisée par la pratique dominante de la ligne et ou de la palangre. 150 navires privilégient la ligne et 222 la palangre.

Répartition régionale de la flottille



Chiffres clés – Navire moyen

Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
8.3 m	88 KW	7 TJB	1.4 marins	19 ans
Nombre d'engins	Nombre de métiers	Chiffre d'affaires	Capital investi	Salaires brut par marin
1.8	1.9	492 KF	473 KF	142 KF

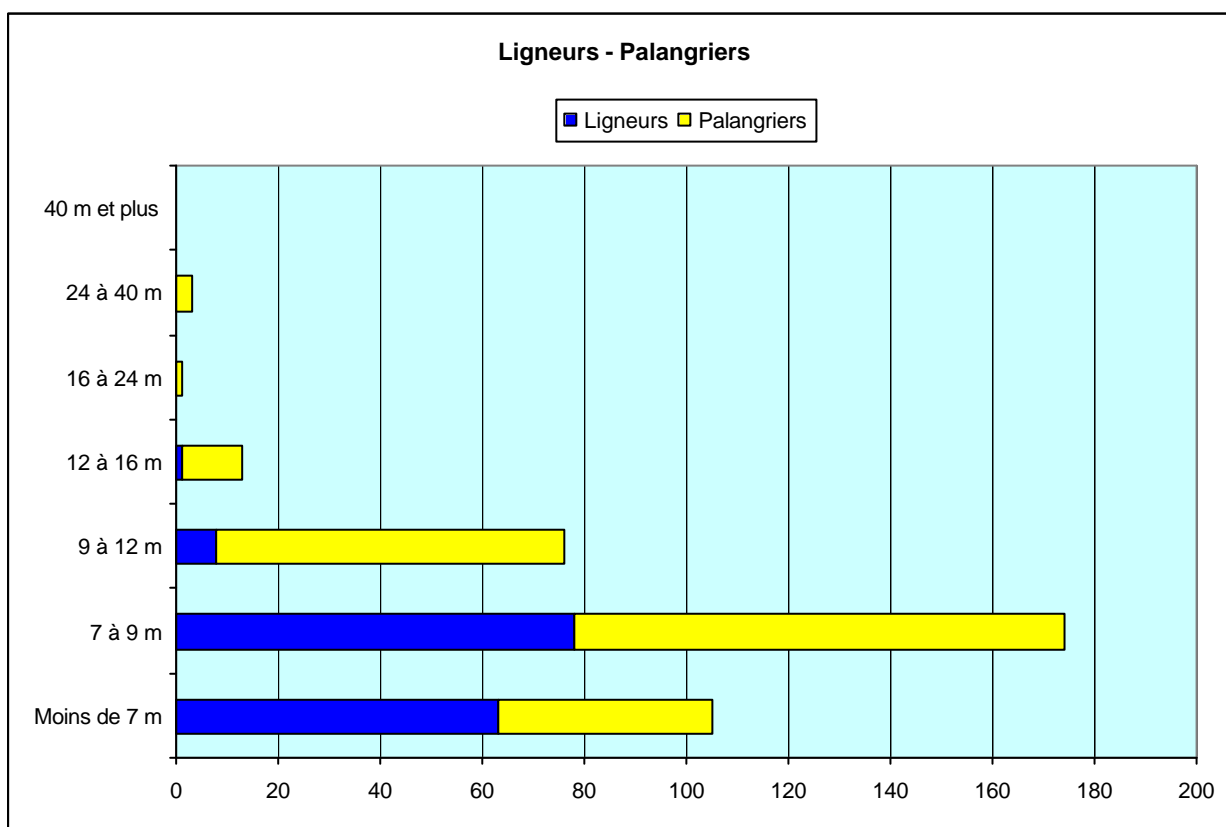
Activité de la flottille

Les ligneurs palangriers proviennent en majorité de la région Bretagne (57% de la flottille), et ce constat est encore plus marqué pour les ligneurs (70% de la flottille).

Les 39 navires originaires de Basse Normandie sont principalement des ligneurs tandis que les 82 navires des Pays de Loire et les 30 navires du Poitou Charentes sont majoritairement des palangriers.

Les ligneurs-palangriers présentent une taille moyenne de 8.3 mètres et une puissance moyenne de 88 kW. L'âge moyen de cette flottille est de 19 ans.

Quatre vingt quinze pour cent des navires de la flottille des ligneurs palangriers mesurent moins de 12 mètres. Les ligneurs sont même 94% à présenter une taille inférieure à 9 mètres (le plus grand navire de cette sous flottille ne mesure que 12.5 mètres). Seize navires de la sous flottille des palangriers présentent une taille supérieure à 12 mètres.



L'équipage moyen d'un ligneur palangrier se compose de 1.4 marins ; les plus grands palangriers pouvant embaucher jusqu'à cinq hommes et une majorité de ligneurs ne compte qu'un homme à bord (1.1 hommes en moyenne par navire).

Caractéristiques équipage	Ligneurs - Palangriers	Ligneurs	Palangriers
Effectif de marins moyen	1.4	1.1	1.6
Effectif de marins minimum	1	1	1
Effectif de marins maximum	5	3	5
Somme Effectif de marins	520	165	355

Engins pratiqués

Engins	Ligneurs – Palangriers			Ligneurs			Palangriers		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Palangre	274	2474	9	52	354	6.8	222	2120	9.5
Ligne	172	1354	7.9	150	1277	8.5	22	77	3.5
Filet	92	487	5.3	22	89	4	70	398	5.7
Casier	76	355	4.7	27	148	5.5	49	207	4.2

274 navires pratiquent la palangre et 172 la ligne. Les ligneurs pratiquent la ligne en moyenne 8.5 mois en 2000. Les palangriers pratiquent la palangre en moyenne 9.5 mois. Certains navires de cette flottille associent parfois les deux engins (52 ligneurs et 22 palangriers). Certaines unités ont une activité complémentaire : 92 navires au filet et 76 navires au casier durant 5 mois en moyenne. Quarante et un navires pratiquent aussi le tamis.

Indicateurs de polyvalence	Ligneurs - Palangriers	Ligneurs	Palangriers
Nombre d'engins moyen	1.8	1.7	1.8
Nombre d'engins minimum	1	1	1
Nombre d'engins maximum	4	4	4

Les ligneurs palangriers associent fréquemment leur engin dominant à un autre engin puisqu'ils pratiquent en moyenne sur l'année 1.8 engins. Ils ne cumulent que peu souvent deux engins au cours d'un même mois.

Métiers pratiqués

Métiers	Ligneurs – Palangriers			Ligneurs		Palangriers	
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Palangre à poissons	274	2474	9	52	354	222	2120
Ligne à poissons	170	1350	7.9	150	1277	20	73
Filet petites mailles à poissons	81	406	5	21	79	60	327
Chalut à lançons	28	203	7.3	9	59	19	144
Casier à gros crustacés	39	195	5	18	115	21	80
Tamis à civelles	41	146	3.6	5	18	36	128
Casier à petits crustacés	38	142	3.7	8	19	30	123
Filet grandes mailles à poissons	11	45	4.1	2	9	9	36
Filet petites mailles à mollusques	19	41	2.1	1	1	18	40
Pêche à pied	7	29	4.1	4	18	3	11
Casier à seiches, encornets	9	26	2.9	5	15	4	11
Filet grandes mailles à crustacés	8	25	3.1	1	1	7	24
Plongée	3	16	5.3	2	8	1	8
Carrelet à poissons	3	12	4	2	10	1	2
Aquaculture	1	5	5	1	5		
Sennes à poissons	1	5	5			1	5
Ligne à thons	2	4	2			2	4
Casier à anguilles	1	1	1			1	1
Inactivité	148	541	3.6	78	340	70	201

Outre les métiers de palangre et de ligne (on dénombre deux navires qui pratiquent la ligne à thons), on observe que cette flottille présente une activité complémentaire essentiellement au filet ou au casier. Ainsi parmi les 92 navires qui pratiquent en complément le filet, 81 pratiquent le filet petites mailles à poissons et 11 le filet grandes mailles à poissons. Trente neuf exercent le casier à gros crustacés et 38 le casier à petits crustacés.

Indicateurs de polyvalence	Ligneurs – Palangriers	Ligneurs	Palangriers
Nombre de métiers moyen	1.9	1.8	2
Nombre de métiers minimum	1	1	1
Nombre de métiers maximum	5	4	5

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Ligneurs – Palangriers		Ligneurs		Palangriers	
	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%
Côtiers	325	87%	139	93%	186	84%
Mixtes	44	12%	11	7%	33	15%
Large	3	1%			3	1%

Quatre vingt sept pour cent de cette flottille de ligneurs-palangriers évoluent exclusivement dans les douze milles nationaux (93% des ligneurs et 84% des palangriers). Douze pour cent se partagent entre le large et la côte. Enfin, trois palangriers évoluent exclusivement au delà des 12 milles.

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

Le caractère essentiellement côtier des navires de la flottille des ligneurs palangriers influe fortement sur les zones de pêche des navires.

Ainsi, 54% des mois d'activité de cette flottille se déroulent dans la sous division CIEM 8A qui regroupe principalement les navires des Pays de Loire et de Sud Bretagne. De même, la zone 7E, où l'on recense le ¼ des mois d'activité de la flottille, est la zone de pêche des navires originaires de Nord Bretagne. Les zones 8B (Poitou Charentes, Aquitaine) et 7D (Normandie) regroupe 16% des mois d'activité. Enfin 4% des mois d'activité de cette flottille se déroulent dans la sous division CIEM 7H.

Les 5 premières zones de pêche

Sous Division CIEM	Ligneurs – Palangriers			Ligneurs		Palangriers	
	Nombre de navires	Total de mois	% total mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
8A	204	2190	54%	53	499	151	1691
7E	104	1010	25%	68	650	36	360
7D	37	325	8%	30	262	7	63
8B	30	307	8%	1	4	29	303
7H	17	164	4%	8	84	9	80

Résultats économiques

Les résultats économiques sont présentés à partir de données d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de 37 navires, soit 10.2% de la population totale des ligneurs palangriers.

Répartition régionale et par taille de l'échantillon

Région	Moins de 7 m.	7 à 9 mètres	9 à 12 mètres	12 à 16 mètres	Total	%
Basse Normandie	4				4	11%
Bretagne	7	9	2		18	47%
Pays de la Loire		6	7	1	14	37%
Poitou-Charentes		1			1	3%
Aquitaine			1		1	3%
Total	11	16	10	1	38	
%	29%	42%	26%	3%		

Cet échantillon est représentatif de la structure de la population totale des chalutiers tant d'un point de vue de la répartition géographique que des catégories de taille des navires ligneurs palangriers. Seuls les navires de plus de 16 mètres, représentant 1% de la population, n'ont pas été enquêtés.

Résultats clés

	Moyenne	+ / --	Coeff. Var.	Minimum	Maximum
Structure de l'échantillon					
Longueur (m)	8.3	1.6	19%	6.1	12.0
Puissance (kW)	87	47	55%	23	215
Equipage	1.4	0.7	49%	1.0	3.0
Nombre d'heures moteur	1 739	793	46%	300	4 000
Nombre de jours de mer	187	69	37%	30	300
Age du navire	20	9	43%	5	39
Valeur du capital investi (kF) ¹	473	421	1	50	1 910
Résultats économiques moyens					
Chiffre d'affaires brut (kF)	492	406	83%	75	1 900
Valeur Ajoutée Brute (kF)	325	289	89%	-2	1 360
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	121	131	109%	-53	587
Salaire brut par Marin (kF)	142	76	54%	34	354
Rendement net du capital (%)	16%				

¹ La valeur du capital investi est mesurée à partir de la valeur assurée du navire.

En 2000, le ligneur palangrier moyen de l'échantillon possède une taille d'environ 8 mètres, pour une puissance de 82 kW, un âge moyen de 21 ans et un capital investi de 0.45 millions de F. A caractéristique de taille très proche, il est néanmoins un peu plus âgé que le navire moyen de la flottille totale des ligneurs-palangriers. La valeur moyenne du capital investi risque donc d'être quelque peu sous évaluée. L'équipage moyen à bord est composé d'environ 1.4 hommes et l'intensité moyenne d'utilisation des navires, mesurée soit à partir du nombre de jours de mer soit des heures moteur, est respectivement de 187 jours de mer et de 1 739 heures moteur.

Ces informations moyennes doivent être relativisées au regard de la diversité des caractéristiques techniques et économiques de cette flottille. Cette diversité est notamment visible au niveau de la valeur des navires – 0,47 MF en moyenne – mais avec une forte dispersion autour de cette valeur. Le coefficient de variation atteint 92%. L'intensité moyenne d'utilisation des navires est en revanche plus uniforme même si l'amplitude entre les valeurs minimales et maximales est importante, de 30 à 300 jours de mer ou encore de 300 à 4 000 heures moteur. La dispersion est encore plus importante au niveau des résultats économiques. Pour cette flottille, un seul groupe a été constitué en fonction des caractéristiques de taille des navires et du nombre d'hommes embarqués. Les résultats du second groupe, composé des ligneurs-palangriers de plus de 9 mètres, ne sont pas présentés car ce groupe contient un nombre de navires non suffisant sur un plan statistique.

Sous groupe pertinent de la flottille

Groupes	Taille des navires	Equipage
Groupe 1	Moins de 9 mètres	1 à 2 hommes

La prise en compte simultanée des critères de taille des navires et des équipages permet d'appréhender de manière plus exacte l'ensemble des moyens (capital et travail) mobilisés pour l'activité de pêche. Ce regroupement, basé sur des échantillons significatifs sur un plan statistique, est également pertinent du point de vue des résultats économiques puisqu'il permet de réduire la variabilité des résultats du groupe.

Structure moyenne du sous groupe

	Groupe 1	
	Moy.	+ / --
Nombre de navires	24	
Longueur (m)	7,5	0,9
Puissance (kW)	71	37
Equipage	1,1	0,3
Age du navire	21	9
Valeur du capital investi (kF)	319	186
Nombre d'heures moteur	1700	582
Nombre de jours de mer	202	57

L'intensité d'utilisation moyenne des navires est de 202 jours, ou encore 1700 heures moteur, mais il existe des différences encore importantes entre les navires en fonction des stratégies de pêche et des types de navires utilisés. Le ratio valeur du capital investi / puissance est d'environ 5 000 F/kW alors que l'équipage moyen est composé d'environ une personne.

Résultats économiques détaillés du sous groupe

	Groupe 1	
	Moy.	+ / --
Nombre de navires	24	
Chiffre d'affaires brut (kF)	381	202
Frais de déchargement (kF)	14	17
Chiffre d'affaires Net (kF)	367	191
Frais Gazole et Huile (kF)	26	17
Total Frais Communs (kF)	40	29
Reste à partager (kF)	327	172
Part Equipage (kF)	163	91
Part Armement (kF)	164	84
Frais Engins et Gréements (kF)	19	25
Frais Entretien et Réparation (kF)	26	26
Autres charges d'armement (kF)	21	8
Charges totales d'armement hors frais financiers (kF)	65	38
Excédent Brut d'Exploitation (kF)	99	71
Amortissement du capital (kF)	16	12
Excédent Net d'Exploitation (kF)	83	67
Coût d'opportunité (kF)	4	5
Résultat Courant Net (kF)	78	66
Valeur Ajoutée Brute (kF)	266	157
Salaire brut par Marin (kF)	147	83
Rendement net du capital (%)	25%	

Le chiffre d'affaires brut moyen en 2000 s'établit en moyenne à 381 kF avec cependant une dispersion dans ce groupe relativement élevée. Le chiffre d'affaires net, c'est à dire hors frais de déchargement et taxes de criée, représente environ 96% de ce total ; mais ce chiffre varie de manière importante en fonction des modes de commercialisation des produits de la pêche (vente criée ou directe).

Pour ce groupe, les frais de gazole et huile représentent en moyenne 7% du chiffre d'affaires et environ 60% des frais communs, soit moins que pour le reste des flottilles. Cela s'explique par l'importance d'autres postes tels que les appâts dans les frais communs. Toutes choses égales par ailleurs, le niveau élevé du prix du gazole pour l'année 2000 a également eu un impact sur les coûts d'exploitation de cette flottille.

Le partage du chiffre d'affaires net après déduction des frais communs entre l'équipage et l'armement dans la flottille des ligneurs-palangriers est en moyenne de 50% pour l'armement et de 50% pour l'équipage en 2000. Dans la mesure où la majorité des équipages des navires est composée d'une seule personne qui est propriétaire-embarqué, le taux de partage entre armement et équipage est neutre sur le revenu d'activité du patron-armateur

Le salaire brut par marin (non compris cotisations patronales) se situe en moyenne à 163 kF, il doit être appréhendé dans un contexte très particulier en 2000 de réduction des cotisations sociales dans le secteur des pêches. Ce niveau de salaire plus faible que pour d'autres catégories est compensé par un taux de rendement du capital relativement élevé (25%). Ce taux est également plus élevé que pour l'échantillon total des navires ligneurs-palangriers.

Le taux de valeur ajoutée (part de la valeur ajoutée dans le chiffres d'affaires brut) s'établit à environ 70% et les charges d'armement représentent 17% du chiffres d'affaires.

Flottille des Senneurs

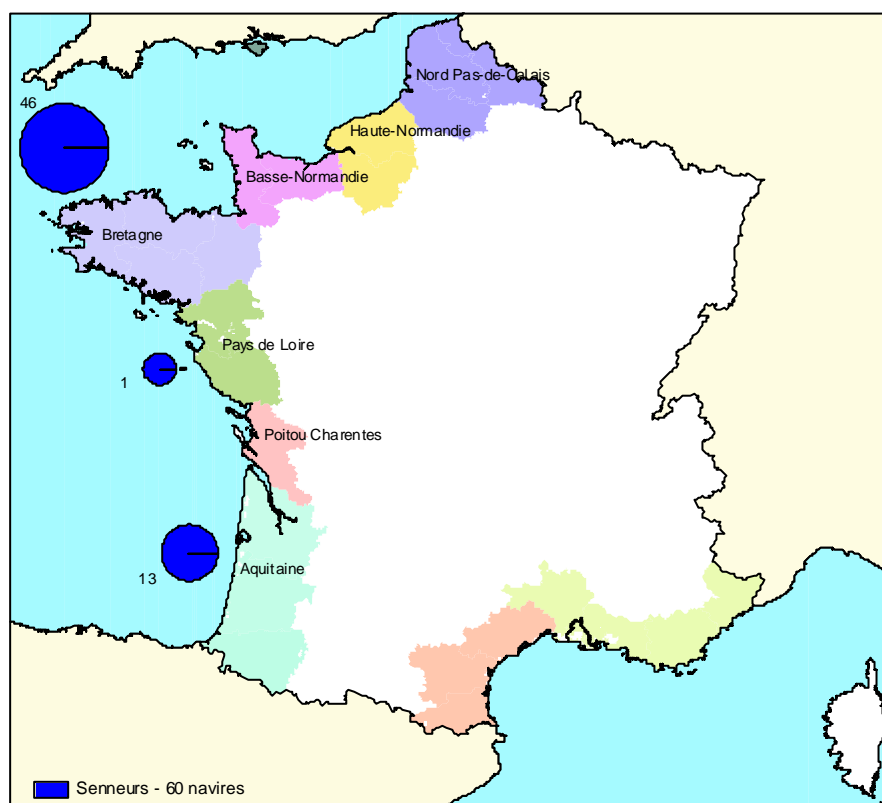
Résultats préliminaires 2000 - à Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
60	81 521 KW	31 615 TJB	195 marins

Dans cette flottille ont été regroupées deux flottilles très différentes qui ont seulement en commun la pratique de la senne. La première (33 navires) opère essentiellement dans le golfe de Gascogne et cible la sardine, l'anchois, le chinchard. L'autre (27 navires) est constituée des thoniers senneurs océaniques opérant dans le golfe de Guinée ou dans l'océan Indien. Il n'a pas été possible de restituer une information économique pertinente sur cette flottille étant donnée la faible représentativité de l'échantillon.

Répartition régionale de la flottille

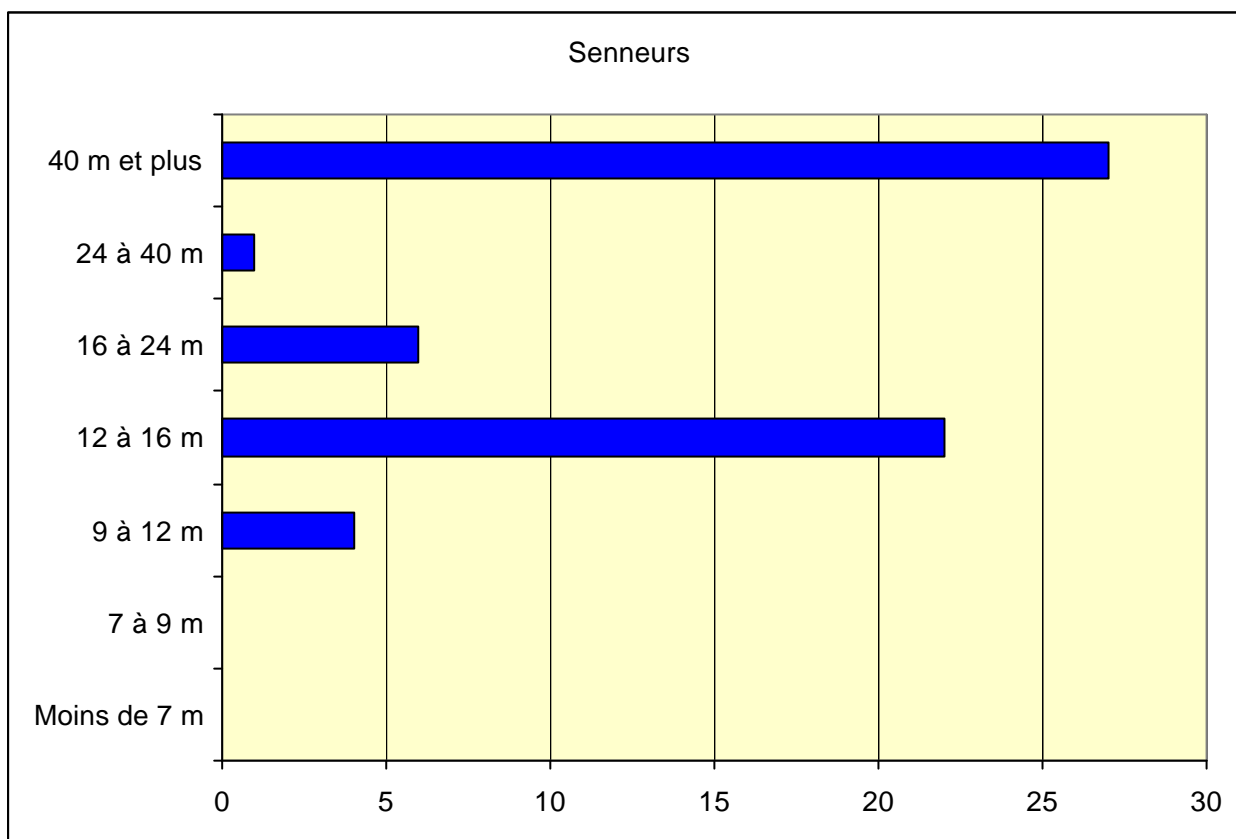


Chiffres clés – Navire moyen

Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
39.1 m	1 359 KW	527 TJB	5.9 marins	23 ans

Nombre d'engins	Nombre de métiers
1.3	1.3

Activité de la flottille



Caractéristiques équipage	Senneurs
Effectif de marins moyen	5.9
Effectif de marins minimum	3
Effectif de marins maximum	9
Somme Effectif de marins	195

Engins pratiqués

Engins	Senneurs			Senneurs			Senneurs tropicaux		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Sennes	60	632	10.5	33	319	9.7	27	313	11.6
Ligne	9	24	2.7	9	24	2.7			
Drague	6	12	2	6	12	2			
Palangre	1	2	2	1	2	2			
Filet	1	2	2	1	2	2			

Indicateurs de polyvalence	Senneurs	Senneurs	Senneurs tropicaux
Nombre d'engins moyen	1.3	1.5	1
Nombre d'engins minimum	1	1	1
Nombre d'engins maximum	3	3	1

Métiers pratiqués

Métiers	Senneurs			Senneurs tropicaux		Senneurs	
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Senne à poissons	33	319	9.7			33	319
Senne à thons	27	313	11.6	27	313		
Ligne à thons	9	22	2.4			9	22
Drague à goémon	6	12	2			6	12
Palangre à poissons	1	2	2			1	2
Ligne à poissons	2	2	1			2	2
Filet grandes mailles à poissons	1	2	2			1	2
Filet maillant dérivant à thons	1	2	2			1	2
Inactivité	14	45	3.2	1	11	13	34

Indicateurs de polyvalence	Senneurs	Senneurs	Senneurs tropicaux
Nombre de métiers moyen	1.3	1.6	1
Nombre de métiers minimum	1	1	1
Nombre de métiers maximum	4	4	1

Rayon d'action de la flotte

Rayon d'Action	Senneurs		Senneurs		Senneurs tropicaux	
	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%	Nombre de navires	%
Afrique	27	45%			27	100%
Côtiers	13	22%	13	39%		
Mixtes	19	32%	19	58%		
Large	1	1%	1	3%		

Distribution spatiale de l'activité de la flotte

Sous Division CIEM et autre	Senneurs			Senneurs		Senneurs tropicaux	
	Nombre de navires	Total de mois	% total mois	Nombre de navires	Total de mois	Nombre de navires	Total de mois
Afrique Océan Indien	27	313	40%			27	313
8A	23	209	27%	23	209		
8B	12	113	15%	12	113		
7H	5	57	7%	5	57		
7E	4	36	5%	4	36		
8C	4	34	4%	4	34		
10	3	12	2%	3	12		
8D	2	2	0%	2	2		

Flottille des Divers Petits Métiers

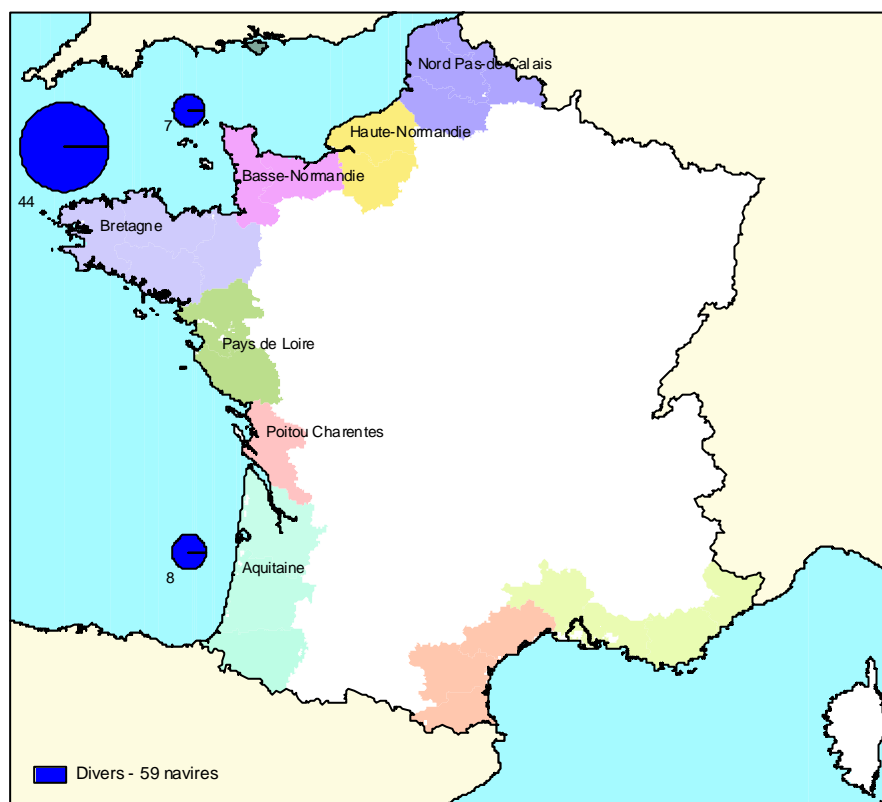
Résultats préliminaires 2000 - © Ifremer

Chiffres clés – Flottille totale

Nombre navires	Puissance totale	Jauge totale	Effectif total
59	3 003 KW	305 TJB	100 marins

Cette petite flottille regroupe 59 navires dont les activités, très côtières, sont assez marginales.

Répartition régionale de la flottille



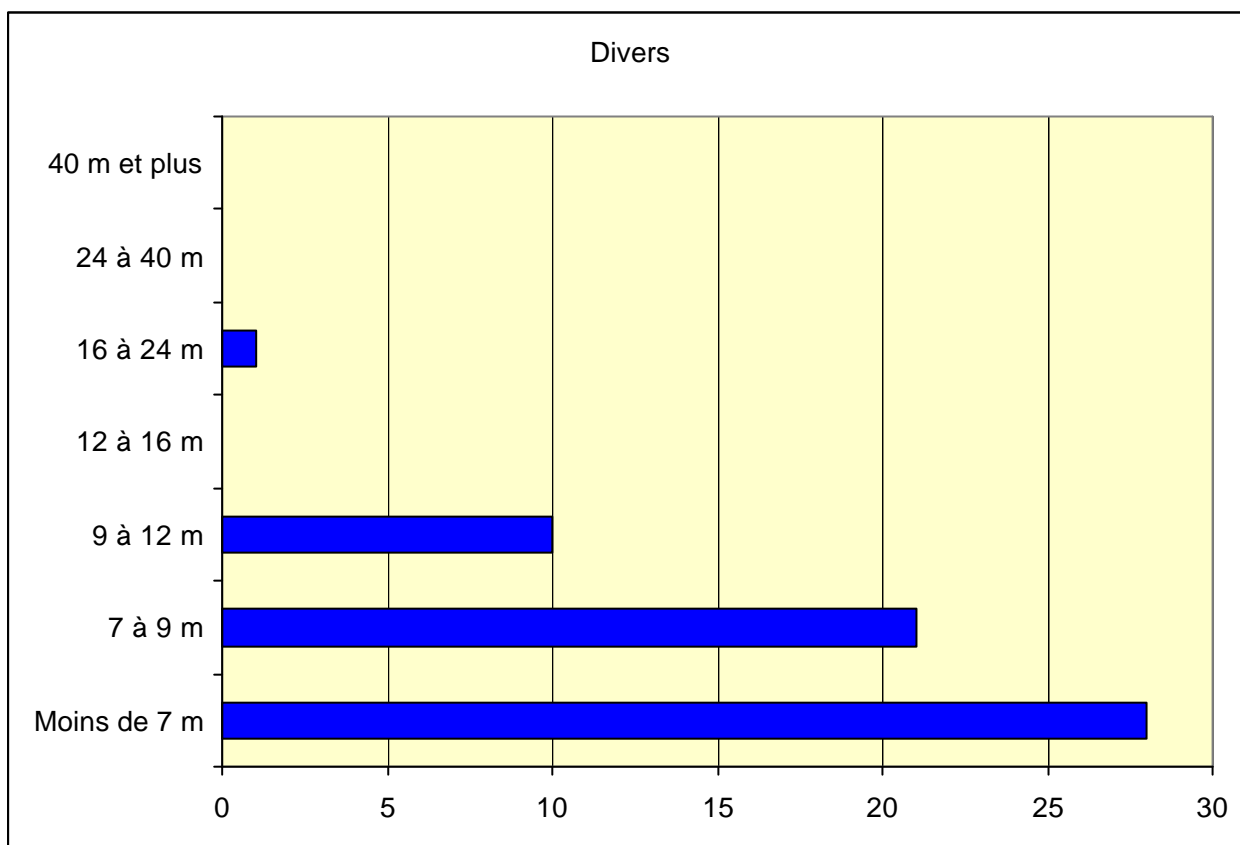
Chiffres clés – Navire moyen

Longueur	Puissance	Jauge	Equipage	Age navire
7.3 m	55 KW	5 TJB	1.7 marins	16 ans

Nombre d'engins	Nombre de métiers
1.4	1.4

Activité de la flottille

Les navires de cette flottille sont essentiellement présents en Bretagne (44 navires). On en recense également 8 en Aquitaine et 7 en Basse Normandie. Ils présentent une taille moyenne de 7.3 mètres et une puissance motrice de 55 kW. Ils sont assez récents puisqu'ils ont en moyenne 16 ans.



L'équipage moyen est constitué de 1.7 hommes.

Caractéristiques équipage	Divers
Effectif de marins moyen	1.7
Effectif de marins minimum	1
Effectif de marins maximum	3
Somme Effectif de marins	100

Engins pratiqués

Engins	Divers		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Rivage	36	242	6.7
Plongée	20	111	5.6
Scoubidou	12	54	4.5
Filet	5	8	1.6
Tamis	3	7	2.3
Palangre	2	6	3
Ligne	3	5	1.7
Casier	1	2	2

On dénombre 36 navires qui ont des pratiques de pêche à pied sur le rivage 6.7 mois en moyenne sur l'année, 20 navires qui pratiquent 5.6 mois par an la plongée et une sous flottille de 12 navires goémoniers qui pratique 4.5 mois en moyenne le scoubidou à laminaires.

Les autres engins dormants plus fréquents (Ligne, Palangre, Tamis, Filet) peuvent être mis en œuvre par cette flottille en complément à ces pratiques.

Indicateurs de polyvalence	Divers
Nombre d'engins moyen	1.4
Nombre d'engins minimum	1
Nombre d'engins maximum	6

Les navires de cette flottille pratiquent en moyenne 1.4 engins sur l'année. Certains se contentent d'un seul engin quand d'autres en pratiquent six sur la même année. Ils ne déclarent que 7.3 engins-mois en moyenne sur l'année et cumulent donc rarement deux engins sur le même mois.

Métiers pratiqués

Métiers	Divers		
	Nombre de navires	Total de mois	Moy par navire
Pêche à pied	30	206	6.9
Plongée	20	111	5.4
Scoubidou à goémon	12	54	4.5
Haveneaux, épuisettes à poissons	5	31	6.2
Tamis à civelles	3	7	2.3
Filet petites mailles à poissons	4	7	1.8
Palangre à poissons	2	6	3
Ligne à poissons	3	5	1.7
Carrelet à poissons	1	5	5
Casier à gros crustacés	1	2	2
Filet petites mailles à mollusques	1	1	1
Inactivité	41	266	6.5

Parmi les pratiques de rivage c'est la pêche à pied qui concerne le plus de marins (30 unités et 206 mois d'activité). Cette flottille présente un fort taux d'inactivité et douze pêcheurs à pied sont essentiellement inactifs.

Indicateurs de polyvalence	Divers
Nombre de métier moyen	1.4
Nombre de métier minimum	1
Nombre de métier maximum	6

La polyvalence en termes de métier est semblable à celle observée en termes d'engin.

Rayon d'action de la flottille

Rayon d'Action	Divers	
	Nombre de navires	%
Côtiers	58	98%
Mixtes	1	2%
Large		

Cette flottille est quasi exclusivement côtière sauf 1 navire dont l'activité est mixte.

Distribution spatiale de l'activité de la flottille

Sous Division CIEM	Divers		
	Nombre de navires	Total de mois	% <i>total mois</i>
8A	25	212	52%
7E	19	104	26%
8B	8	46	11%
7D	7	44	11%

Les zones 8A et 7E regroupent l'essentiel de l'activité de cette flottille.

Résultats économiques

L'échantillon économique n'est pas suffisamment représentatif pour permettre la restitution d'informations économiques pertinentes sur ce groupe de « divers ».